

INDICATEUR D'ÉTAT :

1. ÉTAT NATUREL DE RÉFÉRENCE

Cet indicateur vise à caractériser l'état initial du bassin par l'approche des caractéristiques géologiques, des masses d'eau et l'occupation du sol de grands ensembles naturels.

En effet, les effets des pressions sur l'environnement ne seront pas identiques selon le type des milieux concernés. Il est donc important de disposer d'un point zéro pour mesurer l'évolution de la qualité de l'environnement du bassin en fonction des caractéristiques du milieu.

Descripteur :

1.1 Carte des systèmes aquifères

✓ Commentaire général descripteur :

Un **système aquifère** est un domaine hydrogéologique dont toutes les parties sont en liaison hydraulique et qui est circonscrit par des limites faisant obstacle à toute propagation d'influence appréciable vers l'extérieur. De façon générale, il correspond aux réserves d'eaux souterraines d'un territoire.

Ce descripteur permet de présenter l'état initial du bassin par l'approche des caractéristiques hydrogéologiques.

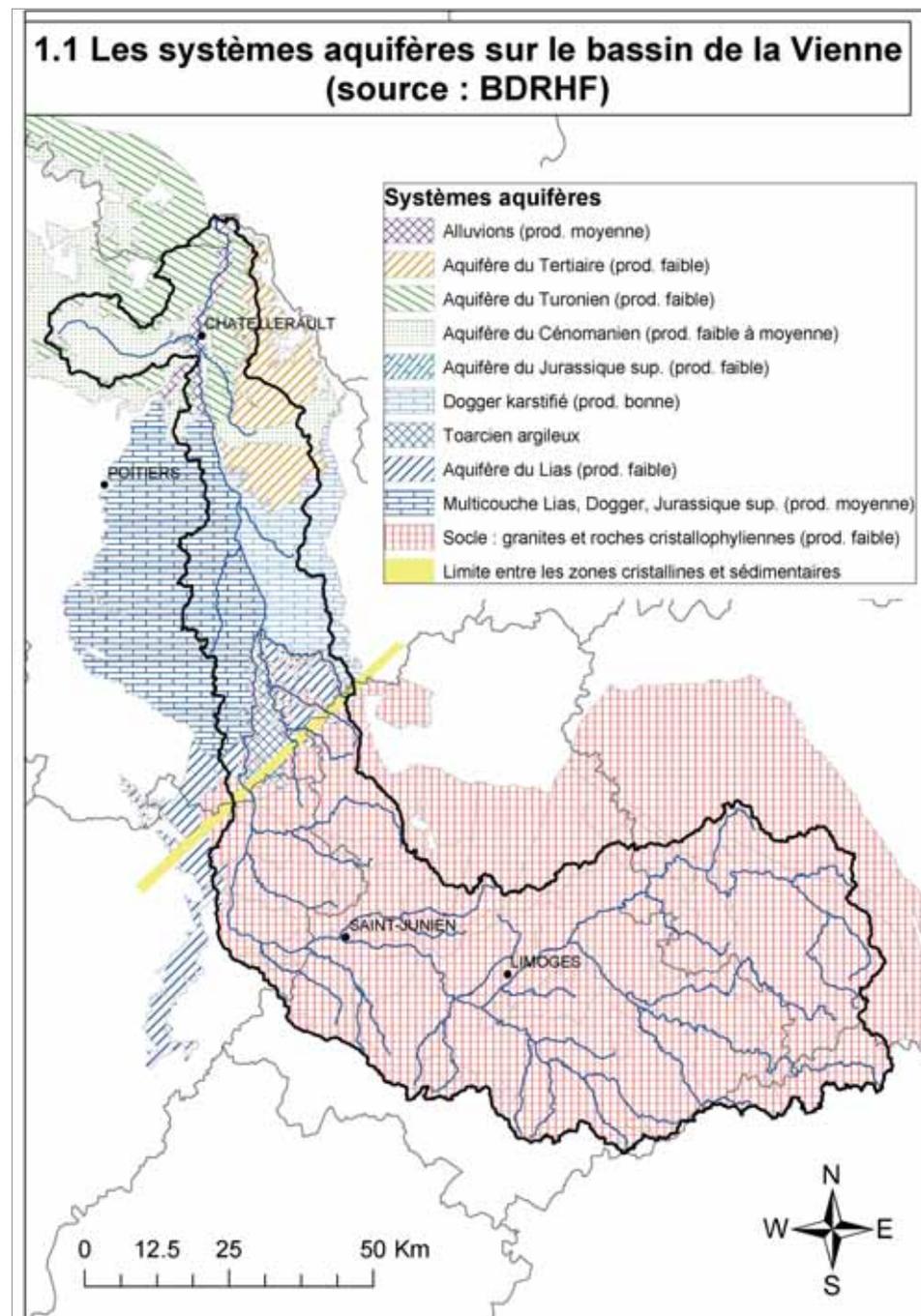
- ✓ **Préconisations suivies** : Non.
- ✓ **Base de données ou structure en charge** : BDRHF V1 (Base de Données sur le Référentiel Hydrogéologique Français)
- ✓ **Pour en savoir plus** : http://sandre.eaufrance.fr/rubrique.php3?id_rubrique=18
- ✓ **Fréquence d'actualisation** : Version 2 prochainement.
- ✓ **Référence initiale** : Carte " Forces et faiblesses " p.34.

✓ Caractéristiques du bassin :

Les systèmes aquifères du bassin de la Vienne sont de 2 types :

- en zone amont cristalline (essentiellement en Limousin), se trouvent les formations arénisées de surface. Elles sont de faibles capacités mais bien adaptées aux besoins diffus des zones rurales. Ces eaux sont cependant vulnérables aux pollutions notamment bactériologiques, ainsi qu'aux périodes de sécheresse. Leur caractère acide peut entraîner des nuisances importantes : attaque des réseaux de distribution, risque pour la santé avec dissolution des métaux comme le plomb ou le cuivre,

- en zone aval sédimentaire, la ressource en eau est plus abondante. Les eaux sont bien minéralisées et les débits, plus importants. Dans les calcaires karstifiés, la partie libre des nappes offre une bonne disponibilité mais est vulnérable aux nitrates et pesticides. Dans la partie captive, les eaux sont chargées en fer et manganèse. Dans les sables fins et grès, les eaux sont peu minéralisées avec des teneurs en fer non négligeables. Enfin, dans les calcaires crayeux, les aquifères présentent moins d'intérêt avec une qualité médiocre et des potentialités inégales.



INDICATEUR D'ÉTAT : 1. ÉTAT NATUREL DE RÉFÉRENCE

Descripteur :

1.2 Carte des masses d'eau

✓ Commentaire général descripteur :

La **Directive Cadre sur l'Eau** du Parlement Européen et du Conseil adoptée le 23 octobre 2000, établit un **cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau**.

Son objectif sur le plan écologique peut se résumer ainsi :

- **Atteindre d'ici 2015 le "bon état" (bon état écologique et chimique) pour 61% des masses d'eau de surface.**
- **Préserver ceux qui sont en "très bon état".**
- **Atteindre le bon potentiel dans les milieux fortement artificialisés.**
- **Supprimer avant 2020 les rejets de substances dangereuses prioritaires. Cet objectif s'ajoute à la réduction de tous les rejets de micropolluants, nécessaire à l'atteinte des objectifs de bon état et de bon potentiel écologique.**

Pour en savoir plus : http://www.eau-loire-bretagne.fr/sdage_et_sage/directive_cadre/
<http://www.ecologie.gouv.fr/La-directive-cadre-sur-l-eau.html>

A ce titre, un **état des lieux** a été réalisé avec une délimitation et une caractérisation de l'état des milieux aquatiques pour chaque masse d'eau correspondant à une partie distincte et significative des eaux de surface, telles qu'un lac, un réservoir, une rivière, un fleuve ou un canal, une partie de rivière, de fleuve ou de canal, une eau de transition ou une portion d'eaux côtières.

Concernant le risque de non-atteinte du bon état des eaux et milieux aquatiques, les masses d'eau sont classées en :

- **risque de non-atteinte,**
- **doute,**
- **respect des objectifs,**
- **masse d'eau fortement modifiée** (par suite d'altérations physiques dues à l'activité humaine).

Après avoir identifié les mesures supplémentaires qui permettraient d'atteindre le bon état des eaux en 2015, une analyse détaillée par masse d'eau a permis d'évaluer leur faisabilité technique, leur impact réel sur le milieu et le délai de réponse du milieu. En croisant ces données avec une analyse économique, il a été défini pour chaque masse d'eau **un objectif environnemental : compte tenu des contraintes techniques et financières, la masse d'eau peut-elle atteindre le bon état en 2015 ou faut-il proposer un report de délai (2021 ou 2027) ou encore une dérogation d'objectif ?**

- ✓ **Préconisations suivies :** Non.
- ✓ **Base de données ou structure en charge :** AELB, DREAL.
- ✓ **Fréquence d'actualisation :** Selon actualisation.
- ✓ **Référence initiale :** État des lieux du bassin Loire-Bretagne (2005).

✓ Caractéristiques du bassin :

Données issues de l'Agence de l'eau Loire Bretagne – 09/2008

■ **Masses d'eau « Cours d'eau »**

Sur le territoire du SAGE Vienne, concernant les « cours d'eau principaux » et « Très Petits Cours d'Eau (TPCE) », sont dénombrées sur un total de 98 masses d'eau :

- **29** masses d'eau classées en « **Respect des objectifs** » (30 %),
- **14** masses d'eau classées en « **Doute** » (14 %),
- **55** masses d'eau en risque de non-atteinte, classées en « **Délais / Actions supplémentaires** » (56 %).

■ **Masses d'eau « Plans d'eau »**

L'ensemble des masses d'eau « plans d'eau » est classé en **MEFM** et en « **Respect des objectifs** ». Néanmoins, l'ensemble des plans d'eau du périmètre du SAGE est classé en objectif d'atteinte de Bon Potentiel en 2015, sachant que le facteur déclassant est l'objectif écologique.

Les paramètres déclassants sur la **partie amont du bassin de la Vienne**, pour les cours d'eau et plans d'eau, sont la morphologie, l'hydrologie et les pesticides.

La dégradation des composantes hydro-morphologiques peut être mise en relation avec les nombreux ouvrages barrant le lit des cours d'eau, les très nombreux étangs ainsi que le piétinement des bovins sur les berges et dans le lit des cours d'eau.

Le déclassement vis-à-vis des paramètres micropolluants est essentiellement lié aux activités industrielles du bassin (papeteries...).

Enfin, les pollutions organiques, azotées ou phosphorées (macropolluants) sont liées aux rejets urbains (assainissement non-conforme) et à l'élevage pourtant extensif en globalité.

Sur la **partie aval du bassin**, les paramètres déclassants sont les pesticides, la morphologie et l'hydrologie.

Le secteur se trouve confronté à 2 problématiques généralisées :

- pollutions par les produits phytosanitaires et plus localement, par les nitrates,
- dégradation de la qualité et de la fonctionnalité des habitats aquatiques au travers de diverses atteintes à la morphologie des cours d'eau avec parfois des répercussions hydrologiques défavorables (étiages importants sur l'Envigne).

Le déclassement local de certains cours d'eau vis-à-vis des macropolluants renvoie à des problématiques locales de collecte des rejets urbains ou industriels.

■ **Masses d'eau « Eaux souterraines »**

Enfin, concernant les masses d'eaux souterraines :

- l'amont du bassin n'est pas déclassé ;
- les paramètres déclassants des masses d'eau sur la partie aval sont les nitrates, les pesticides.

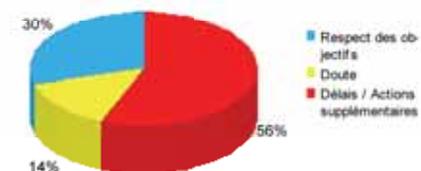
*Les différents risques concernant les eaux de surfaces (cours d'eau principaux, très petits cours d'eau et plans d'eau) et eaux souterraines sont présentés dans les **tableaux et cartes suivants**.*

Tableau récapitulatif concernant les masses du territoire du SAGE Vienne

Cours d'eau	Risque Global	Risque Macropolluants	Risque Nitrates	Risque Pesticides	Risque Micropolluants	Risque Morphologie	Risque Hydrologie
	Nombre de masses d'eau						
Respect des objectifs	29	93	97	86	94	30	63
Doute	14	1	0	1	0	15	12
Délais / Actions supplémentaires	55	4	1	11	4	51	23
Non qualifié	0	0	0	0	0	2	0
	98	98	98	98	98	98	98

Répartition des masses d'eau "Cours d'eau" pour le Risque Global

(source Agence de l'eau Loire Bretagne 09/2006)

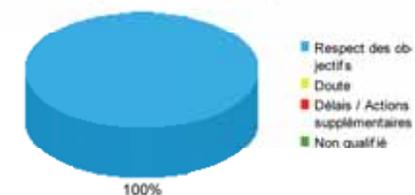


Plans d'eau

Classement	Risque Global	Risque Trophie	Risque Nitrates	Risque Pesticides
Respect des objectifs	8	8	8	8
Doute	0	0	0	0
Délais / Actions supplémentaires	0	0	0	0
Non qualifié	0	0	0	0
	8	8	8	8

Répartition des masses d'eau "Plan d'eau" pour le Risque Global

(source Agence de l'eau Loire Bretagne 09/2006)

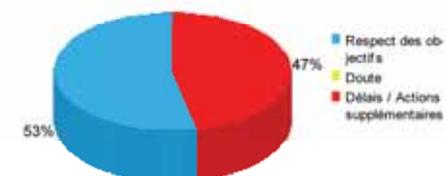


Eaux souterraines

Classement	Risque Global	Risque Qualité	Risque Nitrates	Risque Pesticides	Risque Quantité
	Nombre de masses d'eau				
Respect des objectifs	8	8	9	8	13
Doute	0	0	0	0	2
Délais / Actions supplémentaires	7	7	6	7	0
Non qualifié	0	0	0	0	0
	15	15	15	15	15

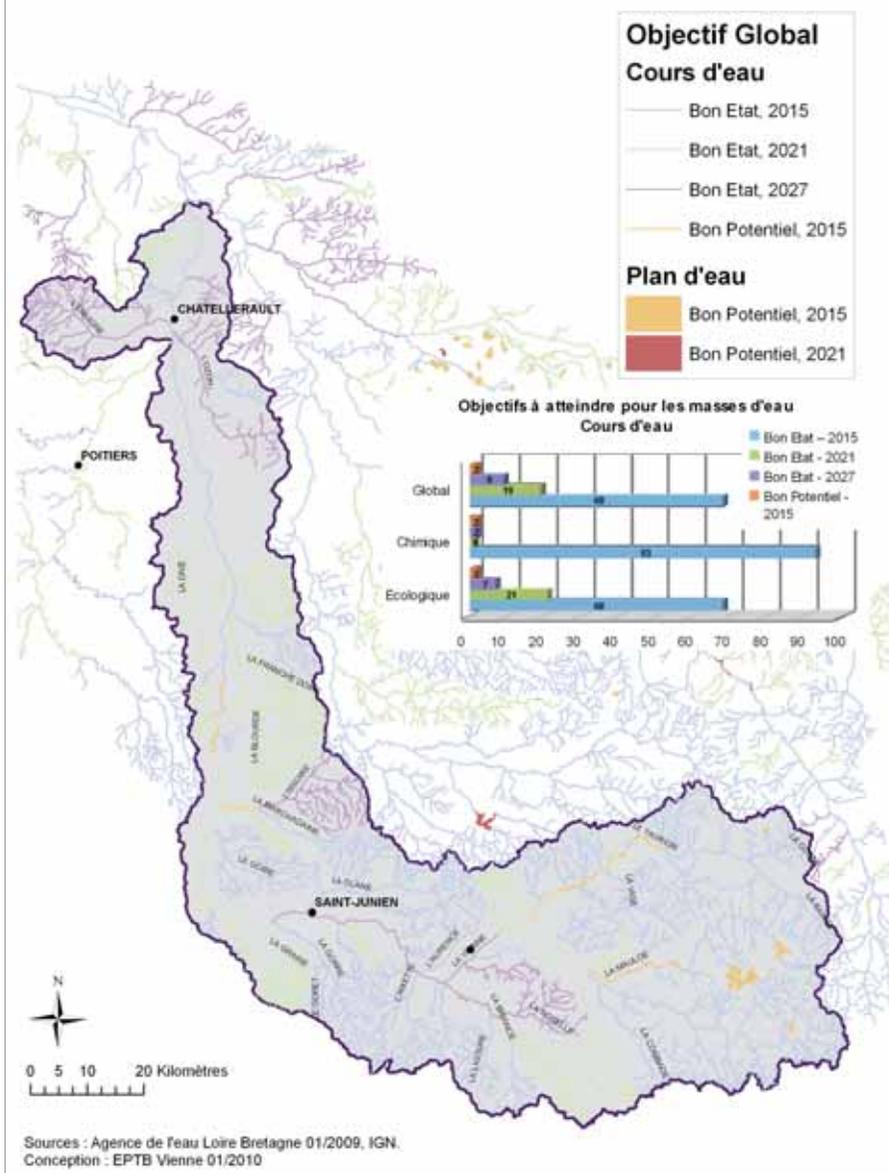
Répartition des masses d'eau "Eaux souterraines" pour le Risque Global

(source Agence de l'eau Loire Bretagne 09/2006)

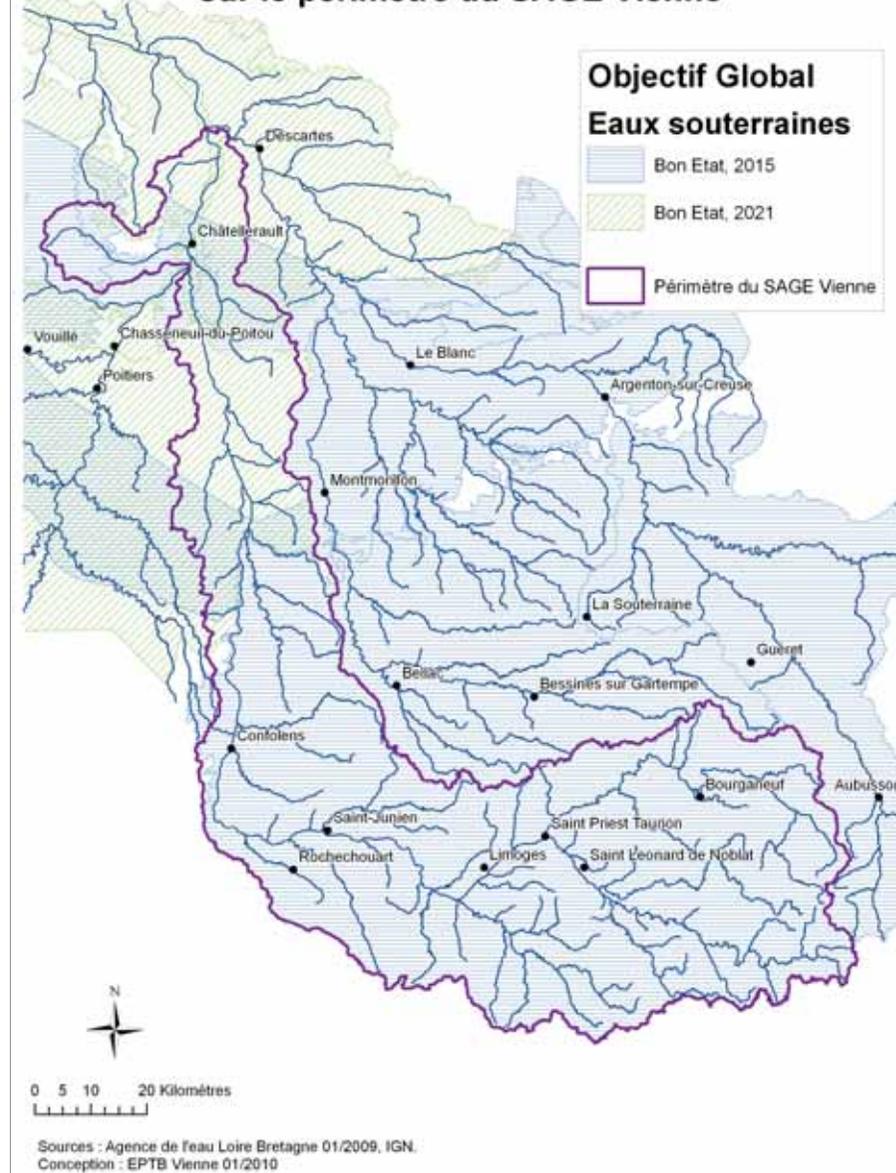


* Risque Qualité défini par la DCE : risque chimique pour les eaux souterraines = concaténation des risques nitrates et pesticides, voire micropolluants ; plus risque de non dégradation chimique.

1.2 Caractérisation des masses d'eau sur le périmètre du SAGE Vienne



Caractérisation des masses d'eau sur le périmètre du SAGE Vienne



1.2 Caractérisation des masses d'eau sur le périmètre du SAGE Vienne

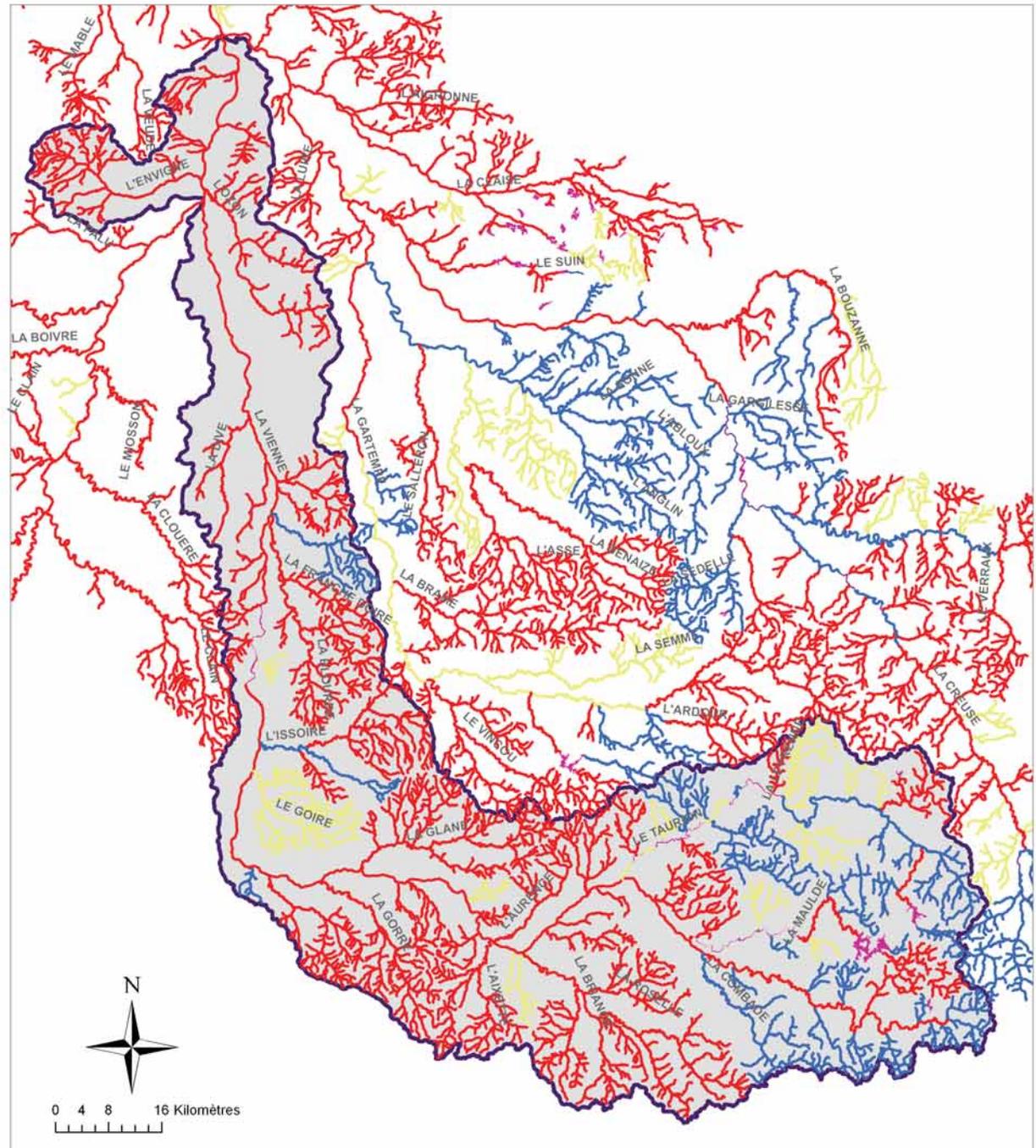
RISQUE GLOBAL

Masses d'eau - Cours d'eau

- Délais/Actions supplémentaires
- Doute
- Respect des objectifs

Masses d'eau - Plans d'eau

- MEFM
- Périmètre du SAGE Vienne



Sources : Agence de l'eau Loire Bretagne 09/2008, IGN.
Conception : EPTB Vienne 01/2009

1.2 Caractérisation des masses d'eau sur le périmètre du SAGE Vienne

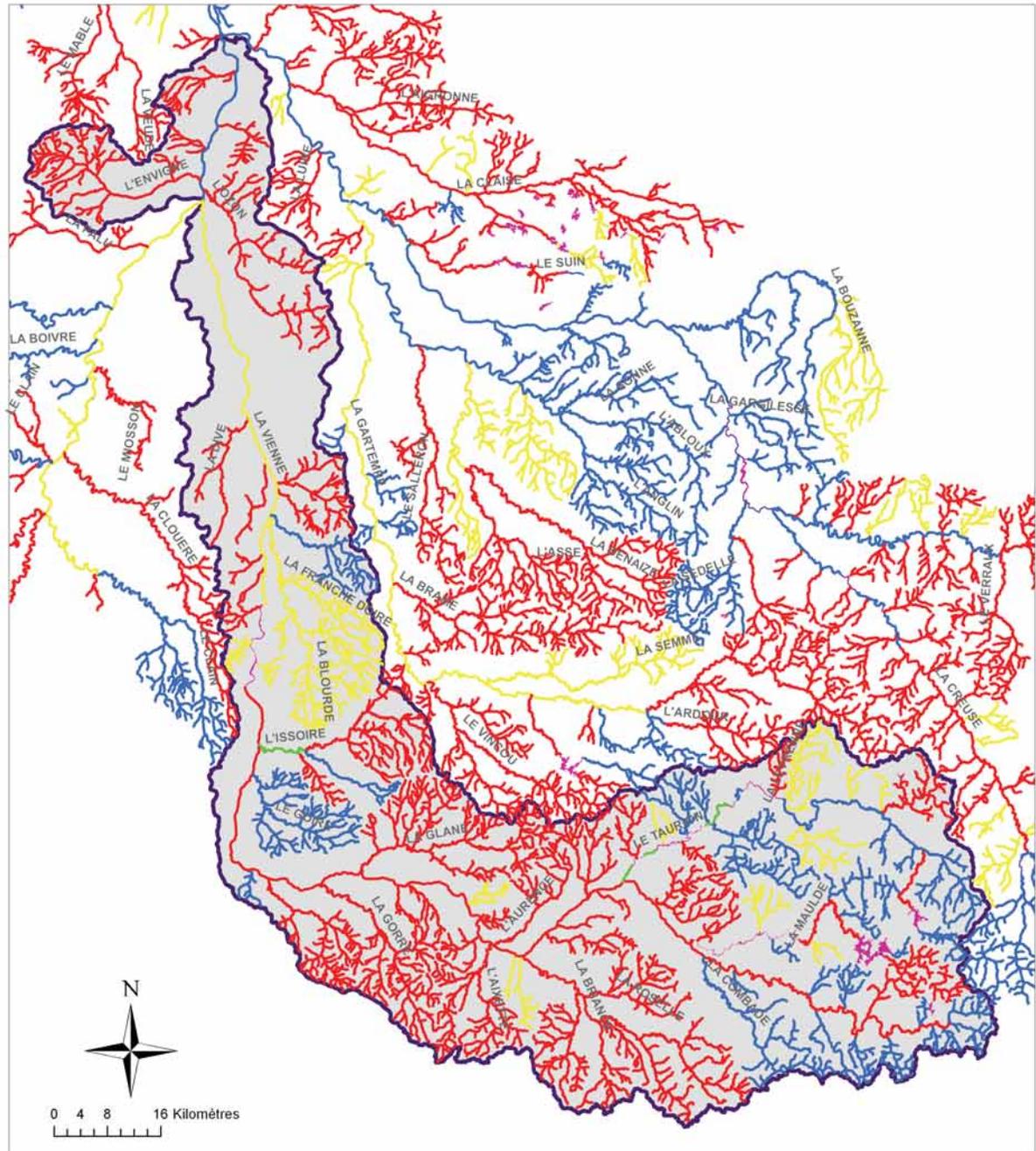
RISQUE MORPHOLOGIE

Masses d'eau - Cours d'eau

- Respect des objectifs
- Doute
- Délais / Actions supplémentaires
- Non qualifié

Masses d'eau - Plans d'eau

- MEFM
- Périmètre du SAGE Vienne



Sources : Agence de l'eau Loire Bretagne 09/2008, IGN.
Conception : EPTB Vienne 01/2009

1.2 Caractérisation des masses d'eau sur le périmètre du SAGE Vienne

RISQUE MACROPOLLUANTS

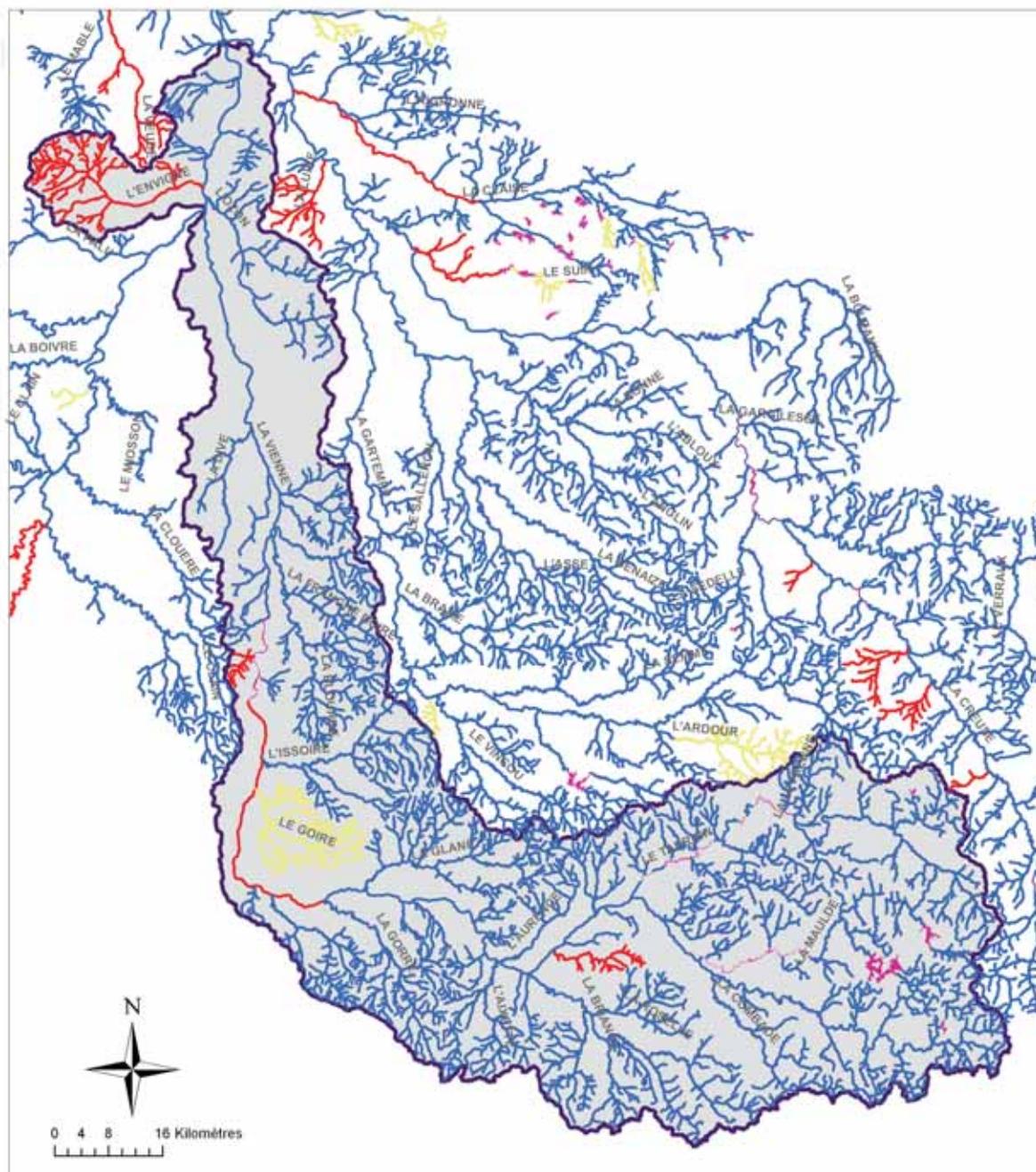
Phosphore compris, sans nitrates

Masses d'eau - Cours d'eau

- Respect des objectifs
- Doute
- Délais / Actions supplémentaires

Masses d'eau - Plans d'eau

- MEFM
- Périmètre du SAGE Vienne



Sources : Agence de l'eau Loire Bretagne 09/2008, IGN.
Conception : EPTB Vienne 01/2009

1.2 Caractérisation des masses d'eau sur le périmètre du SAGE Vienne

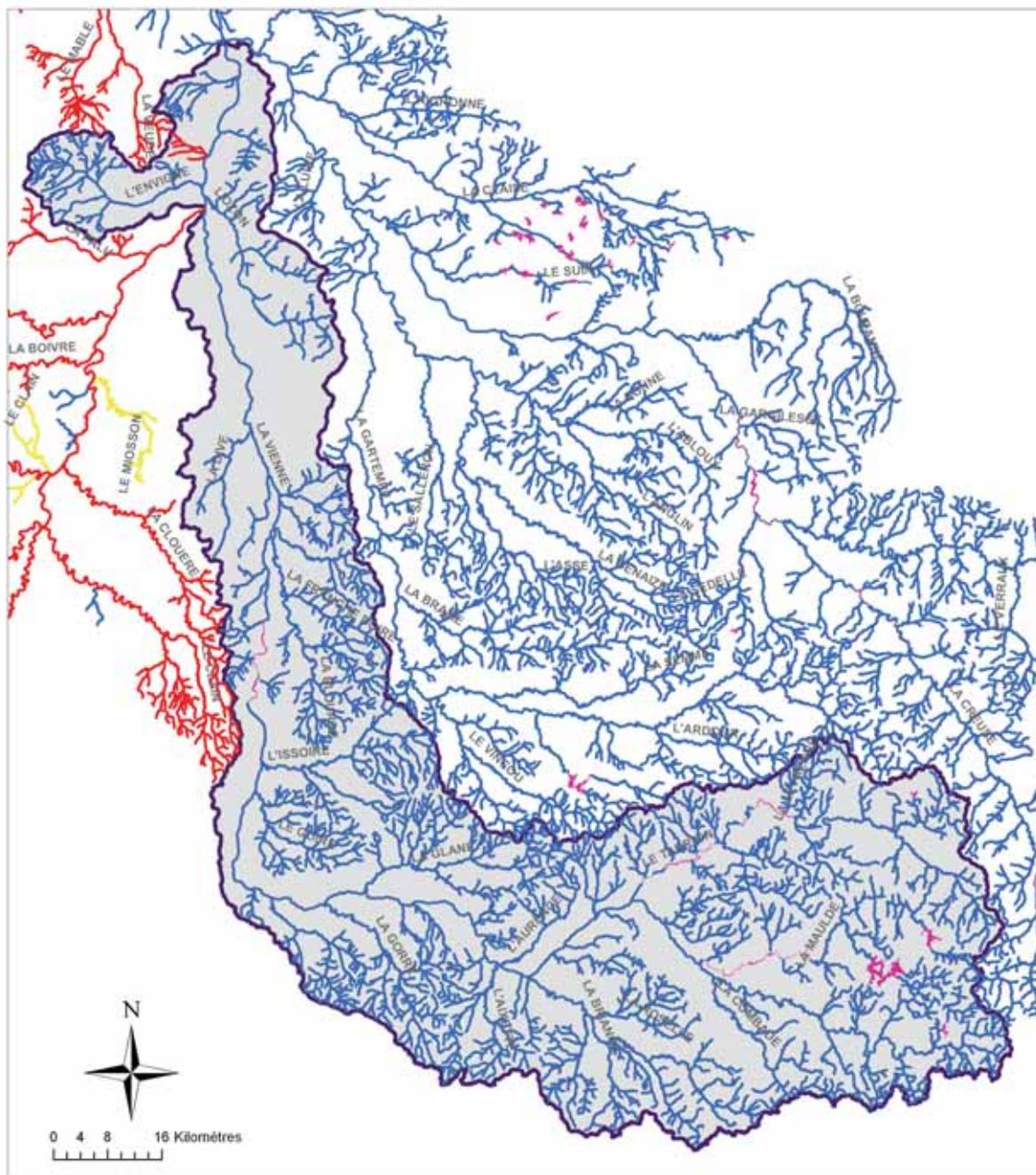
RISQUE NITRATES

Masses d'eau - Cours d'eau

- Respect des objectifs
- Doute
- Délais / Actions supplémentaires

Masses d'eau - Plans d'eau

- MEFM
- Périmètre du SAGE Vienne



Sources : Agence de l'eau Loire Bretagne 09/2008, IGN.
Conception : EPTB Vienne 01/2009

1.2 Caractérisation des masses d'eau sur le périmètre du SAGE Vienne

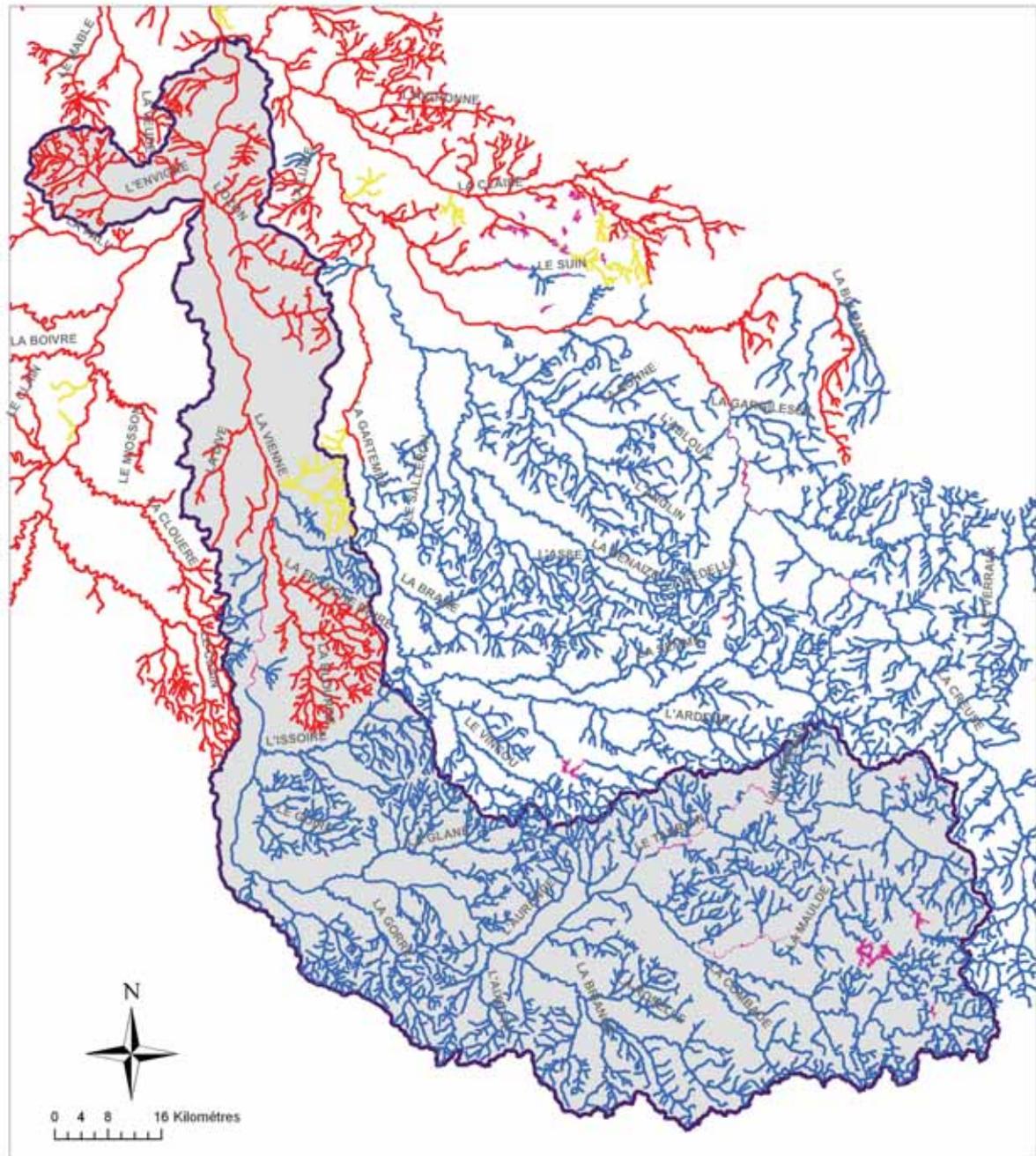
RISQUE PESTICIDES

Masses d'eau - Cours d'eau

- Respect des objectifs
- Doute
- Délais / Actions supplémentaires

Masses d'eau - Plans d'eau

- MEFM
- Périmètre du SAGE Vienne



Sources : Agence de l'eau Loire Bretagne 09/2008, IGN.
 Conception : EPTB Vienne 01/2009

1.2 Caractérisation des masses d'eau sur le périmètre du SAGE Vienne

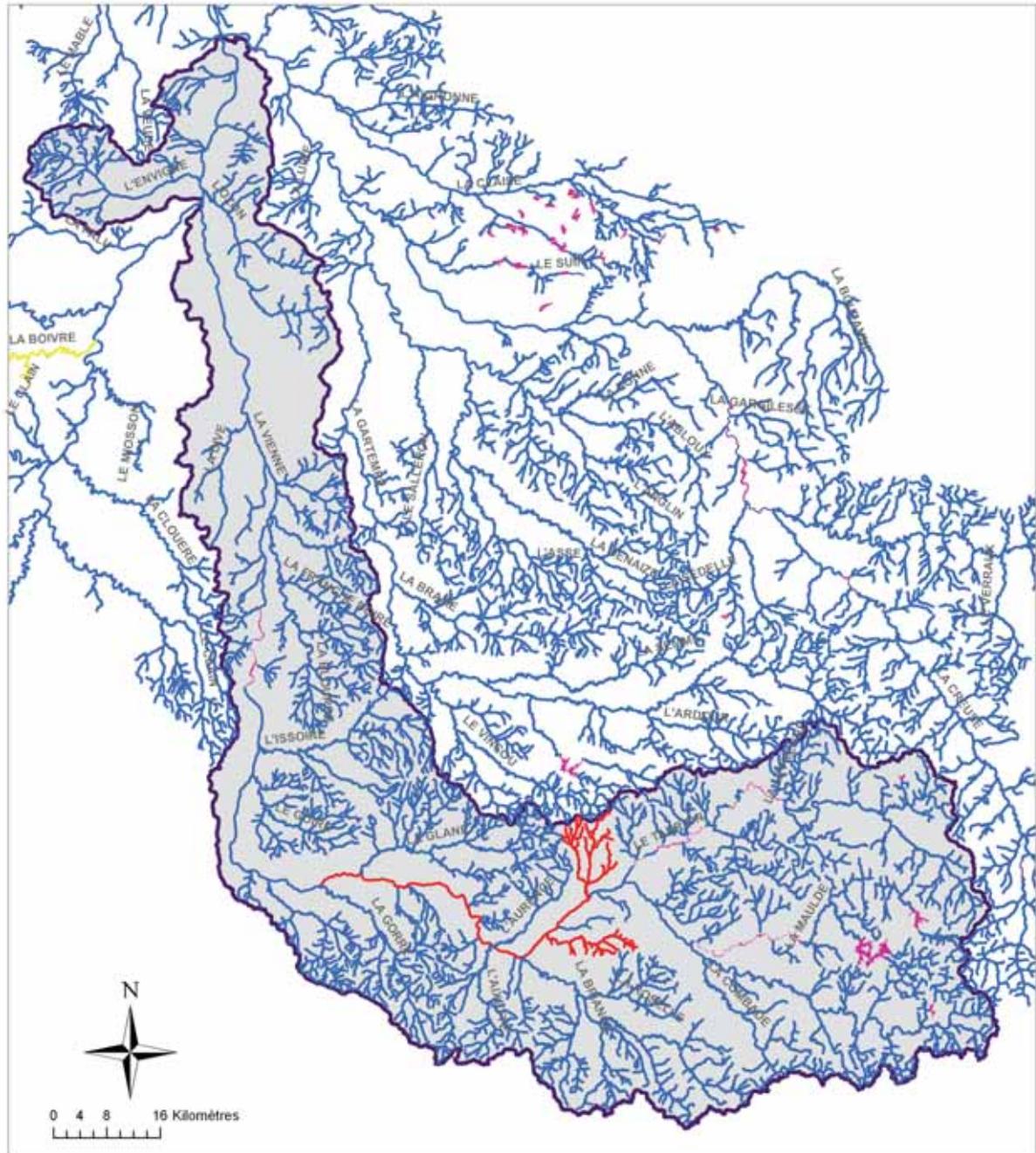
RISQUE MICROPOLLUANTS

Masses d'eau - Cours d'eau

- Respect des objectifs
- Doute
- délais / Actions supplémentaires

Masses d'eau - Plans d'eau

- MEFM
- Périmètre du SAGE Vienne



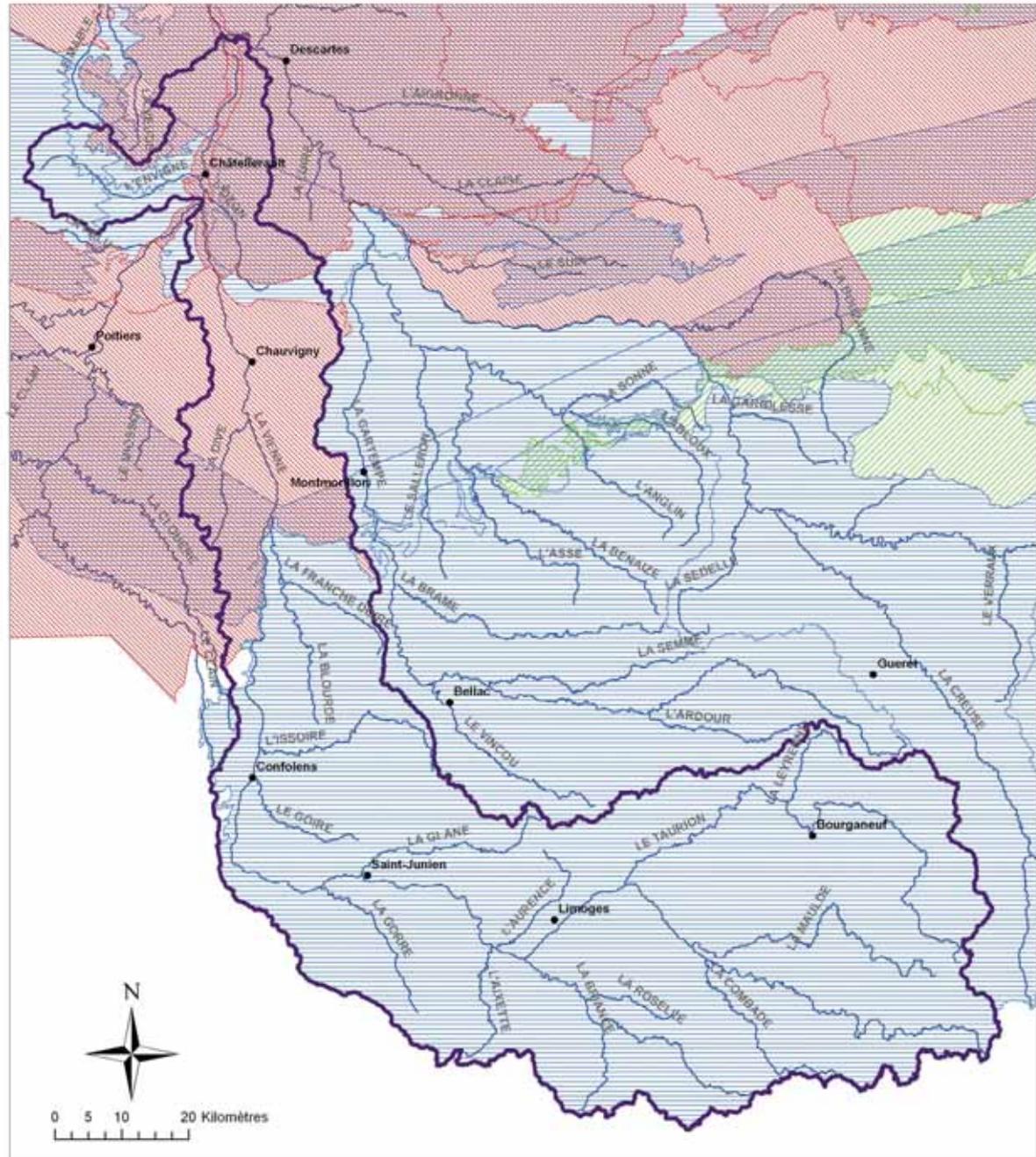
Sources : Agence de l'eau Loire Bretagne 09/2008, IGN.
Conception : EPTB Vienne 01/2009

1.2 Caractérisation des masses d'eau sur le périmètre du SAGE Vienne

RISQUE QUALITE Eaux Souterraines

Masses d'eau souterraines

-  Délais / Actions supplémentaires
-  Doute
-  Respect des objectifs
-  Périmètre du SAGE Vienne



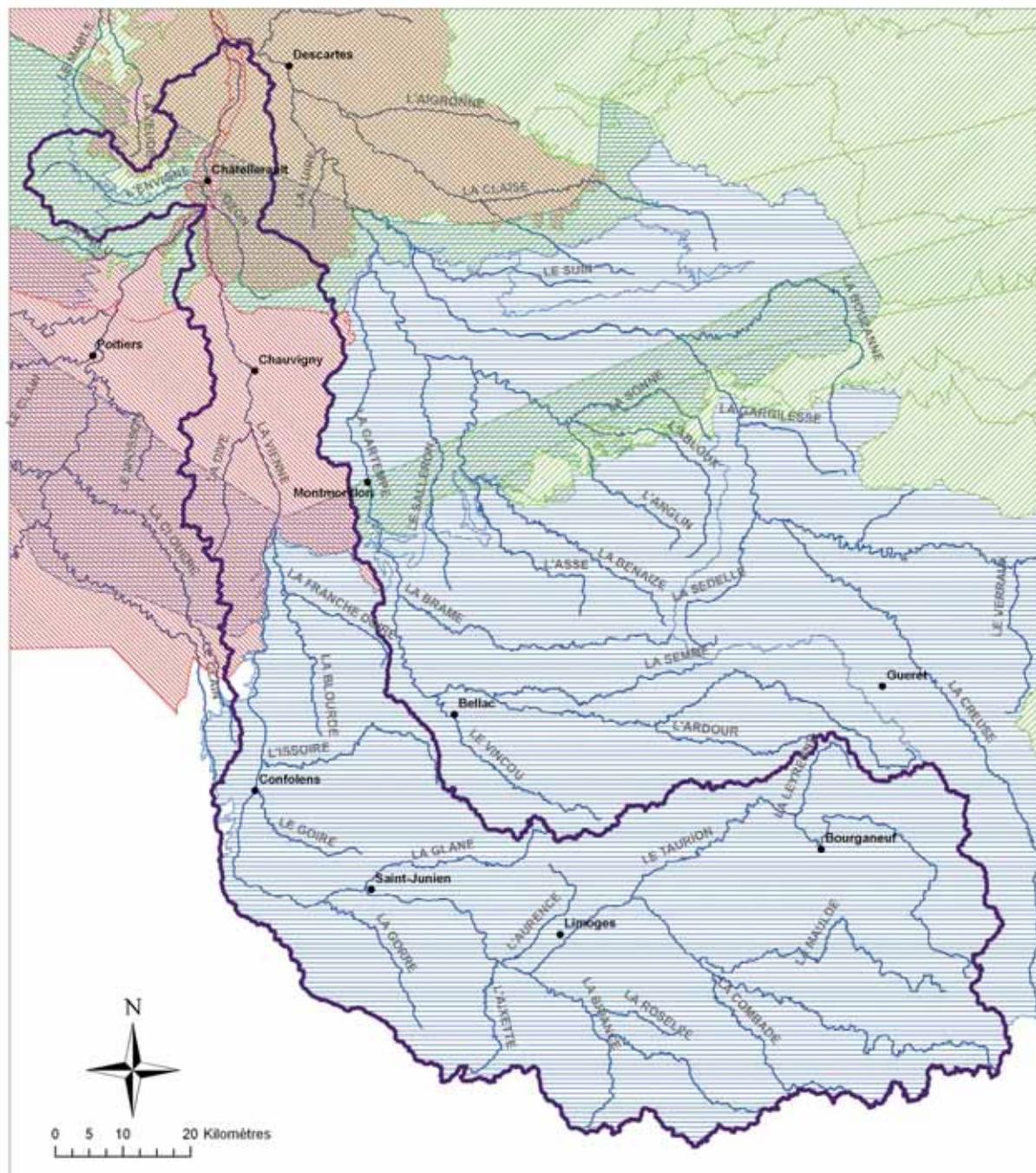
Sources : Agence de l'eau Loire Bretagne 09/2008, IGN.
Conception : EPTB Vienne - 2010

1.2 Caractérisation des masses d'eau sur le périmètre du SAGE Vienne

RISQUE NITRATES Eaux Souterraines

Masses d'eau souterraines

-  Délais / Actions supplémentaires
-  Doute
-  Respect des objectifs
-  Périmètre du SAGE Vienne



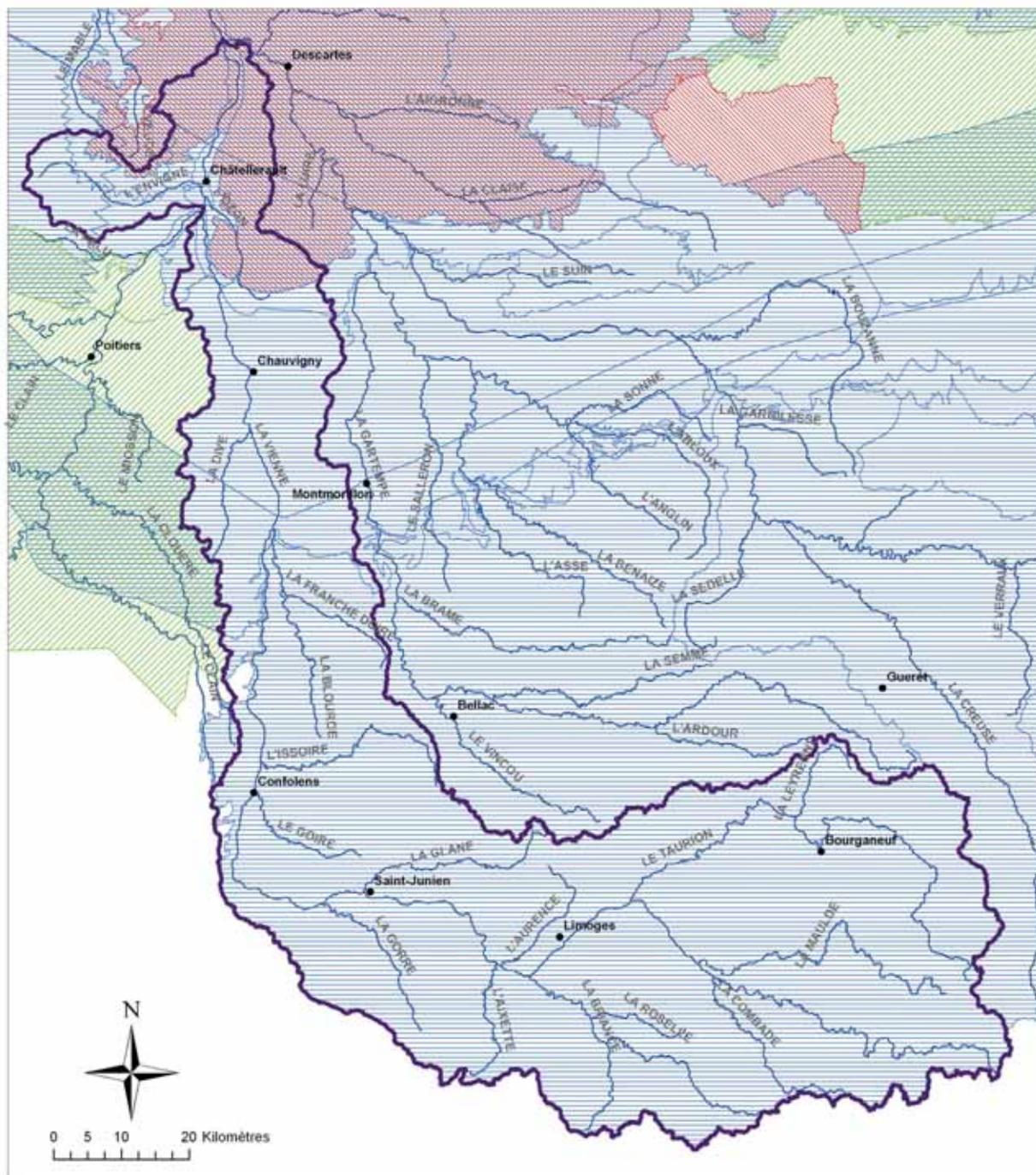
Sources : Agence de l'eau Loire Bretagne 09/2008, IGN.
Conception : EPTB Vienne - 2010

1.2 Caractérisation des masses d'eau sur le périmètre du SAGE Vienne

RISQUE QUANTITE Eaux Souterraines

Masses d'eau souterraines

-  Délais / Actions supplémentaires
-  Doute
-  Respect des objectifs
-  Périmètre du SAGE Vienne



Sources : Agence de l'eau Loire Bretagne 09/2008, IGN.
Conception : EPTB Vienne - 2010

INDICATEUR D'ÉTAT : 1. ÉTAT NATUREL DE RÉFÉRENCE

Descripteur :

1.3 Carte des milieux naturels

✓ Commentaire général descripteur :

Cette carte est réalisée à partir de CORINE Land Cover. Il s'agit d'une **base de données géographiques** issue d'un programme européen et réalisée **par interprétation d'images satellitaires**. Ce référentiel permet ainsi la description de **l'occupation du sol** à moyenne échelle à travers une nomenclature standard hiérarchisée.

5 grands types d'occupation du sol sont ainsi différenciés :

- territoires artificialisés,
- territoires agricoles,
- forêts et milieux semi-naturels,
- zones humides,
- surfaces en eau.

Cette carte permet ainsi de caractériser de manière générale la répartition des milieux dits naturels.

- ✓ **Préconisations suivies** : thème E.
- ✓ **Base de données ou structure en charge** : Corine Land Cover (IFEN).
- ✓ **Fréquence d'actualisation** : Pas d'actualisation disponible.
- ✓ **Référence initiale** : Carte " Forces et Faiblesses " p.34.

✓ Caractéristiques du bassin :

De façon générale, sur **le bassin amont**, les **milieux naturels** sont d'une richesse importante (landes sèches, tourbières, prairies humides...). Les **forêts**, en extension, sont essentiellement d'origine anthropique (conifères).

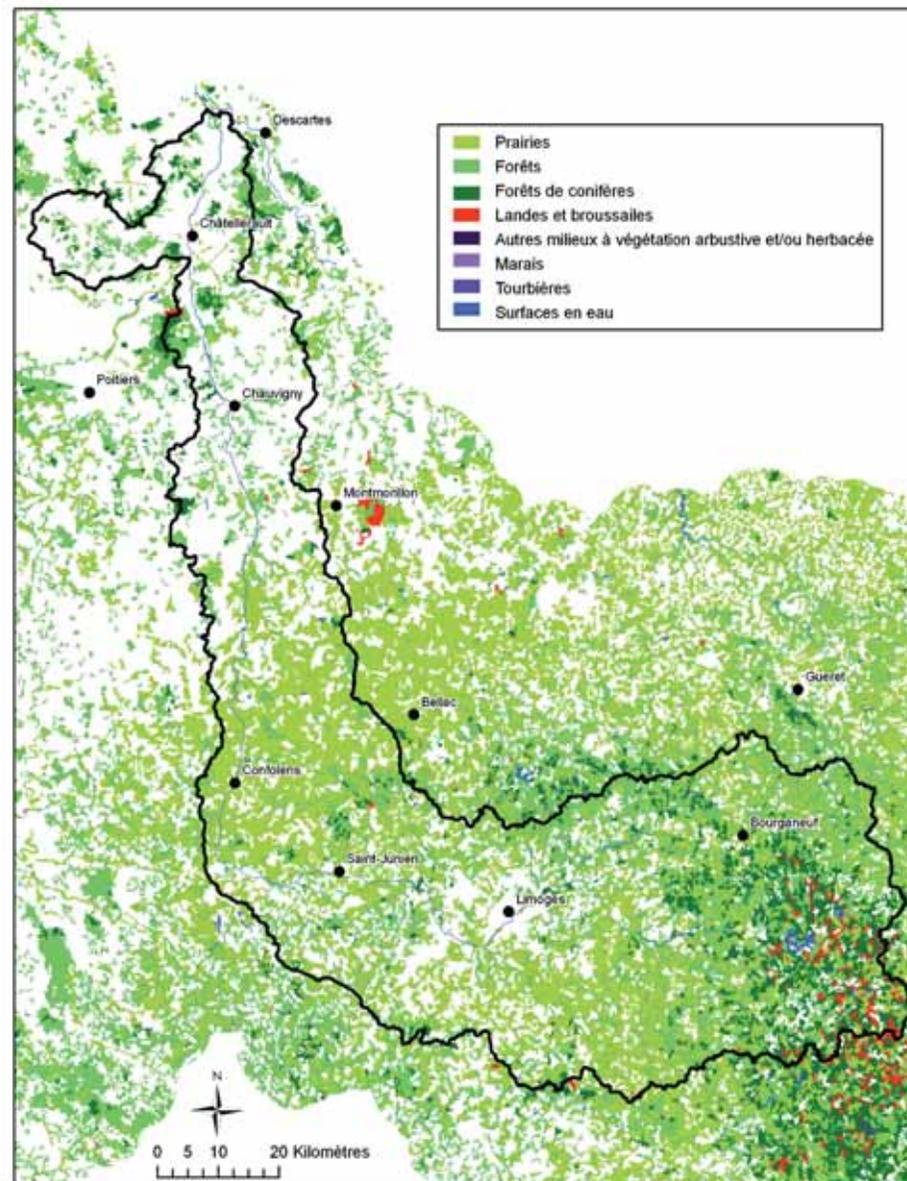
Le **bassin médian** est caractérisé par la part importante de **prairies** en liaison avec l'activité d'élevage et le **bassin aval** voit réapparaître les **forêts entrecoupées d'une majorité de parcelles cultivées**.

Extrait de « Forces et Faiblesses du bassin de la Vienne » :

... Le bassin de la Vienne possède un patrimoine naturel important et diversifié. Les inventaires réalisés ont pu mettre en évidence les milieux naturels du bassin. Les principaux milieux du bassin de la Vienne sont **les vallées des cours d'eau, les îles** qui naissent sur la Vienne aval, **les lacs et les étangs, les tourbières, les landes et les pelouses, les bois et les forêts, les bocages et les haies** mais également **les anciennes carrières**, nées de la main de l'homme et qui peuvent devenir des habitats de substitution pour les oiseaux. Ces milieux abritent une flore et une faune variées qui ont parfois dû s'adapter à des conditions de vie très particulières comme dans les tourbières. Ils constituent également de part leur rareté un patrimoine exceptionnel...

+ cf. descripteur 8.2 Carte de l'aire urbanisée, industrialisée et agricole (p. 74).

1.3 Carte des milieux naturels



Source : Corine Land Cover 2006, IGN
Conception : EPTB Vienne, 2009

INDICATEUR D'ÉTAT :

2. ASPECTS QUALITATIFS DES EAUX DE SURFACE

De multiples descripteurs pourraient être utilisés pour qualifier la qualité de l'eau. Seules les variables représentatives des pollutions les plus courantes ont été retenues : azote, nitrates, phosphore, matières organiques et oxydables, pesticides et métaux lourds.

Des analyses complémentaires, touchant à l'origine des pollutions ou aux politiques de lutte seront possibles en consultant les indicateurs de pressions ou les indicateurs de réponses.

INDICATEUR D'ÉTAT : 2. ASPECTS QUALITATIFS DES EAUX DE SURFACE

Descripteur :

2.1 Carte des matières azotées et/ou % de points par classe de qualité

✓ **Commentaire général descripteur :**

L'origine des **produits azotés** dans les eaux peut être naturelle (pluies, lessivage du sol) ou **anthropique** (eaux résiduaires urbaines, eaux usées industrielles, engrais). Ce type de pollution accompagne généralement la pollution par les matières organiques et oxydables et tend à évoluer dans le même sens. Elle traduit également un **enrichissement du cours d'eau en matières nutritives** qui peut conduire à son **eutrophisation**.

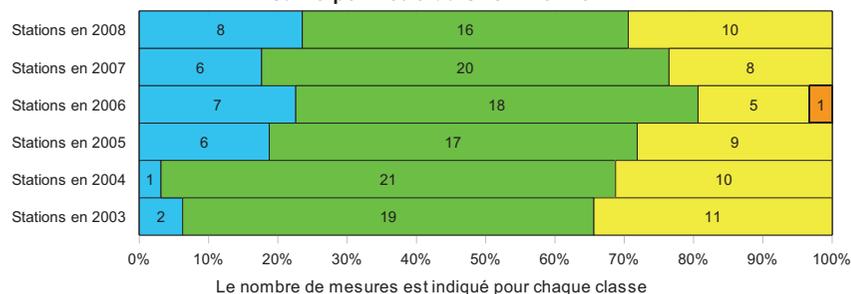
L'altération matières azotées est évaluée à partir des paramètres suivants : NH_4^+ , NKJ, NO_2^- .

Le suivi des concentrations en matières azotées et de l'ensemble des paramètres, au niveau des stations de mesures du **réseau de bassin Loire Bretagne** et des **réseaux départementaux** permet d'évaluer la qualité générale de l'eau superficielle.

- ✓ **Préconisation suivie :** 28.
- ✓ **Base de données ou structure en charge :** AELB (<http://carto.eau-loire-bretagne.fr/osur/info.htm>), Département, DREAL.
- ✓ **Fréquence d'actualisation :** Annuelle.
- ✓ **Référence initiale :** Carte " Forces et Faiblesses " p.54.

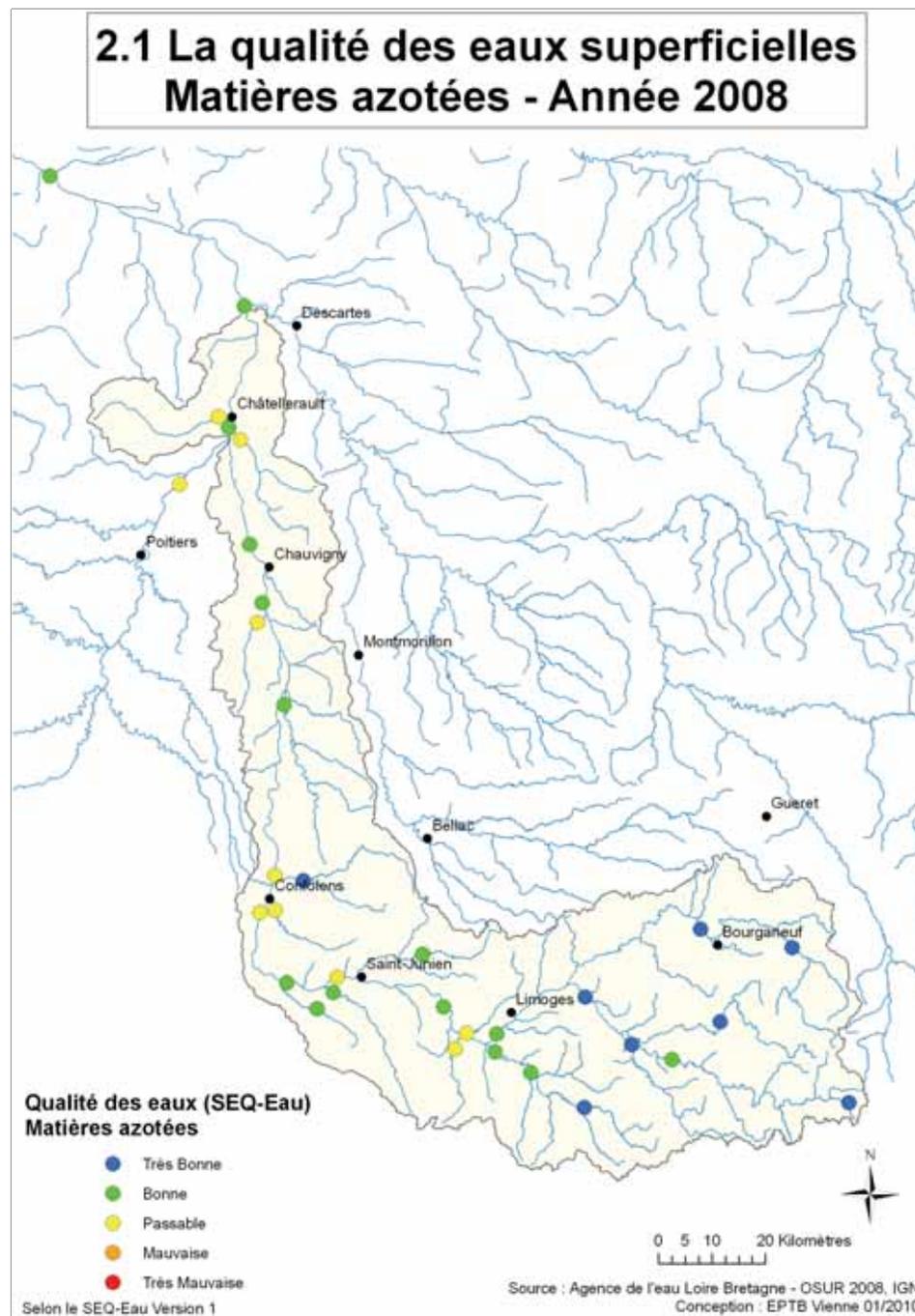
✓ **Caractéristiques du bassin :**

Pourcentage par classe de qualité SEQ-eau pour les Matières azotées sur le périmètre du SAGE Vienne



Depuis 2005, la qualité des eaux superficielles pour les matières azotées varie peu. Par ailleurs, depuis 2003, on remarque une **amélioration de ce paramètre**, plus particulièrement sur l'amont du bassin.

Cependant, en 2008, 29 % de stations sont classées en qualité « passable » sur les parties médiane et aval de la Vienne, alors qu'elles n'étaient que 23% en 2007.



INDICATEUR D'ÉTAT : 2. ASPECTS QUALITATIFS DES EAUX DE SURFACE

Descripteur :

2.2 Carte des nitrates et/ou % de points par classe de qualité

✓ **Commentaire général descripteur :**

La présence des **nitrates** dans les eaux est liée essentiellement aux **activités agricoles** (engrais chimiques) et peut gêner la production d'eau potable.

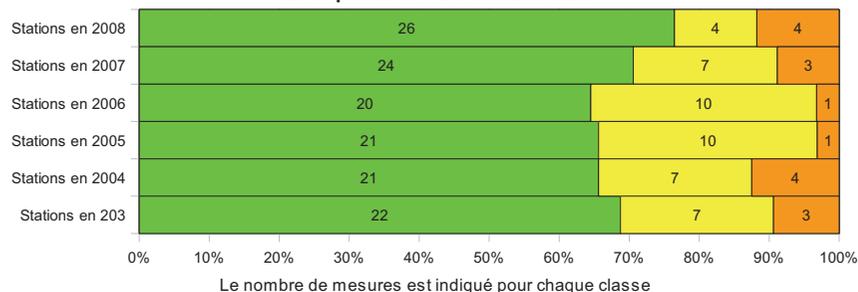
Le suivi des concentrations en nitrates et de l'ensemble des paramètres, au niveau des stations de mesures du **réseau de bassin Loire Bretagne** et des **réseaux départementaux**, permettra d'évaluer la qualité générale de l'eau superficielle.

La mise en place des actions du SAGE doit aboutir à la stabilisation ou la réduction des concentrations en nitrates dans les eaux superficielles du bassin de la Vienne.

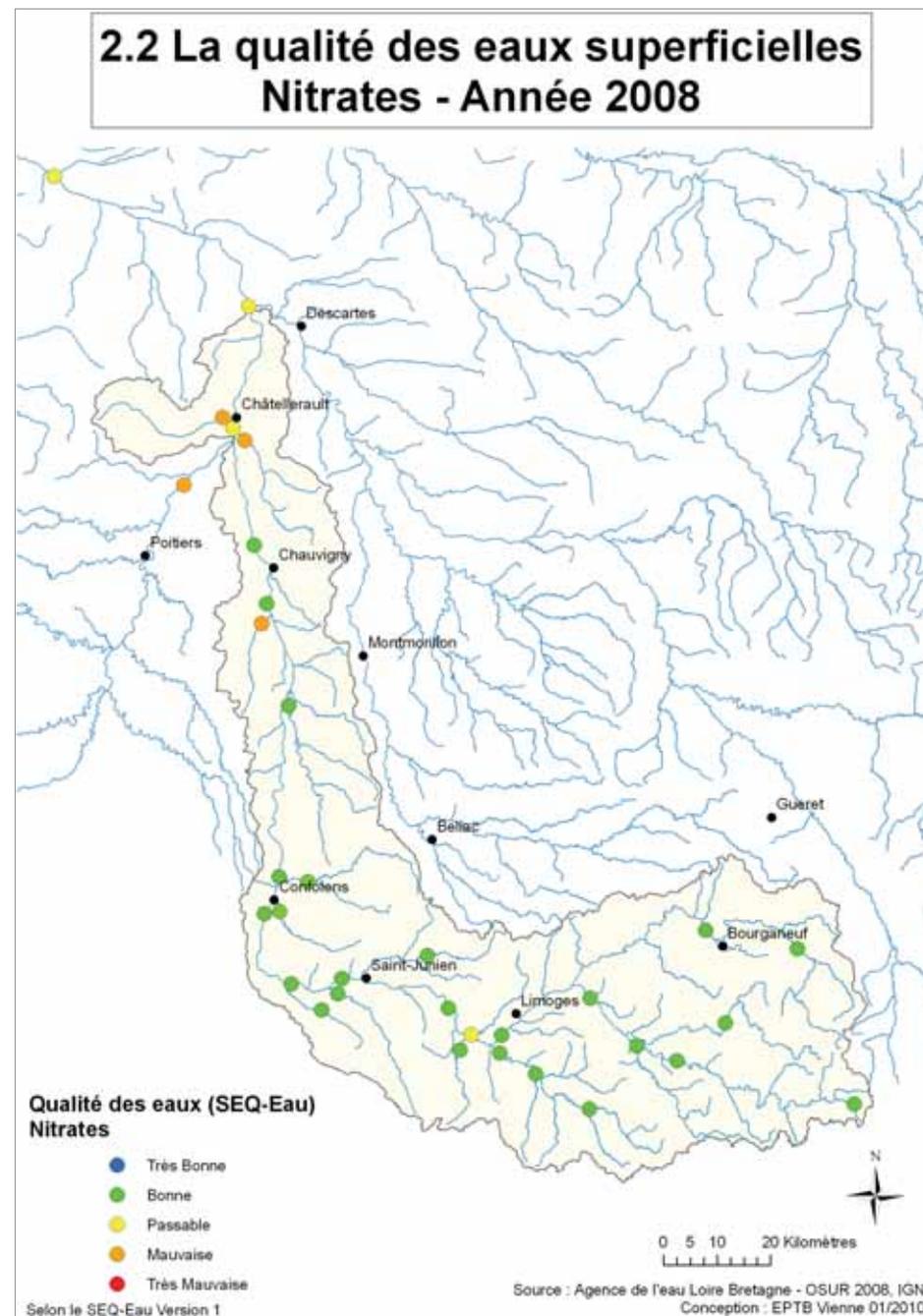
- ✓ **Préconisations suivies :** 22, 23, 24, 25.
- ✓ **Base de données ou structure en charge :** AELB (<http://carto.eau-loire-bretagne.fr/osur/info.htm>), Département, DREAL.
- ✓ **Fréquence d'actualisation :** Annuelle.
- ✓ **Référence initiale :** Carte " Forces et Faiblesses " p.56, Carte " Diagnostic " p.16.

✓ **Caractéristiques du bassin :**

Pourcentage par classe de qualité SEQ-eau pour les Nitrates sur le périmètre du SAGE Vienne



En 2008, 4 stations situées sur la partie aval (dont 1 sur le Clain) sont classées en qualité « mauvaise ». Cette situation démontre l'influence du Clain (dont l'occupation du sol du bassin est essentiellement agricole) sur la Vienne avec une dégradation sensible à l'amont et l'aval de Châtelleraut. Le nombre de stations classées en qualité « mauvaise » a augmenté en 2007 et 2008, alors qu'il n'était que de 1 pour les années 2005 et 2006. Néanmoins, sur le reste du bassin le pourcentage de stations classées en « Bonne qualité » augmente.



INDICATEUR D'ÉTAT : 2. ASPECTS QUALITATIFS DES EAUX DE SURFACE

Descripteur :

2.3 Carte des matières phosphorées et/ou % de points par classe de qualité

✓ Commentaire général descripteur :

La présence des **matières phosphorées** (phosphore total, orthophosphates) dans les eaux est liée aux **activités domestiques** (assainissement) et **agricoles** (engrais chimiques) et peut favoriser le développement du phénomène d'eutrophisation et la **prolifération d'algues**.

L'altération Matières Phosphorées est évaluée à partir des paramètres suivants : P total, PO₄³⁻

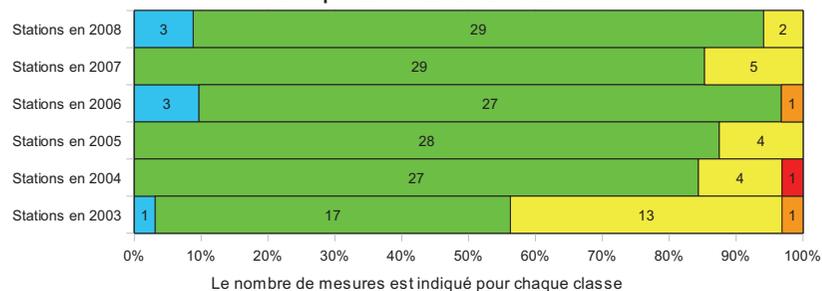
Le suivi des concentrations en matières phosphorées et de l'ensemble des paramètres, au niveau des stations de mesures du **réseau de bassin Loire Bretagne** et des **réseaux départementaux** permettra d'évaluer la qualité générale de l'eau superficielle.

La mise en place des actions du SAGE doit aboutir à la maîtrise des sources de pollution dispersées et diffuses et à la diminution des flux ponctuels de phosphore dans les eaux superficielles du bassin de la Vienne.

- ✓ **Préconisations suivies :** 7, 16, 27, 28, 29.
- ✓ **Base de données ou structure en charge :** AELB (<http://carto.eau-loire-bretagne.fr/osur/info.htm>), Département, DREAL.
- ✓ **Fréquence d'actualisation :** Annuelle.
- ✓ **Référence initiale :** Carte " Forces et Faiblesses " p.56, Carte " Diagnostic " p.12.

✓ Caractéristiques du bassin :

Pourcentage par classe de qualité SEQ-eau pour les Matières Phosphorées sur le périmètre du SAGE Vienne



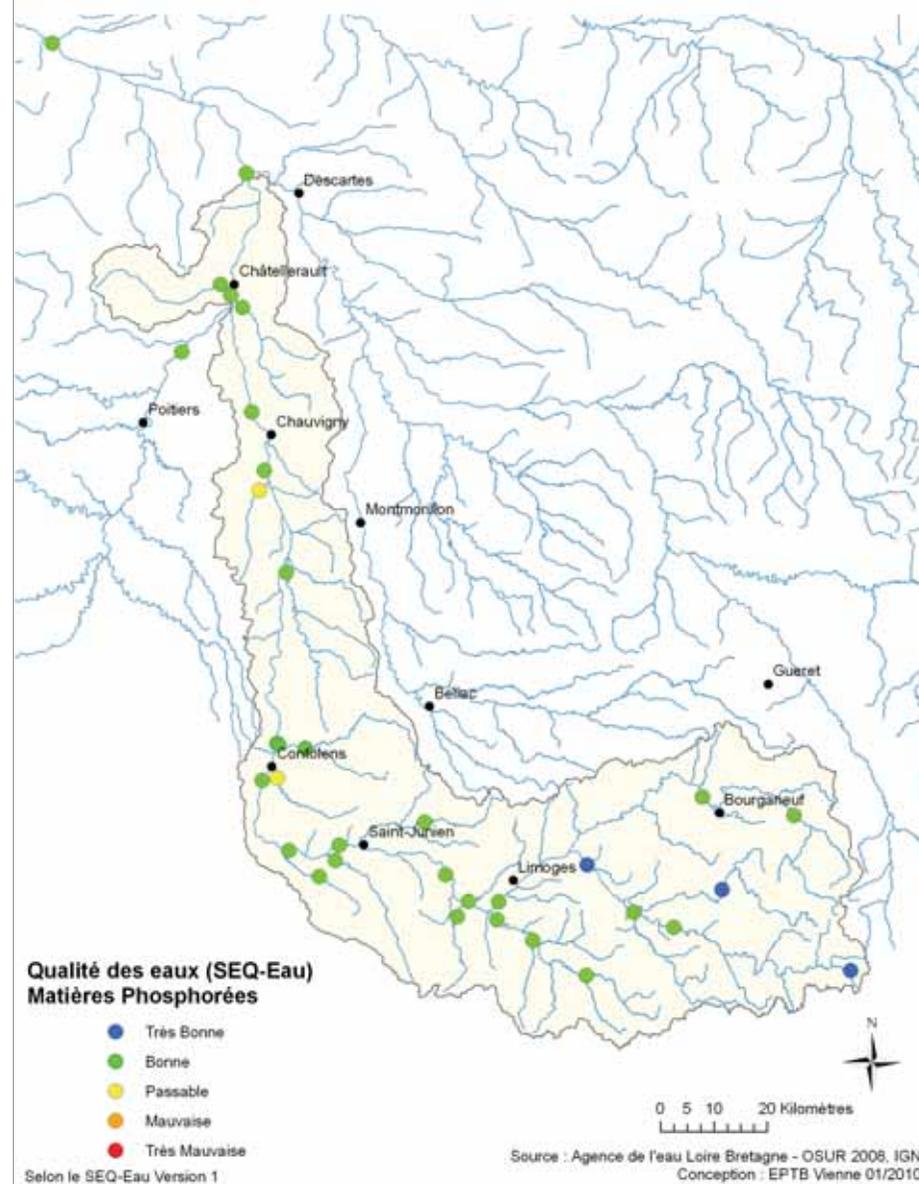
La qualité concernant les **Matières phosphorées s'est globalement améliorée** depuis 2003.

En 2008, la quasi totalité des stations (32/34) est classée en « bonne » ou « très bonne qualité ». Les deux stations restantes, situées sur la zone médiane et l'aval du bassin, sont classées en qualité « passable ».

A l'amont du bassin, la qualité continue à s'améliorer car 3 stations sont classées en « très bonne qualité », ce qui n'était pas le cas en 2007.

Il convient cependant de nuancer ces résultats de concentration de matières phosphorées dans les échantillons d'eau prélevés par les mécanismes d'adsorption du phosphore sur les sédiments qui réduisent les concentrations dans l'eau.

2.3 La qualité des eaux superficielles Matières Phosphorées - Année 2008



INDICATEUR D'ÉTAT : 2. ASPECTS QUALITATIFS DES EAUX DE SURFACE

Descripteur :

2.4 Carte des matières organiques et oxydables et/ou % de points par classe de qualité

✓ **Commentaire général descripteur :**

La présence des **matières organiques et oxydables** (oxygène dissous, taux de saturation en oxygène, DBO5, DCO, COD, ammonium (NH4+), azote Kjeldahl (NKJ)) dans les eaux est liée aux **activités domestiques** (assainissement) et **industrielles** (papeteries) et peut **perturber le fonctionnement des écosystèmes aquatiques**.

L'altération Matières Organiques et Oxydables est évaluée à partir des paramètres suivants : O₂, satO₂, DCO, DBO5, COD, NKJ, NH₄⁺.

Le suivi des concentrations en matières organiques et oxydables et de l'ensemble des paramètres, au niveau des stations de mesures du **réseau de bassin Loire Bretagne** et des **réseaux départementaux** permettra d'évaluer la qualité générale de l'eau superficielle. La mise en place des actions du SAGE doit aboutir à la **diminution des flux ponctuels de matières organiques** (industries et assainissement) dans les eaux superficielles du bassin de la Vienne.

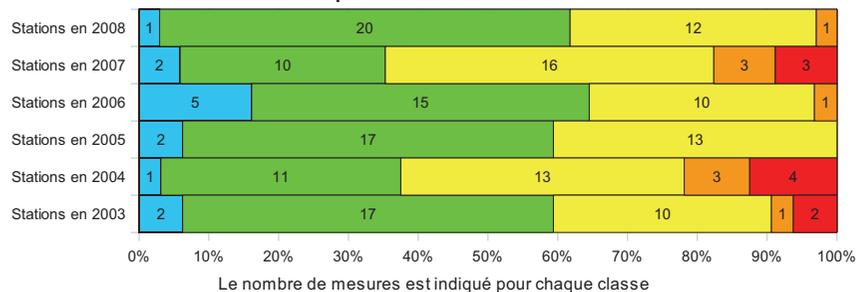
Objectif chiffré :

- au point nodal à Ingrandes : objectif de qualité sur le COD de **6 mgC/l** (DCO de 25 mg/l),
- au point nodal du Pont de Pilas : objectif de qualité sur le COD de **7 mgC/l** (DCO de 30 mg/l).

- ✓ **Préconisations suivies :** 7, 26, 27, 28.
- ✓ **Base de données ou structure en charge :** AELB (<http://carto.eau-loire-bretagne.fr/osur/info.htm>), Département, DREAL.
- ✓ **Fréquence d'actualisation :** Annuelle.
- ✓ **Référence initiale :** Carte " Forces et Faiblesses " p.56, Carte " Diagnostic " p.10.

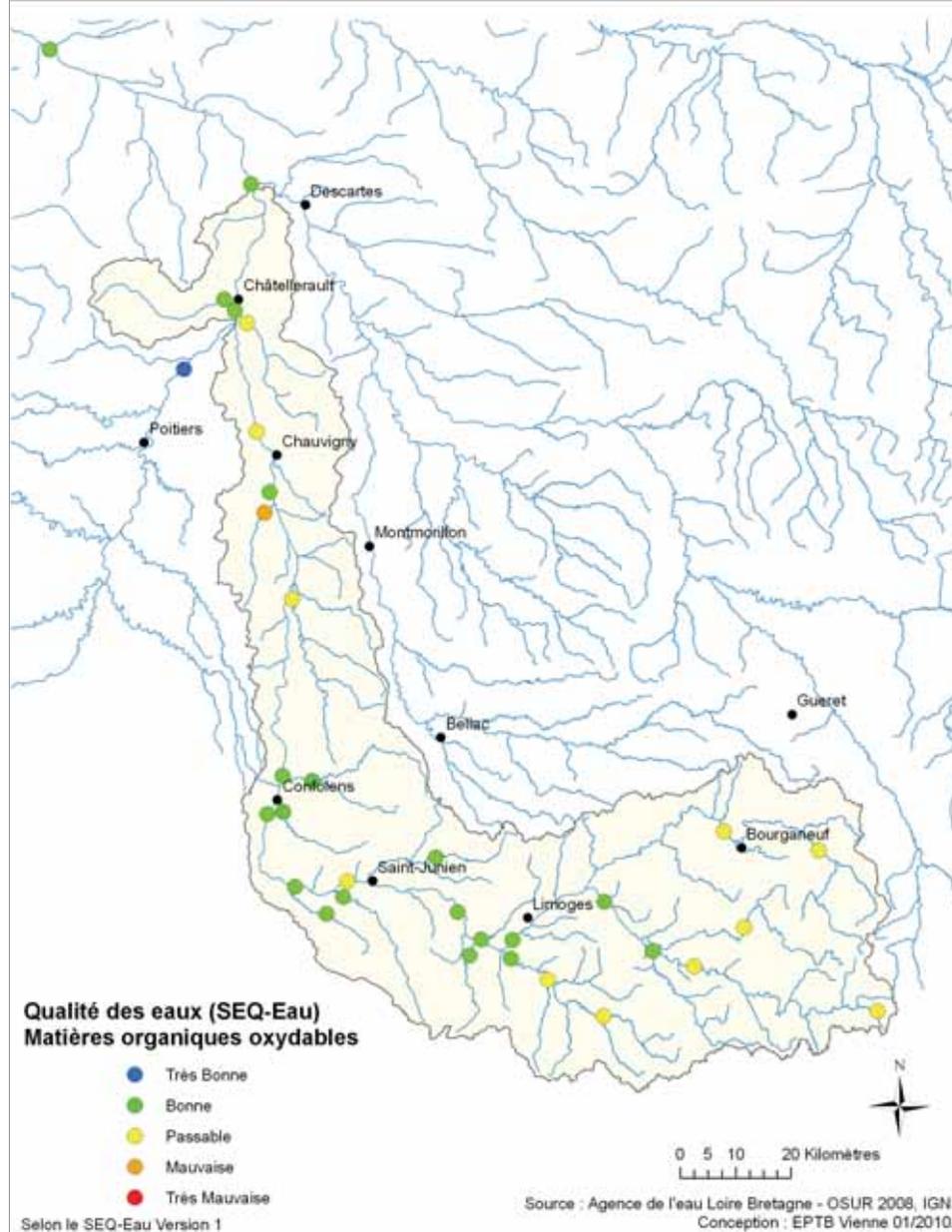
✓ **Caractéristiques du bassin :**

Pourcentage par classe de qualité SEQ-eau pour les Matières Organiques et Oxydables sur le périmètre du SAGE Vienne



La qualité concernant les matières organiques et oxydables est instable, mais s'est globalement améliorée en 2008 par rapport à l'année précédente. 1 seule station est désormais classée en « Mauvaise » qualité, et le nombre de stations classées en « Bonne qualité » a augmenté au profit de celles classées en qualité « Passable ». Néanmoins, le nombre de stations classées en « Très bonne » qualité a encore diminué.

2.4 La qualité des eaux superficielles Matières organiques oxydables - Année 2008



INDICATEUR D'ÉTAT : 2. ASPECTS QUALITATIFS DES EAUX DE SURFACE

Descripteur :

2.5 Carte ou tableau des pesticides et/ou % de points par classe de qualité

✓ Commentaire général descripteur :

La présence des **pesticides** dans les eaux est liée essentiellement aux **activités agricoles** et peut **gêner la production d'eau potable** et **perturber fortement le fonctionnement des écosystèmes aquatiques**.

Le suivi des concentrations en pesticides et de l'ensemble des paramètres, au niveau des stations de mesures du **réseau de bassin Loire Bretagne**, des **réseaux départementaux** et des **réseaux ARS (Agence régionale de santé)** permettra d'évaluer la qualité générale de l'eau superficielle.

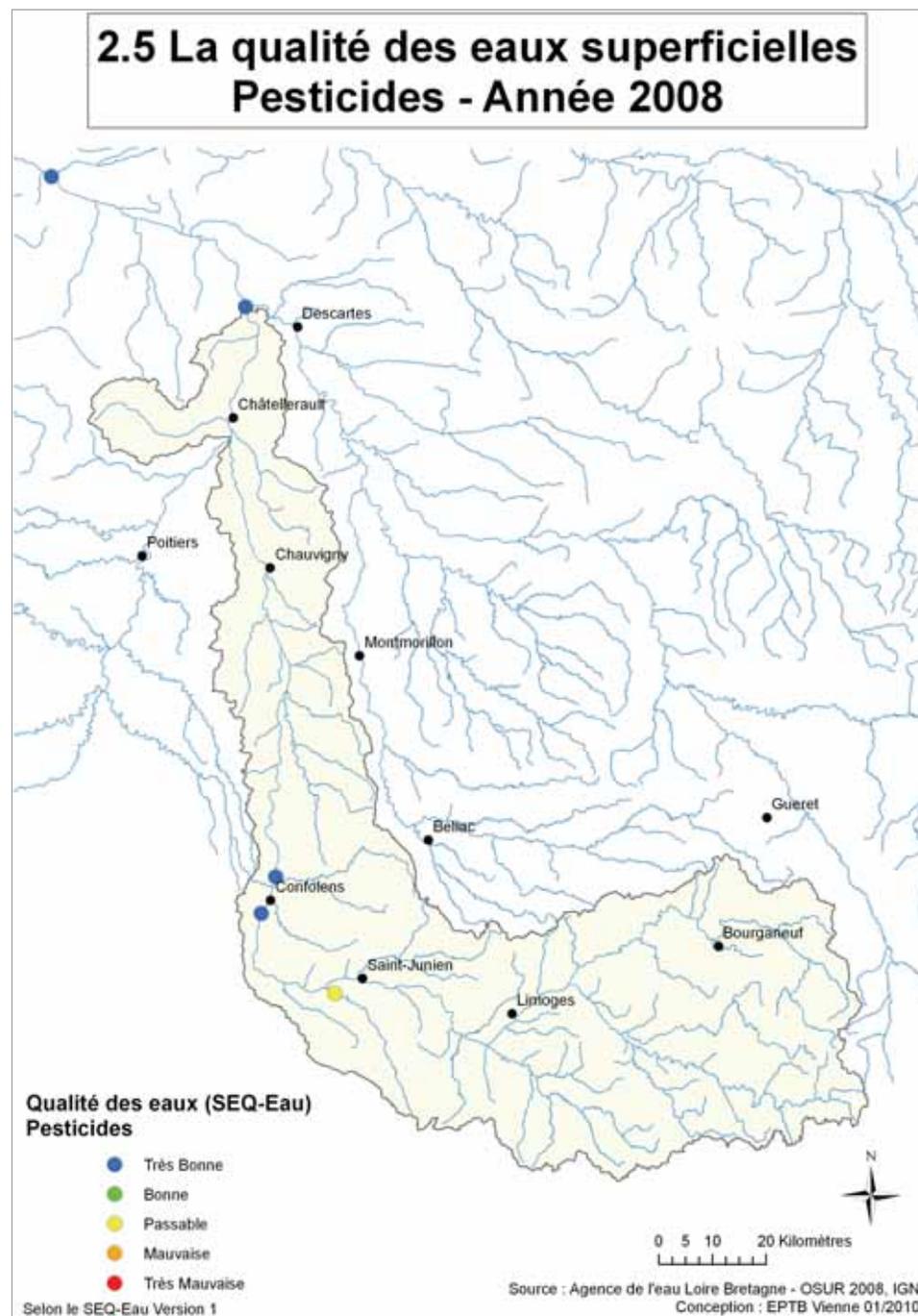
Le SAGE Vienne doit aboutir à la **maîtrise des sources de pollutions dispersées et diffuses**.

- ✓ **Préconisations suivies :** 1, 21.
- ✓ **Base de données ou structure en charge :** GRAP, AELB (<http://carto.eau-loire-bretagne.fr/osur/info.htm>), Département, ARS.
- ✓ **Fréquence d'actualisation :** Annuelle.
- ✓ **Référence initiale :** Tableau " Diagnostic " p.14.

✓ Caractéristiques du bassin :

Les données du réseau de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne sont limitées concernant cette altération. Les pesticides sont néanmoins de plus en plus recherchés sur les stations du bassin. A ce titre, ces données doivent être interprétées avec précaution car elles ne permettent pas une appréciation suffisante de la situation réelle. De plus, le calcul SEQ-Eau s'est basé sur la prise en compte des principaux pesticides. Les produits de dégradation ne sont par exemple pas intégrés dans le calcul.

Sur les 5 stations analysées en 2008, 4 présentent une « très bonne » qualité et une seule présente un qualité « passable ».



Descripteur :
2.6 Tableau des métaux lourds sur bryophytes et/ou % de points par classe de qualité

✓ **Commentaire général descripteur :**

Les **métaux** et les éléments proches (arsenic) présents dans les rivières peuvent être d'origine **naturelle** (nature des sols et des couches géologiques) ou **anthropique** (traitement de surface, métallurgie, mines, usages agricoles...). Dans certains secteurs, le bruit de fond peut être élevé. Ces éléments peuvent avoir des **conséquences importantes sur les milieux aquatiques** (bio-accumulation dans les organismes) et **peuvent gêner la production d'eau potable**.

Le suivi des concentrations en pesticides et de l'ensemble des paramètres, au niveau des stations de mesures du **réseau de bassin Loire Bretagne**, des **réseaux départementaux** permettra d'évaluer la qualité générale de l'eau superficielle.

La quantification des **rejets directs** sur la Vienne devra prendre en compte ce paramètre.

- ✓ **Préconisations suivies :** 5.
- ✓ **Base de données ou structure en charge :** AELB (<http://carto.eau-loire-bretagne.fr/osur/info.htm>).
- ✓ **Fréquence d'actualisation :** Annuelle.
- ✓ **Référence initiale :** Tableau " Diagnostic " n°2 p.17.

✓ **Caractéristiques du bassin :**

Descripteur en attente de données

TABLEAU BILAN POUR L'ENSEMBLE DES PARAMÈTRES DE 2000 À 2008 ET POUR L'ENSEMBLE DES STATIONS DE L'AMONT VERS L'AVAL SELON LE CLASSEMENT SEQ EAU :

très bon	100-80
bon	80-60
passable	60-40
mauvais	40-20
très mauvais	20-0

MOOX	Matières organiques Oxydables
AZOT	Matières azotées
NITR	Nitrates

Station	RIVIERE	MOOX 00	MOOX 01	MOOX 02	MOOX 03	MOOX 04	MOOX 05	MOOX 06	MOOX 07	MOOX 08	AZOT 00	AZOT 01	AZOT 02	AZOT 03	AZOT 04	AZOT 05	AZOT 06	AZOT 07	AZOT 08	NITR 00	NITR 01	NITR 02	NITR 03	NITR 04	NITR 05	NITR 06	NITR 07	NITR 08	
75700	Vienne à Saint-Setiers	30	80	80	80	0	44	64	43	62	72	80	80	80	78	80	80	80	83	79	79	78	78	79	76	76	78	76	
75850	Vienne à Bujaleuf	-	64	33	60	14	64	80	57	66	-	80	80	60	74	66	80	80	68	-	72	73	72	72	70	72	74	73	
75879	Combade à Masteon	-	64	-	-	-	-	-	-	-	-	80	-	-	-	-	-	-	-	-	62	-	-	-	-	-	-	-	
75882	Combade à Saint-Denis-des-Murs	-	-	82	60	19	72	80	65	70	-	-	78	60	62	76	80	76	80	-	-	62	63	63	61	61	61	63	
75890	Maulde à Peyrat-le-Chateau	-	21	68	50	16	68	70	46	45	-	80	76	50	80	80	80	80	80	-	76	76	75	75	76	75	76	78	
76000	Vienne à Royeres	67	80	60	66	62	80	80	66	73	79	80	80	77	77	80	80	80	80	80	72	70	74	70	70	69	68	70	69
76400	Taurion à Vidailat	51	60	42	60	43	60	62	80	55	80	80	80	52	55	80	80	80	80	76	76	76	76	57	74	75	74	78	
77000	Taurion à Masabraud-Merignat	47	43	64	62	56	60	54	68	57	72	80	77	80	64	80	77	80	80	74	75	72	69	72	69	68	70	75	
79000	Vienne à Isle	53	60	60	68	29	66	68	48	61	60	73	77	74	66	76	66	76	63	69	69	70	68	68	68	64	68	68	
79200	Grande Briance à Glanges	-	40	66	60	25	68	80	63	51	-	80	76	60	69	80	71	77	80	-	63	62	62	62	60	60	62	61	
79490	Ligoure à Saint-jean-Ligoure	-	43	80	60	22	80	72	5	44	-	80	80	60	63	77	67	68	66	-	67	62	65	37	60	60	62	62	
79600	Briance à Condat sur Vienne	47	80	60	62	53	65	74	53	64	69	77	71	77	70	64	66	67	68	65	65	66	60	62	61	60	65	64	
79700	Arence à Aixe sur Vienne	-	30	42	60	50	66	66	54	68	-	65	53	60	56	58	49	58	57	-	55	56	58	58	56	55	56	58	
79750	Aixette à Aixe sur Vienne	-	61	42	60	40	58	64	51	66	-	65	68	60	56	61	63	64	58	-	64	62	61	60	57	56	55	61	
79800	Vienne à Saint Priest sous Aixe	-	68	67	50	60	62	68	53	76	-	65	79	50	60	64	69	70	78	-	67	66	66	66	65	66	65	66	
80830	Glane à Oradour sur Glane	-	9	67	60	44	62	62	36	64	-	65	80	60	63	70	76	66	71	-	62	63	64	62	60	60	60	63	
80900	Vienne à Chaillac sur Vienne	53	60	60	60	60	61	66	46	55	60	77	74	74	74	70	74	71	59	68	69	70	65	68	65	62	68	66	
81300	Vienne à Chabanais	32	54	48	42	41	43	40	56	60	60	68	69	60	60	60	57	63	66	68	70	70	64	65	64	62	61	67	
80950	Gorre à Rochechouart	-	42	62	60	44	62	60	42	67	-	80	80	47	61	73	74	69	77	-	69	65	65	69	65	62	64	66	
81340	Graine à Chassenon	-	66	61	50	40	55	54	46	60	-	80	72	50	54	58	61	58	71	-	69	58	62	66	58	57	57	61	
82000	Vienne à Ansur sur Vienne	44	56	51	45	40	44	41	57	62	57	64	64	60	59	59	56	58	58	66	69	69	62	65	64	61	62	67	
82090	Goire à St Maurice des Lions	68	51		35		51		62	44	60	54		60		32		54	59	67	56		56		46		68	69	
82100	Vienne à Saint Germain de Confolens	45	67	55	54	43	46	33	30	62	45	32	60	63	56	59	56	56	57	65	70	66	62	67	62	62	68	67	
82180	Issoire à Esse	41	64		66		55		32	51	41	80		80		69		71	80	73	64		64		55		74	74	
82190	Issoire à St Germain de Confolens	45	50		63		47		4	40	45	56		56		52		66	60	73	62		62		57		74	75	
82350	Blourde à Persac	-	-	51	30	52	41	49	5	55	-	-	60	44	72	59	80	68	71	-	-	62	55	74	44	64	60	63	
82450	Dive à Valdivienne	-	-	60	47	81	40	80	65	30	-	-	56	58	58	40	63	60	51	-	-	48	43	43	51	49	44	26	
82500	Vienne à Valdivienne	62	72	56	45	51	51	53	61	61	63	71	69	66	69	71	66	60	71	65	66	64	62	60	64	58	64	63	
84700	Vienne à Bonnes	-	-	57	47	60	48	54	46	55	-	-	69	60	71	60	77	71	69	-	-	63	60	60	60	61	61	60	
85000	Clain à Dissay	70	62	60	80	79	73	77	80	80	44	41	34	47	58	57	63	58	56	27	28	29	29	27	34	26	29	29	
86100	Ozon à Chatelleraut	-	-	47	12	62	42	73	55	53	-	-	54	54	54	63	58	58	-	-	38	35	38	43	41	30	38		
86200	Vienne à Chatelleraut	67	80	56	62	62	67	52	45	62	56	63	60	63	69	69	38	69	71	49	47	53	48	47	58	52	43	49	
86320	Envigne à Chatelleraut	-	-	60	12	62	41	50	75	61	-	-	42	43	52	48	52	52	50	-	-	30	24	27	51	42	26	28	
86400	Vienne à Ingrandes	66	61	-	66	74	61	-	-	-	58	58	-	58	69	69	-	-	-	51	44	-	48	48	57	-	-	-	
86500	Vienne à Port de Piles	69	66	62	62	60	62	61	69	63	58	58	58	63	71	69	66	71	69	45	47	49	49	47	58	50	49	53	
98200	Vienne à Candes Saint Martin	69	70	47	45	60	56	41	64	60	63	66	62	66	69	66	69	74	71	48	48	51	49	48	55	52	41	53	
Total		1026	1724	1806	1901	1504	2021	1928	1728	2003	1142	2078	2118	2132	2069	2286	2099	2309	2316	1200	1900	1903	2071	1882	2093	1837	2039	2089	
Nombre notes		19	30	31	35	32	35	31	34	34	19	30	31	35	32	35	31	34	34	19	30	31	35	32	35	31	34	34	
Moyenne (sur 100)		54,0	57,5	58,3	54,3	47,0	57,7	62,2	50,8	58,9	60,1	69,3	68,3	60,9	64,7	65,3	67,7	67,9	68,1	63,2	63,3	61,4	59,2	58,8	59,8	59,3	60,0	61,4	

	PHOS	PES	IBGN
très bon	100-80	100-80	17 à 20
bon	80-60	80-60	13 à 16
passable	60-40	60-40	9 à 12
mauvais	40-20	40-20	5 à 8
très mauvais	20-0	20-0	< 5

PHOS	Matières Phosphorées
PES	Pesticides
IBGN	Indice Biologique Global Normalisé

Station	RIVIERE	PHOS 00	PHOS 01	PHOS 02	PHOS 03	PHOS 04	PHOS 05	PHOS 06	PHOS 07	PHOS 08	PES 00	PES 01	PES 02	PES 03	PES 04	PES 05	PES 06	PES 07	PES 08	IBGN 00	IBGN 01	IBGN 02	IBGN 03	IBGN 04	IBGN 05	IBGN 06	IBGN 07	IBGN 08	
75700	Vienne à Saint-Setiers	76	76	80	81	77	73	82	77	80	-	-	-	-	-	-	-	-	-	18	18	17	15	-	-	19	19	-	
75850	Vienne à Bujaleuf	-	64	35	64	68	74	81	66	73	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	16	-	17	-	17	-	16	-	
75879	Combade à Masteon	-	63	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
75882	Combade à Saint-Denis-des-Murs	-	-	22	64	74	79	76	79	73	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	16	-	17	-	17	20	-	
75890	Maulde à Peyrat-le-Chateau	-	47	47	64	76	65	82	79	81	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14	-	16	-	17	-	17	-	
76000	Vienneà Royeres	76	83	79	79	68	79	79	79	80	-	-	80	80	80	80	80	78	-	-	15	16	16	16	-	-	18	20	-
76400	Taurion à Vidaillet	62	64	73	65	63	76	78	78	77	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	19	16	16	17	-	-	20	20	19
77000	Taurion à Masabraud-Merignat	73	68	79	76	76	75	76	78	71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15	18	17	17	-	-	-	20	17
79000	Vienne à Isle	70	66	73	69	71	56	63	73	72	-	-	80	80	80	80	80	-	-	-	10	10	13	15	-	-	17	18	-
79200	Grande Briance à Glanges	-	41	22	55	68	77	79	75	71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	16	-	16	-	17	18	17	
79490	Ligoure à Saint-jean-Ligoure	-	50	44	57	62	73	68	61	72	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13	-	15	-	15	-	14	-	-
79600	Briance à Condat sur Vienne	73	80	75	73	65	69	76	63	69	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13	17	17	18	-	-	8	17	-
79700	Arence à Aix sur Vienne	-	47	40	55	68	65	71	64	61	-	-	-	-	-	-	-	78	-	-	-	9	-	13	-	11	15	-	
79750	Aixette à Aix sur Vienne	-	53	11	55	64	63	65	65	75	-	-	-	-	-	-	-	78	-	-	13	-	13	-	13	-	15	-	-
79800	Vienne à Saint Priest sous Aix	-	29	51	44	70	63	73	71	76	-	-	-	-	-	-	-	78	-	-	-	-	12	-	12	13	17	-	-
80830	Glane à Oradour sur Glane	-	40	56	57	55	67	75	64	74	-	-	-	-	-	-	-	78	-	-	16	-	17	-	17	-	18	-	-
80900	Vienne à Chailac sur Vienne	64	73	69	67	65	65	73	71	76	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14	15	16	19	-	-	16	18	15
81300	Vienen à Chabanais	62	73	70	65	64	53	63	75	73	-	-	-	-	-	-	-	78	-	-	14	17	15	19	14	-	13	14	-
80950	Gorre à Rochechouart	-	61	70	52	73	72	69	72	77	-	-	-	-	-	-	-	78	47	-	13	-	18	-	16	-	18	14	-
81340	Graine à Chassenon	-	44	57	47	72	64	68	73	72	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	17	-	18	-	15	17	-	-
82000	Vienne à Ansac sur Vienne	65	75	61	63	61	61	65	75	71	-	-	-	-	-	-	-	78	80	14	14	17	14	15	-	14	15	11	-
82090	Goire à St Maurice des Lions	67	63	-	45	-	63	-	43	41	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11	14	-
82100	Vienne à Saint Germain de Confolens	61	62	44	47	7	61	24	45	71	-	-	-	-	-	-	-	-	80	-	-	-	-	-	-	-	-	11	-
82180	Issoire à Esse	71	65	-	56	-	65	-	52	64	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14	16	-
82190	Issoire à St Germain de Confolens	61	64	-	50	-	64	-	46	63	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11	16	-
82350	Blourde à Persac	-	-	55	43	68	68	73	57	75	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8	-	-	11	-	-
82450	Dive à Valdivienne	-	-	54	57	71	67	71	72	51	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13	-	-	13	8	-
82500	Vienne à Valdivienne	65	71	61	63	67	71	71	73	73	-	-	-	-	-	-	-	78	-	-	13	9	13	18	16	-	10	8	9
84700	Vienne à Bonnes	-	-	67	64	63	67	67	73	73	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7	-	-	14	14	-
85000	Clain à Dissay	63	66	14	57	71	69	68	68	75	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10	16	-	-	9	13	-	14	-
86100	Ozon à Chatelleraut	-	-	49	45	57	68	71	67	69	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11	-	-	11	10	-
86200	Vienne à Chatelleraut	63	68	68	69	72	75	74	72	75	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
86320	Envigne à Chatelleraut	-	-	47	28	54	53	61	72	64	-	-	-	-	-	-	-	78	-	-	-	-	-	13	-	-	-	16	11
86400	Vienne à Ingrandes	61	65	-	67	69	71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
86500	Vienne à Port de Piles	62	67	40	68	65	72	74	76	72	-	71	60	80	80	80	80	78	80	-	-	12	11	14	-	12	15	11	-
98200	Vienne à Candes Saint Martin	69	72	64	62	71	76	78	76	72	80	77	65	80	80	78	80	76	80	15	11	16	15	15	-	12	-	-	-
Total		1264	1860	1677	2073	2095	2379	2194	2330	2412	80	148	285	320	320	318	320	934	367	170	262	243	326	175	120	243	483	203	-
Nombre note		16	27	31	32	32	32	31	34	34	1	2	4	4	4	4	4	12	5	12	18	16	21	13	8	17	31	15	-
Moyenne (sur 100)		79,0	68,9	54,1	64,8	65,5	74,3	70,8	68,5	70,9	80,0	74,0	71,3	80,0	80,0	79,5	80,0	77,8	73,4	14,2	14,6	15,2	15,5	13,5	15,0	14,3	15,6	13,5	-

	IBD et IPS	IBMR
très bon	17 à 20	> 14
bon	13 à 16	14 – 12
passable	9 à 12	12 – 10
mauvais	5 à 8	10 – 8
très mauvais	< 5	< 8

IBD	Indice Biologique Diatomée
IPS	Indice de Polluosensibilité
IBMR	Indice Biologique Macrophytique en Rivière

Station	RIVIERE	IPS 00	IPS 01	IPS 02	IPS 03	IPS 04	IPS 05	IPS 06	IPS 07	IPS 08	IBD 00	IBD 01	IBD 02	IBD 03	IBD 04	IBD 05	IBD 06	IBD 07	IBD 08	IBMR 06	IBMR 07	IBMR 08
75700	Vienne à Saint-Setiers	18,3	16,9	18,1	17,2	-	-	10,7	17,5	18	19,9	19,9	18,8	19,5	-	-	13,1	18,1	-	3	-	-
75850	Vienne à Bujaleuf	-	-	-	-	-	-	-	18	-	-	-	-	-	-	-	-	17,5	-	-	-	13,17
75879	Combade à Masleon	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
75882	Combade à Saint-Denis-des-Murs	-	-	-	-	-	-	-	17,6	-	-	-	-	-	-	-	-	18	-	-	-	-
75890	Maulde à Peyrat-le-Chateau	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
76000	Vienne à Royeres	16,2	17,2	16,3	17,1	-	-	17,8	17,8	17	17,5	19,5	14,6	14,6	-	-	19	17,5	18	-	-	12,95
76400	Taurion à Vidallat	-	-	-	-	-	-	-	19	-	-	-	-	-	-	-	-	18,4	-	-	-	-
77000	Taurion à Masabraud-Merignat	16,1	16,3	15,1	17,2	-	-	-	18,6	-	15,6	17,1	14,7	13,9	-	-	-	-	17,2	-	-	-
79000	Vienne à Isle	18,1	16,1	15,5	14,8	-	-	17,5	18,4	-	14,2	18,9	17,5	14,6	-	-	18,6	13,2	-	-	-	-
79200	Grande Briançe à Glanges	-	-	-	-	-	-	-	15,3	14	-	-	-	-	-	-	-	15,3	17	-	-	-
79490	Ligoure à Saint-jean-Ligoure	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
79600	Briançe à Condat sur Vienne	18,1	15	13,3	12,6	-	-	14,9	11	15	17,2	14,8	13,6	13,1	-	-	15,8	13	15	-	-	9,27
79700	Arençe à Aix sur Vienne	-	-	-	-	-	-	-	14,2	15	-	-	-	-	-	-	-	11	18	-	-	-
79750	Aixette à Aix sur Vienne	-	-	-	-	-	-	-	14,1	13	-	-	-	-	-	-	-	12,6	14	-	-	-
79800	Vienne à Saint Priest sous Aix	-	-	-	-	-	-	-	17	18	-	-	-	-	-	-	-	18,7	19	-	-	-
80830	Glane à Oradour sur Glane	-	-	-	-	-	-	-	13,8	16	-	-	-	-	-	-	-	15,5	17	-	-	-
80900	Vienne à Chaillac sur Vienne	19	19	16,3	15,2	-	-	18,6	18,5	15	20	20	15,6	15,1	-	-	18	18,3	15	-	-	-
81300	Vienens à Chabanais	-	-	-	-	-	-	17,8	17,5	15	-	-	-	-	-	-	10,9	16,3	17	-	7,84	-
80950	Gorre à Rochechouart	-	-	-	-	-	-	-	16,6	73	-	-	-	-	-	-	-	12,4	-	-	-	8,27
81340	Graine à Chassenon	-	-	-	-	-	-	-	10,7	12	-	-	-	-	-	-	-	10,6	14	-	-	-
82000	Vienne à Ansac sur Vienne	17,1	14,9	15,8	14,1	17,3	-	14,6	18,6	11,8	14,3	17,6	15,1	14,5	17,2	-	13,6	17,8	14,2	-	7,29	8,97
82090	Goire à St Maurice des Lions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
82100	Vienne à Saint Germain de Confolens	-	-	-	-	-	-	-	13,9	11,8	-	-	-	-	-	-	-	14,9	14,2	-	-	-
82180	Issoire à Esse	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
82190	Issoire à St Germain de Confolens	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15,3	-	-	-
82350	Blourde à Persac	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
82450	Dive à Valdivienne	-	-	-	-	-	-	-	12,4	-	-	-	-	-	-	-	-	14,6	-	-	-	-
82500	Vienne à Valdivienne	15,2	15,7	14,3	8,1	17,6	-	14,8	10,1	12	9,6	16,3	14,3	13,7	14,5	-	11,9	18,4	13,3	-	8,39	8,13
84700	Vienne à Bonnes	-	-	-	-	-	-	-	17,7	-	-	-	-	-	-	-	-	12,3	-	-	-	-
85000	Clain à Dissay	13,5	14,9	-	-	-	-	-	11,3	-	11,5	13	-	-	-	-	-	13,7	-	-	-	-
86100	Ozon à Chatelleraut	-	-	-	-	-	-	-	12	-	-	-	-	-	-	-	-	15,8	-	-	-	-
86200	Vienne à Chatelleraut	12,4	10,2	10,5	9,5	8,5	-	-	12,8	-	11,3	11,2	11,7	9,5	10,8	-	-	11,6	-	-	-	-
86320	Envigne à Chatelleraut	-	-	-	-	-	-	-	11,5	12,2	-	-	-	-	-	-	-	14,5	13,9	-	8,65	8,14
86400	Vienne à Ingrandes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
86500	Vienne à Port de Fles	9,1	11,7	8,9	10,4	9,7	-	-	11,2	12	11,2	13,8	10,7	13,4	13,4	-	-	12,2	14	-	7,44	8,24
98200	Vienne à Candes Saint Martin	-	-	-	-	-	-	-	9,1	9	9,1	8,3	7,5	5,6	8,8	-	12,6	10,6	9,9	-	-	-
Tota		173,1	167,9	144,1	136,2	53,1	0	126,7	416,2	309,8	171,4	190,4	154,1	147,5	64,7	0	133,5	420	258,8	3	39,61	77,14
Nombre note		11	11	10	10	4	0	8	28	18	12	12	11	11	5	0	9	28	17	1	5	8
Moyenne (sur 100)		15,7	15,3	14,4	13,6	13,3	0	15,8	14,9	17,2	14,3	15,9	14,0	13,4	12,9	0,0	14,8	15,0	15,2	3,0	7,9	9,6

INDICATEUR D'ÉTAT :

3. ASPECTS QUALITATIFS DES EAUX SOUTERRAINES

Depuis plusieurs années, la prise de conscience de la dégradation de la qualité des eaux souterraines s'est accrue. Les descripteurs élémentaires du taux de nitrates et du taux de pesticides ont été retenus pour suivre l'éventuelle dégradation.

Des compléments d'informations pourront être trouvés dans les indicateurs de pressions et de réponses.

Descripteur :

3.1 Carte ou tableau des nitrates dans les captages AEP (zones amont et médiane) et nappes souterraines (zone aval)

✓ **Commentaire général descripteur :**

La présence des nitrates dans les eaux est prioritairement liée aux **activités agricoles** (engrais chimiques) et peut **gêner la production d'eau potable**.

Les données présentées sont issues de la base de données **ADES**, banque nationale d'Accès aux Données sur les Eaux Souterraines qui rassemble sur un site Internet public (www.ades.eaufrance.fr/) des données quantitatives et qualitatives relatives aux eaux souterraines.

Les données sur la qualité ne portent que sur l'eau brute et non pas sur l'eau distribuée et correspondent aux données transmises par le Ministère en charge de la Santé (captages d'eau brute à usage public dans le cadre du contrôle sanitaire – Base SISE-eaux) et par l'Agence de l'eau Loire Bretagne (Réseau de surveillance de la qualité des eaux souterraines du bassin Loire-Bretagne).

La mise en place des actions du SAGE doit aboutir à la **bonne qualité des eaux souterraines destinées à l'alimentation en eau potable** du bassin de la Vienne.

- ✓ **Préconisations suivies :** 20, 23, 25, 34.
- ✓ **Base de données ou structure en charge :** Base ADES et SISE-eaux, ARS, DREAL Région Poitou-Charentes, BRGM.
- ✓ **Fréquence d'actualisation :** Annuelle.
- ✓ **Référence initiale :** Carte " Diagnostic " p.22.

✓ **Caractéristiques du bassin :**

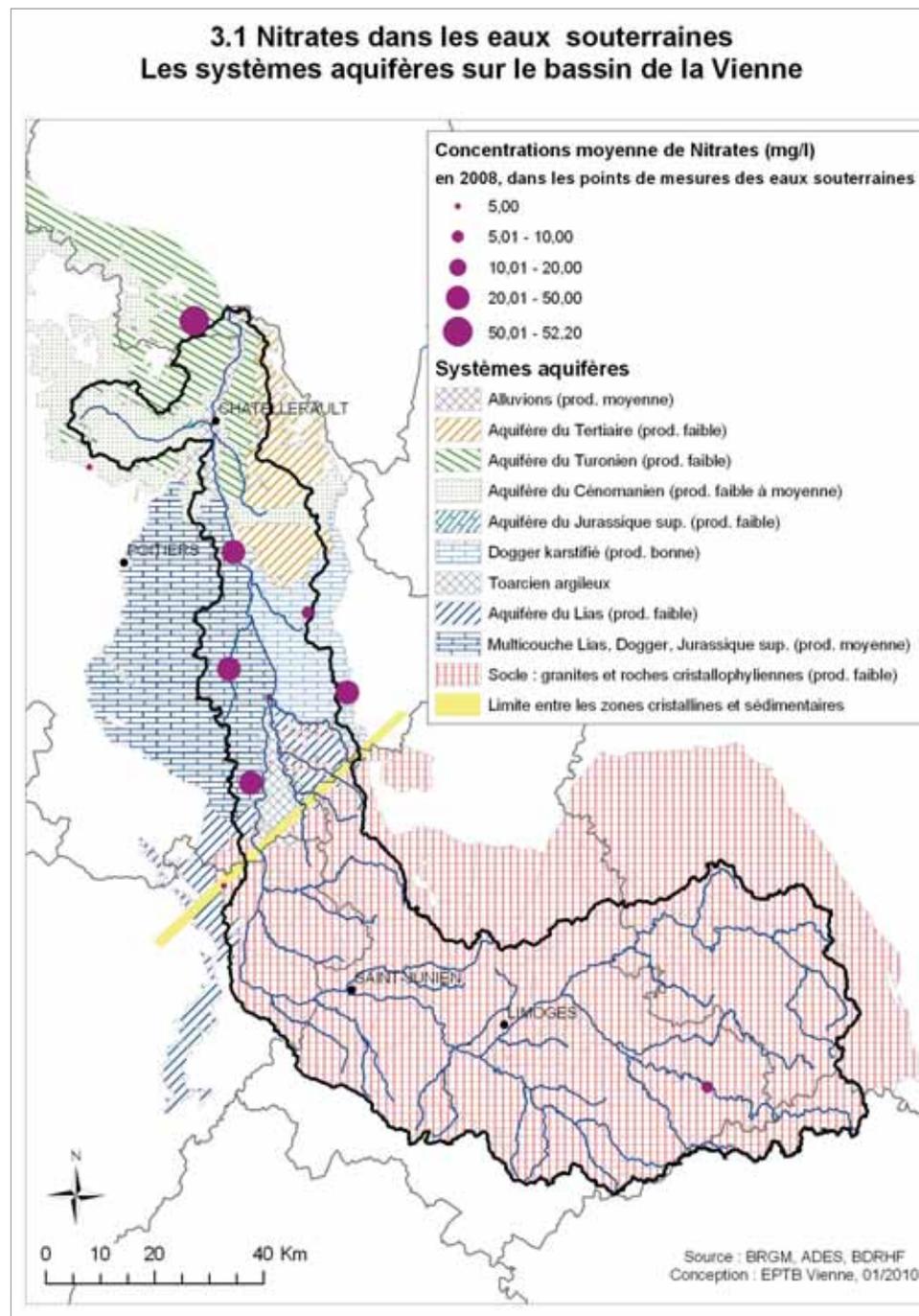
Sur les 17 stations de mesures de la qualité souterraine du périmètre du SAGE Vienne ou à proximité, seulement 10 ont été analysées en 2008.

Le tableau suivant présente les concentrations minimales, maximales et moyennes en Nitrates sur la période définie.

La station la plus à l'aval du bassin (Marigny-Marmande (37)) présente une concentration moyenne de l'ordre de 46,8 mg/l de Nitrates sur la période 1995/2008. Sa moyenne annuelle de 2008 d'une valeur de 52,2 mg/l, témoigne d'une aggravation de la situation. Son eau est donc impropre à la consommation humaine car la norme pour l'eau potable est de 50 mg/l.

Sur les 10 stations analysées, la moitié présente des valeurs supérieures à 25 mg/l. Ces fortes valeurs montrent l'influence d'une activité agricole intensive sur la qualité de l'eau.

Les graphiques présentent l'évolution des concentrations en nitrates pour chaque station.



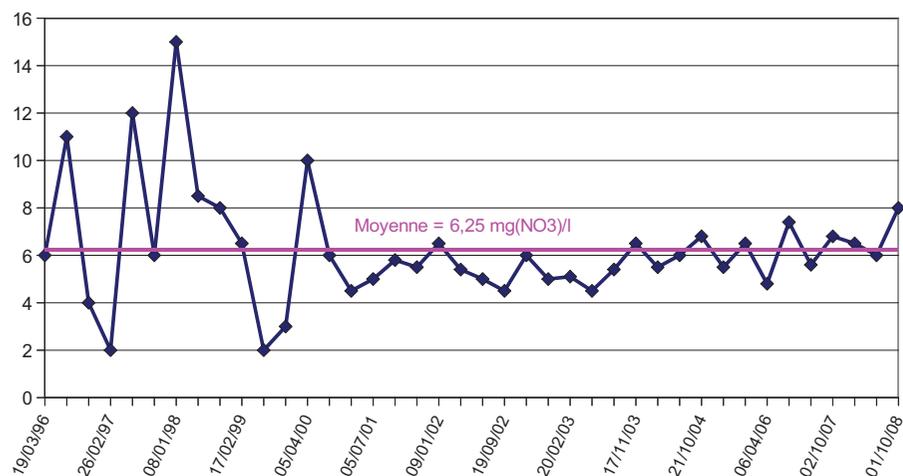
Code Station	Nom	Commune	Nombre de mesures	Période de mesures	Mini mg(NO3)/l	Maxi mg(NO3)/l	Moyenne mg(NO3)/l inter-annuelle	Moyenne En 2008
06898X0021/HY	Source du Vieux Mont	Eymoutiers (87)	40	mars 96 -> oct 08	2,0	15,0	6,25	6,83
06651X0041/HY	Source de la Cote	St Sulpice Laurière (87)	20	avril 96 -> oct 07	0,5	2,1	1,29	Pas de mesures
06882X0038/111111	Source des Thermes	Couzeix (87)	18	juill 96 -> oct 06	17,2	28,0	20,20	Pas de mesures
07114X0002/111111	Source de la Renaudière	Bussière-Galant (87)	10	févr 02 -> oct 06	4,5	6,9	5,43	Pas de mesures
06623X0003/F	-	Hiesse (16)	60	mars 99 -> mars 09	1,8	12,0	4,86	3,40
06384X0005/PUITS	Source la Bernardière	Le Vigeant (86)	91	avril 95 -> juil 09	20,1	44,0	33,20	33,70
06134X0027/F	-	Gouex (86)	91	mars 95 -> oct 08	0,2	46,0	12,59	0,67
06142X0010/HYD	Source du Font de Sazas	Saulge (86)	106	avril 95 -> juin 09	6,8	40,6	25,30	25,38
06133X0002/HYD	Source de Fontjoin	Verrières (86)	59	mars 95 -> juin 09	23,7	33,0	29,30	30,56
05915X0018/F	Forage de Servon	Leignes-Sur-Fontaines (86)	85	nov 96 -> juil 09	2,3	46,0	7,76	8,43
05903X0032/P	-	Bonnes (86)	37	avril 95 -> avril 03	24,4	38,0	30,89	Pas de mesures
05903X0086/F	-	Bonnes (86)	45	mars 02 -> juil 09	31,0	38,0	34,21	36,20
05676X0015/F1	Forage de Charasse	Montamisé (86)	36	sept 01 -> déc 06	2,7	4,6	3,88	Pas de mesures
05663X0067/F1	Forage du verger St Martin	Blaslay (86)	33	avril 95 -> oct 08	0,1	2,7	0,77	0,90
05417X0125/F	-	Chatellerault (86)	11	juin 01 -> oct 04	0,0	0,7	0,09	Pas de mesures
05413X0079/F	Forage de la Davière	Dange Saint Romain (86)	26	mars 96 -> mars 09	< seuil de quantification	0,2	0,01	< seuil de quantification
05146X0001/P	Source de la Boissière	Marigny-Marmande (37)	27	avril 95 -> sept 08	38,0	54,2	46,80	52,20

**FICHE STATION DE MESURE
DES EAUX SOUTERRAINES**

Code de la station : 06898X0021/HY

Nom de la station : Source du Vieux-Mont (Eymoutiers - 87)

06898X0021/HY Eymoutiers (87) - Concentrations en Nitrates (mgNO3/l)

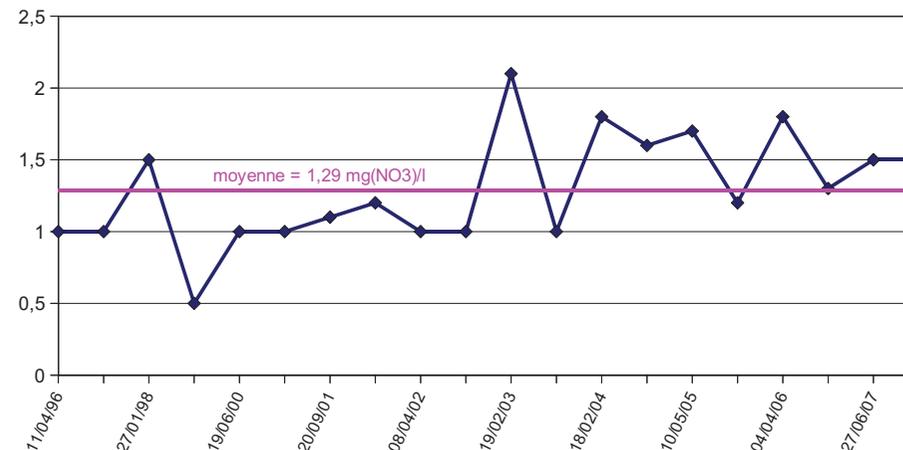


**FICHE STATION DE MESURE
DES EAUX SOUTERRAINES**

Code de la station : 06651X0041/HY

Nom de la station : Source de La Cote (St Sulpice-Lauriere - 87)

06651X0041/HY St Sulpice Laurière - Concentrations en Nitrates (mgNO3/l)

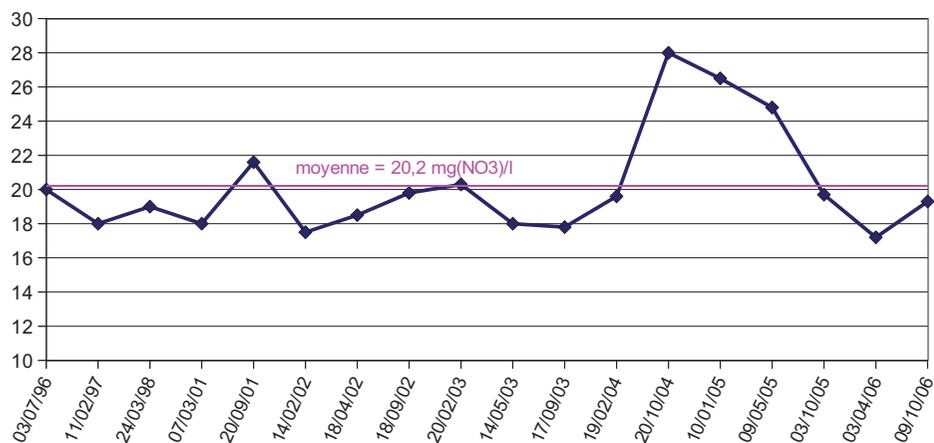


**FICHE STATION DE MESURE
DES EAUX SOUTERRAINES**

Code de la station : 06882X0038/111111

Nom de la station : Source des Thermes (Couzeix 87)

06882X0038/111111 Couzeix (87) - Concentrations en Nitrates (mgNO3/l)

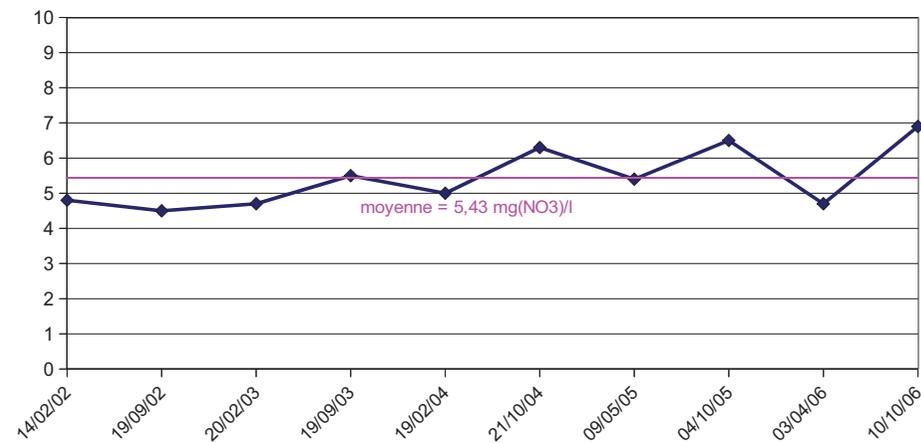


**FICHE STATION DE MESURE
DES EAUX SOUTERRAINES**

Code de la station : 07114X0002/111111

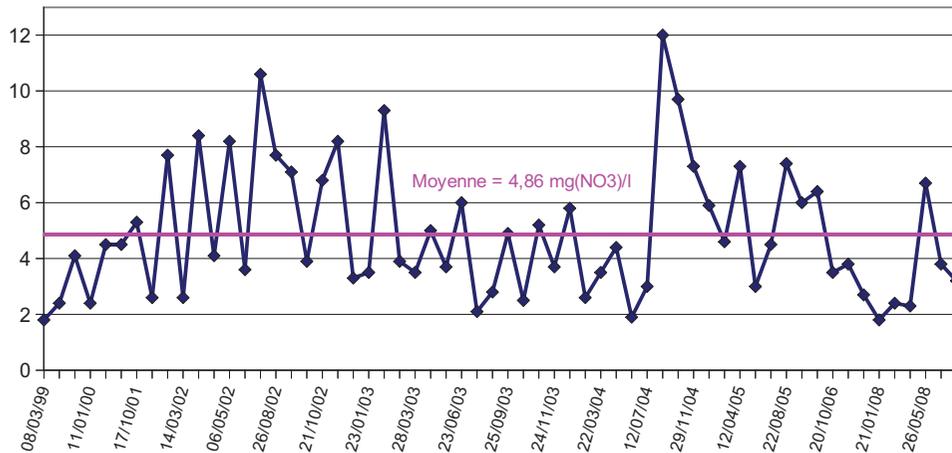
Nom de la station : Source de la Renaudière (Bussière-Galant 87)

07114X0002/111111 Bussière-Galant (87) - Concentrations en Nitrates (mgNO3/l)



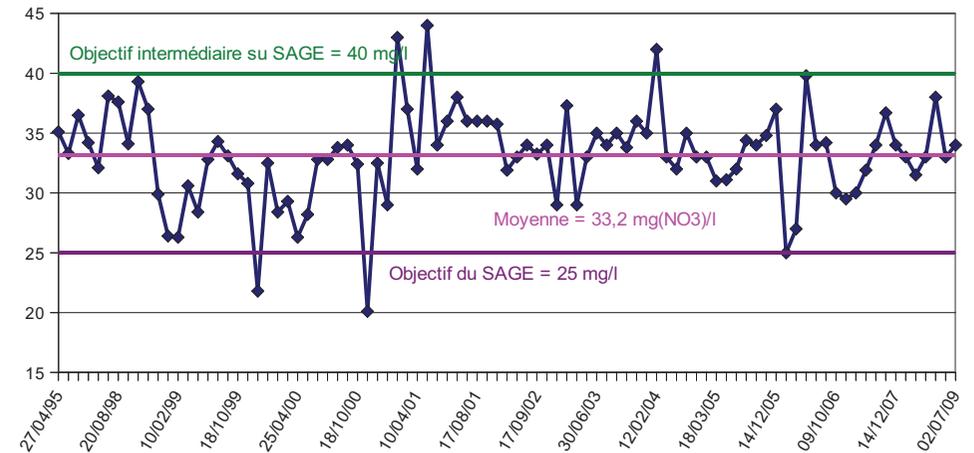
**FICHE STATION DE MESURE
DES EAUX SOUTERRAINES**
Code de la station : 06623X0003/F
Nom de la station : (Hiesse 16)

06623X0003/F Hiesse (16) - Concentrations en Nitrates (mgNO₃/l)



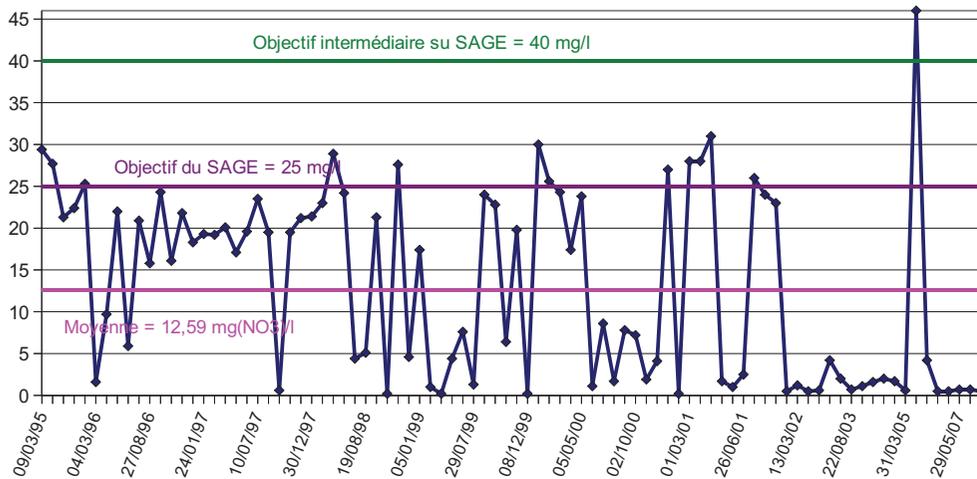
**FICHE STATION DE MESURE
DES EAUX SOUTERRAINES**
Code de la station : 06384X0005/PUIITS
Nom de la station : Source La Bernadière (Le Vigeant 86)

06384X0005/PUIITS Le Vigeant (86) - Concentrations en Nitrates (mgNO₃/l)



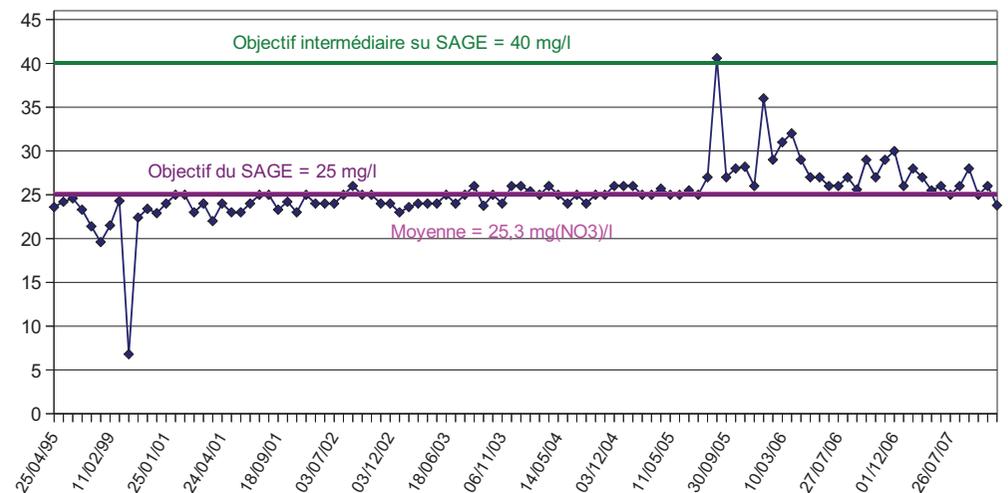
**FICHE STATION DE MESURE
DES EAUX SOUTERRAINES**
Code de la station : 06134X0027/F
Nom de la station : (Gouex 86)

06134X0027/F Gouex (86) - Concentrations en Nitrates (mgNO₃/l)



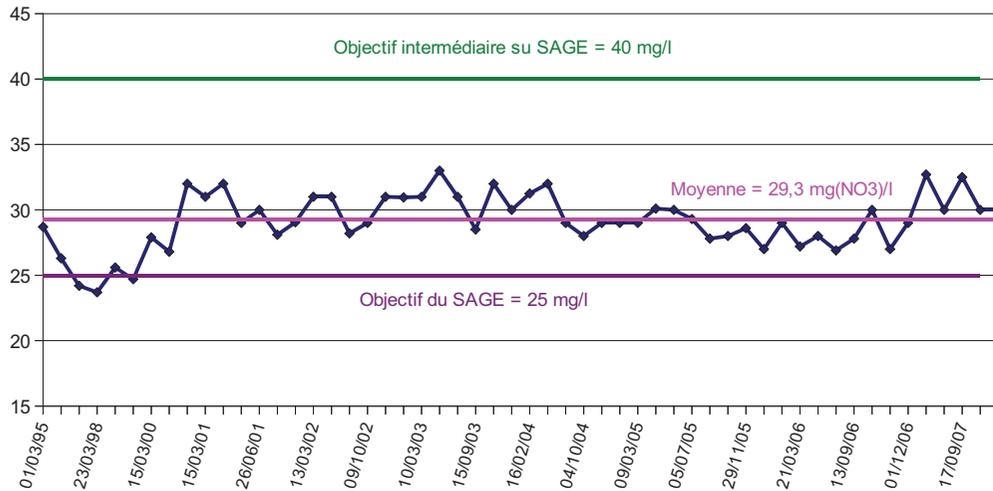
**FICHE STATION DE MESURE
DES EAUX SOUTERRAINES**
Code de la station : 06142X0010/HYD
Nom de la station : Source du Font de Sazas (Saulge 86)

06142X0010/HYD Saulge (86) - Concentrations en Nitrates (mgNO₃/l)



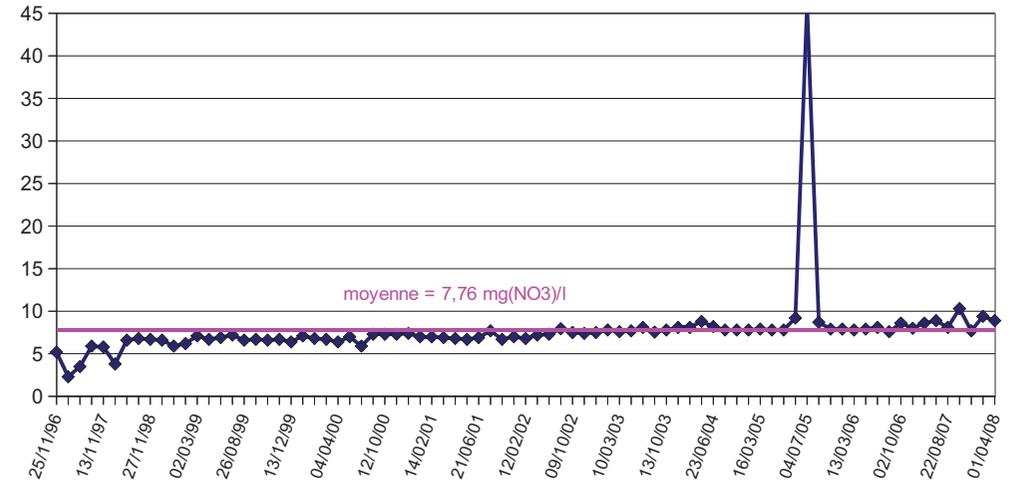
**FICHE STATION DE MESURE
DES EAUX SOUTERRAINES**
Code de la station : 06133X0002/HYD
Nom de la station : Source de Fontjoin (Verrières 86)

06133X002/HYD Verrières (86) - Concentrations en nitrates (mgNO₃/l)



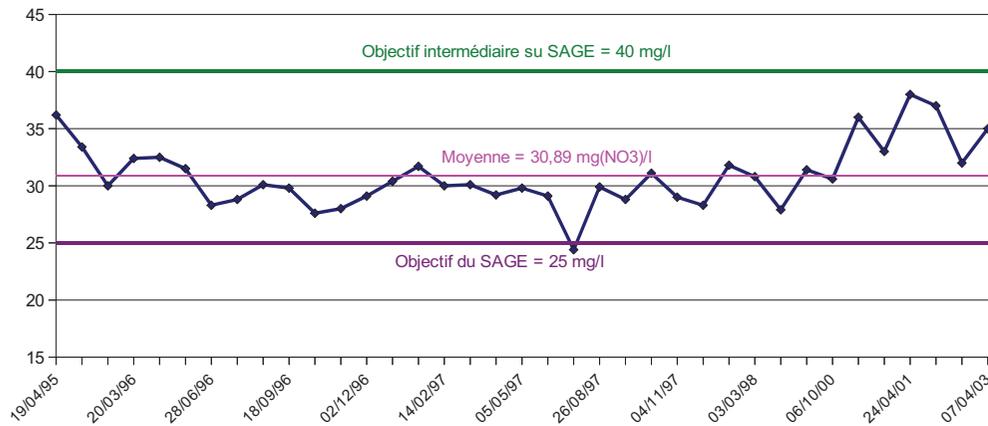
**FICHE STATION DE MESURE
DES EAUX SOUTERRAINES**
Code de la station : 05915X0018/F
Nom de la station : Forage de Servon (Leignes-Sur-Fontaine 86)

05915X0018/F Leignes-sur-Fontaine (86) - Concentrations en Nitrates (mgNO₃/l)



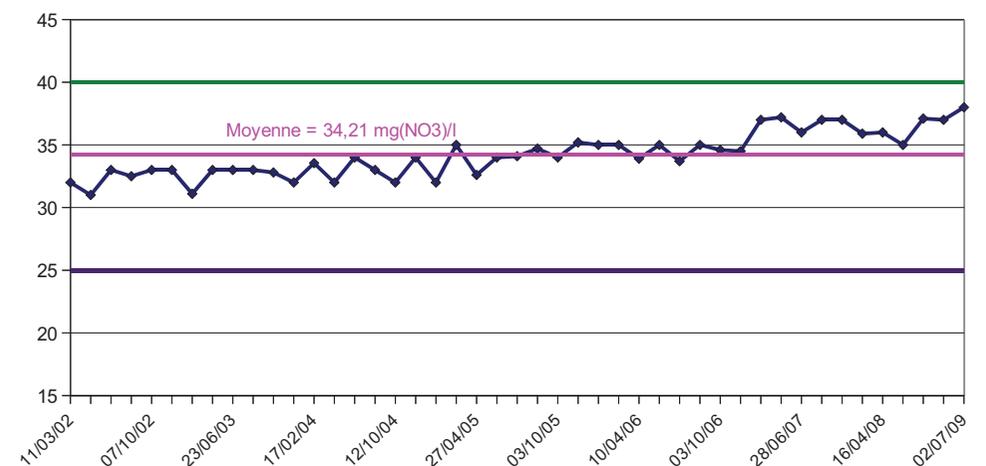
**FICHE STATION DE MESURE
DES EAUX SOUTERRAINES**
Code de la station : 05903X0032/P
Nom de la station : (Bonnes 86)

05903X0032/P Bonnes (86) - Concentration en Nitrates (mgNO₃/l)



**FICHE STATION DE MESURE
DES EAUX SOUTERRAINES**
Code de la station : 05903X0086/F
Nom de la station : (Bonnes 86)

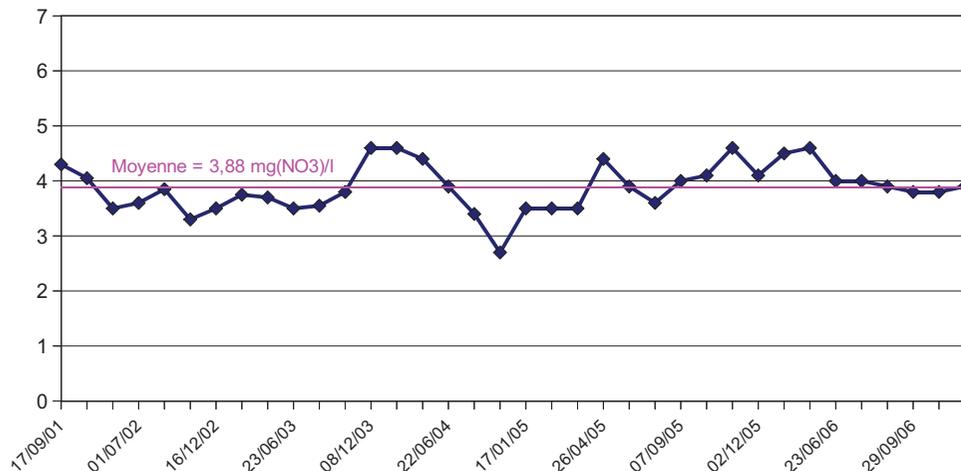
05903X0086/F Bonnes (86) - Concentration en Nitrates (mgNO₃/l)



**FICHE STATION DE MESURE
DES EAUX SOUTERRAINES**
Code de la station : 05676X0015/F1

Nom de la station : Forage de Charasse (Montamisé 86)

05676X0015/F1 Montamisé (86) - Concentration en Nitrates (mgNO₃/l)

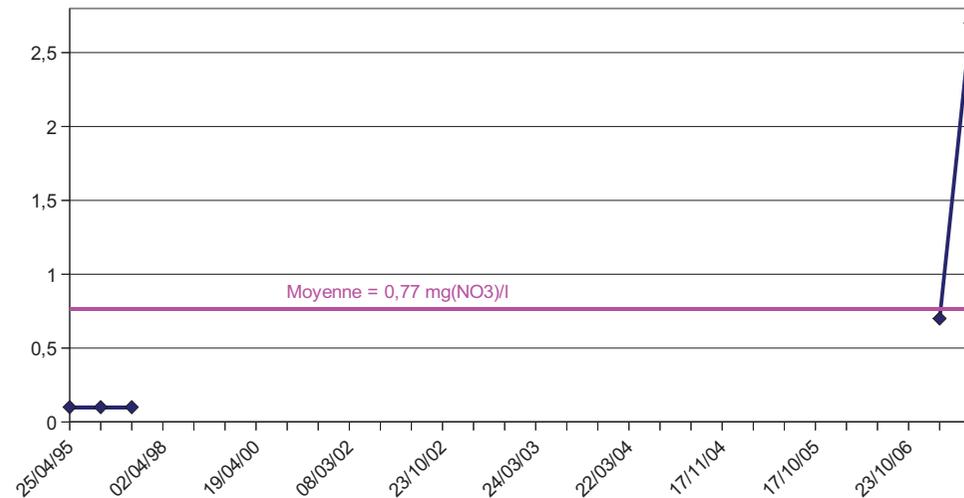


**FICHE STATION DE MESURE
DES EAUX SOUTERRAINES**

Code de la station : 05663X0067/F1

Nom de la station : Forage du verger St Martin (Blaslay 86)

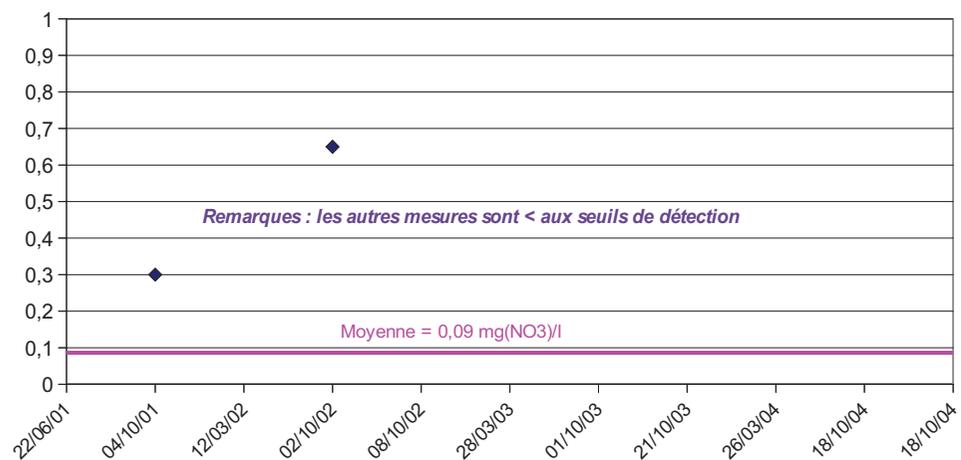
05663X0067/F1 Blaslay (86) - Concentration en Nitrates (mgNO₃/l)



**FICHE STATION DE MESURE
DES EAUX SOUTERRAINES**
Code de la station : 05417X0125/F

Nom de la station : (Châtellerault 86)

05417X0125/F Chatellerault (86) - Concentration en Nitrates (mgNO₃/l)

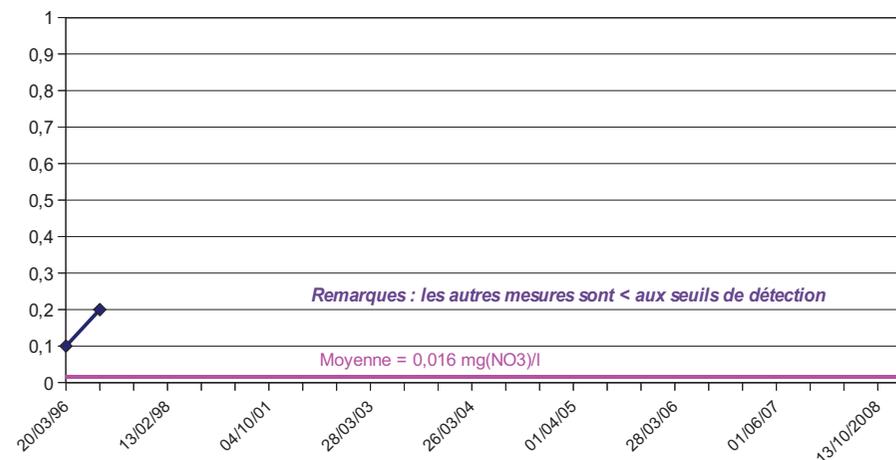


**FICHE STATION DE MESURE
DES EAUX SOUTERRAINES**

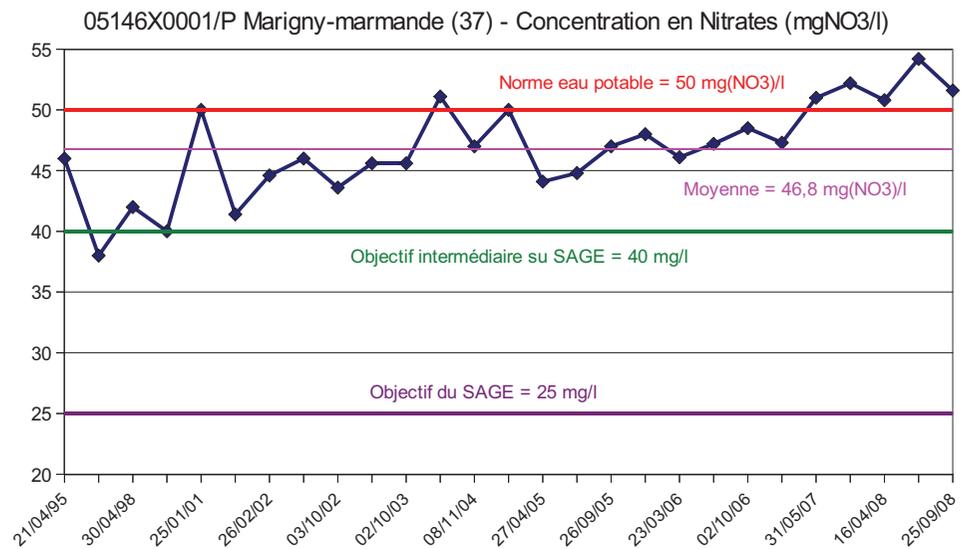
Code de la station : 05413X0079/F

Nom de la station : Forage de la Daviere (Dange Saint Romain 86)

05413X0079/F Dange Saint Romain (86) - Concentration en Nitrates (mgNO₃/l)



**FICHE STATION DE MESURE
DES EAUX SOUTERRAINES**
Code de la station : 05146X0001/P
Nom de la station : Source de la Boissière (Marigny-Marmande 37)



Descripteur :

3.2 Carte ou tableau des pesticides dans les captages AEP et nappes souterraines

✓ **Commentaire général descripteur :**

La présence des **pesticides** dans les eaux est prioritairement liée aux **activités agricoles** et peut **gêner la production d'eau potable**.

Les données présentées sont issues de la base de données **ADES**, banque nationale d'Accès aux Données sur les Eaux Souterraines qui rassemble sur un site Internet public (www.ades.eaufrance.fr/) des données quantitatives et qualitatives relatives aux eaux souterraines.

Les données sur la qualité ne portent que sur l'eau brute et non pas sur l'eau distribuée et correspondent aux données transmises par le Ministère en charge de la Santé (captages d'eau brute à usage public dans le cadre du contrôle sanitaire – Base SISE-eaux) et par l'Agence de l'eau Loire Bretagne (Réseau de surveillance de la qualité des eaux souterraines du bassin Loire-Bretagne).

La norme du point de vue de l'eau potable est la suivante : la concentration maximale d'une substance ne doit pas dépasser 0,1 µg par litre et la concentration totale en pesticide ne doit pas excéder 0,5 µg par litre.

La mise en place des actions du SAGE doit aboutir à la **bonne qualité des eaux souterraines destinées à l'alimentation en eau potable** du bassin de la Vienne.

- ✓ **Préconisations suivies :** 1, 21, 23, 34.
- ✓ **Base de données ou structure en charge :** DDASS, Région Poitou-Charentes, BRGM.
- ✓ **Fréquence d'actualisation :** Annuelle (aval), Tous les 2 ans (amont).
- ✓ **Référence initiale :** Non.

✓ **Caractéristiques du bassin :**

Les substances actives extraites de la base de données ADES dans le cadre du tableau de bord sont :

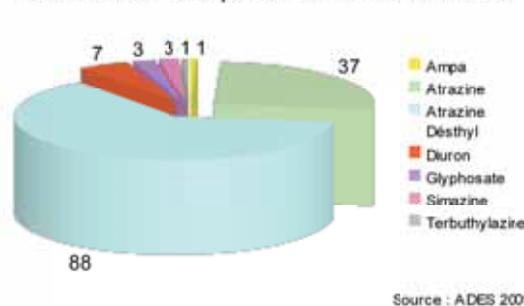
- ⇒ L'Alachlore, l'Aminotriazole, l'AMPA, l'Atrazine, l'Atrazine Déséthyl, le Diuron, le Glyphosate, le Metolachlore, la Simazine, la Terbutylazine.

Les substances les plus fréquemment détectées dans les captages d'eaux souterraines du bassin sont l'**Atrazine (26%)** et son métabolite (produit de dégradation), l'**Atrazine Déséthyl (63%)**. Ce désherbant, dont la vente et l'utilisation sont interdites depuis 2003, se trouve encore dans les sols et les nappes phréatiques dans des concentrations parfois proches de la norme pour la **production d'eau potable fixée à 0,1µg/l** (cf. tableau suivant).

Les autres substances rencontrées sont le **Diuron (5%)** (herbicide), le **Glyphosate (2%)** (avec l'**AMPA (0,7%)** ; produit de dégradation de l'herbicide) la **Simazine (2%)** (herbicide) et la **Terbutylazine (0,7%)**.

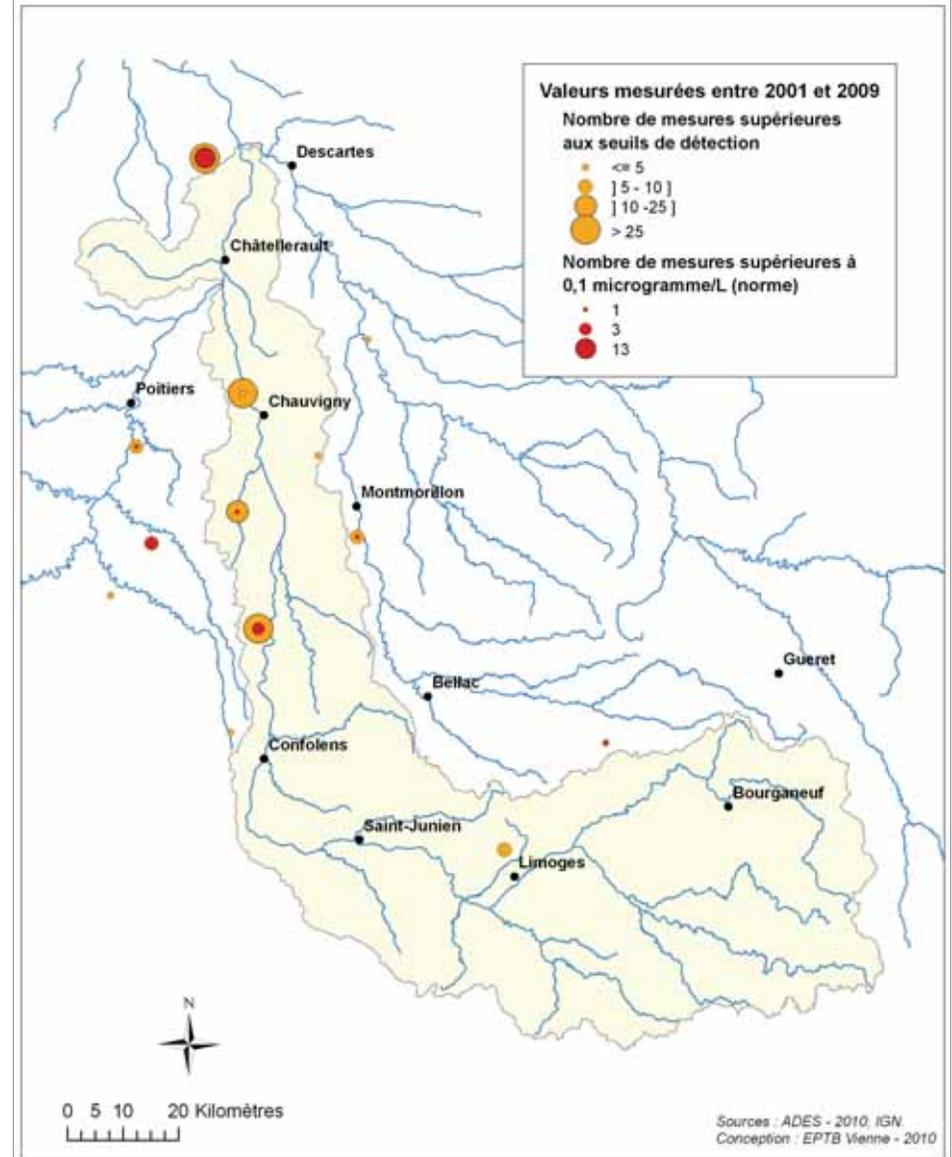
Les tableaux suivants présentent les substances détectées qui sont supérieures aux seuils de quantification : (0.1µg/l ; 0.05µg/l ; 0.02µg/l suivant les méthodes et les substances).

Nombre de mesures supérieures aux seuils de détection



Source : ADES 2009

3.2 Pesticides dans les eaux souterraines du bassin de la Vienne



Code Station	Nom	Commune	Date	Substances	µg/l	Producteur de données
06898X0021/HY	Source du Vieux Mont	Eymoutiers (87)				valeurs inférieures aux seuils de détection
06651X0041/HY	Source de la Cote	St Sulpice Laurière (87)	09/10/06	Glyphosate	0,26	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
06882X0038/111111	Source des Thermes	Couzeix (87)	19/02/04	Atrazine Déséthyl	0,06	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			20/10/04	Atrazine Déséthyl	0,02	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			19/02/04	Diuron	0,05	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
07114X0002/111111	Source de la Renaudiere	Bussière-Galant (87)				valeurs inférieures aux seuils de détection
06623X0003/F	-	Hiesse (16)	10/10/02	Atrazine Déséthyl	0,07	Conseil Régional Poitou-Charentes
06384X0005/PUIITS	Source la Bernardière	Le Vigeant (86)	27/06/01	Atrazine	0,03	Conseil Régional Poitou-Charentes
			16/10/01	Atrazine	0,05	Conseil Régional Poitou-Charentes
			03/07/02	Atrazine	0,06	Conseil Régional Poitou-Charentes
			09/10/02	Atrazine	0,04	Conseil Régional Poitou-Charentes
			02/03/03	Atrazine	0,02	Direction Générale de la Santé, SISE-eaux
			21/03/03	Atrazine	0,02	Conseil Régional Poitou-Charentes
			30/06/03	Atrazine	0,02	Conseil Régional Poitou-Charentes
			17/10/03	Atrazine	0,02	Conseil Régional Poitou-Charentes
			27/06/01	Atrazine Déséthyl	0,05	Conseil Régional Poitou-Charentes
			16/10/01	Atrazine Déséthyl	0,03	Conseil Régional Poitou-Charentes
			03/07/02	Atrazine Déséthyl	0,07	Conseil Régional Poitou-Charentes
			13/02/03	Atrazine Déséthyl	0,06	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			02/03/03	Atrazine Déséthyl	0,02	Direction Générale de la Santé, SISE-eaux
			30/06/03	Atrazine Déséthyl	0,05	Conseil Régional Poitou-Charentes
			12/02/04	Atrazine Déséthyl	0,05	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			28/10/04	Atrazine Déséthyl	0,03	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			27/06/05	Atrazine Déséthyl	0,05	Conseil Régional Poitou-Charentes
			05/07/06	Atrazine Déséthyl	0,03	Conseil Régional Poitou-Charentes
			11/06/07	Atrazine Déséthyl	0,03	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			05/07/07	Atrazine Déséthyl	0,02	Conseil Régional Poitou-Charentes
			18/09/07	Atrazine Déséthyl	0,03	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			14/12/07	Atrazine Déséthyl	0,02	Conseil Régional Poitou-Charentes
			21/03/06	Diuron	0,07	Conseil Régional Poitou-Charentes
			05/07/06	Diuron	0,78	Conseil Régional Poitou-Charentes
05/07/06	Glyphosate	0,2	Conseil Régional Poitou-Charentes			
13/03/02	Simazine	0,2	Conseil Régional Poitou-Charentes			
06134X0027/F	-	Gouex (86)				valeurs inférieures aux seuils de détection
06142X0010/HYD	Source du Font de Sazas	Saulge (86)	14/05/02	Diuron	0,03	Conseil Régional Poitou-Charentes
			30/09/05	Diuron	0,03	Conseil Régional Poitou-Charentes
			15/05/06	Diuron	0,14	Conseil Régional Poitou-Charentes
			02/11/07	Diuron	0,02	Conseil Régional Poitou-Charentes
			18/04/07	Simazine	0,02	Conseil Régional Poitou-Charentes
			18/04/07	Terbutylazine	0,02	Conseil Régional Poitou-Charentes
06133X0002/HYD	Source de Fontjoin	Verrières (86)	05/07/05	AMPA	0,1	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			04/07/02	Atrazine	0,02	Conseil Régional Poitou-Charentes
			26/06/01	Atrazine Déséthyl	0,02	Conseil Régional Poitou-Charentes
			16/10/01	Atrazine Déséthyl	0,03	Conseil Régional Poitou-Charentes
			04/07/02	Atrazine Déséthyl	0,06	Conseil Régional Poitou-Charentes
			10/03/03	Atrazine Déséthyl	0,05	Conseil Régional Poitou-Charentes
			13/03/03	Atrazine Déséthyl	0,03	Direction Générale de la Santé, SISE-eaux
			18/06/03	Atrazine Déséthyl	0,06	Conseil Régional Poitou-Charentes
			17/03/04	Atrazine Déséthyl	0,05	Conseil Régional Poitou-Charentes
			28/10/04	Atrazine Déséthyl	0,02	Agence de l'Eau Loire-Bretagne

06133X0002/HYD	Source de Fontjoin (suite)	Verrières (86) suite	30/09/05	Atrazine Déséthyl	0,09	Conseil Régional Poitou-Charentes
			03/07/06	Atrazine Déséthyl	0,03	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			13/09/06	Atrazine Déséthyl	0,03	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			11/06/07	Atrazine Déséthyl	0,02	Conseil Régional Poitou-Charentes
			22/06/07	Atrazine Déséthyl	0,02	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			17/09/07	Atrazine Déséthyl	0,06	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			06/03/08	Atrazine Déséthyl	0,03	D.D.A.S.S de la Vienne
			31/03/08	Atrazine Déséthyl	0,02	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			04/07/08	Atrazine Déséthyl	0,04	Conseil Régional de Poitou-Charentes
			22/09/08	Atrazine Déséthyl	0,04	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			02/12/08	Atrazine Déséthyl	0,02	Conseil Régional de Poitou-Charentes
			03/07/06	Atrazine	0,04	Conseil Régional de Poitou-Charentes
03/07/06	Simazine	0,02	Conseil Régional Poitou-Charentes			
05915X0018/F	Forage de Servon	Leignes-Sur-Fontaines (86)	07/04/03	Atrazine	0,02	Direction Générale de la Santé, SISE-eaux
05903X0032/P	-	Bonnes (86)	07/04/03	Atrazine Déséthyl	0,03	Direction Générale de la Santé, SISE-eaux
05903X0086/F	-	Bonnes (86)	11/03/02	Atrazine	0,02	Conseil Régional Poitou-Charentes
			21/03/02	Atrazine	0,02	Direction Générale de la Santé, SISE-eaux
			16/12/02	Atrazine	0,02	Conseil Régional Poitou-Charentes
			08/04/04	Atrazine	0,02	Direction Générale de la Santé, SISE-eaux
			12/10/04	Atrazine	0,02	Conseil Régional Poitou-Charentes
			14/03/05	Atrazine	0,02	Conseil Régional Poitou-Charentes
			14/04/05	Atrazine	0,02	Direction Générale de la Santé, SISE-eaux
			03/10/05	Atrazine	0,02	Conseil Régional Poitou-Charentes
			13/03/06	Atrazine	0,02	Conseil Régional Poitou-Charentes
			02/10/06	Atrazine	0,03	Conseil Régional Poitou-Charentes
			21/03/02	Atrazine Déséthyl	0,02	Direction Générale de la Santé, SISE-eaux
			06/10/03	Atrazine Déséthyl	0,06	Conseil Régional Poitou-Charentes
			08/04/04	Atrazine Déséthyl	0,03	Direction Générale de la Santé, SISE-eaux
			04/11/04	Atrazine Déséthyl	0,05	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			14/03/05	Atrazine Déséthyl	0,07	Conseil Régional Poitou-Charentes
			14/04/05	Atrazine Déséthyl	0,04	Direction Générale de la Santé, SISE-eaux
			29/06/05	Atrazine Déséthyl	0,09	Conseil Régional Poitou-Charentes
			27/09/05	Atrazine Déséthyl	0,06	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			03/10/05	Atrazine Déséthyl	0,05	Conseil Régional Poitou-Charentes
			12/12/05	Atrazine Déséthyl	0,09	Conseil Régional Poitou-Charentes
			13/03/06	Atrazine Déséthyl	0,06	Conseil Régional Poitou-Charentes
			10/04/06	Atrazine Déséthyl	0,05	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			03/07/06	Atrazine Déséthyl	0,05	Conseil Régional Poitou-Charentes
			04/07/06	Atrazine Déséthyl	0,04	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			02/10/06	Atrazine Déséthyl	0,05	Conseil Régional Poitou-Charentes
			03/10/06	Atrazine Déséthyl	0,05	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			28/11/06	Atrazine Déséthyl	0,05	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			05/12/06	Atrazine Déséthyl	0,07	Conseil Régional Poitou-Charentes
			30/05/07	Atrazine Déséthyl	0,05	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			28/06/07	Atrazine Déséthyl	0,06	Conseil Régional Poitou-Charentes
			21/09/07	Atrazine Déséthyl	0,09	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			12/12/07	Atrazine Déséthyl	0,04	Conseil Régional Poitou-Charentes
			03/04/08	Atrazine Déséthyl	0,07	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			16/04/08	Atrazine Déséthyl	0,05	DDASS de la Vienne
			23/06/08	Atrazine Déséthyl	0,05	Conseil Régional de Poitou-Charentes
			26/09/08	Atrazine Déséthyl	0,07	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
09/12/08	Atrazine Déséthyl	0,07	Conseil Régional de Poitou-Charentes			
02/07/09	Atrazine Déséthyl	0,08	Conseil Régional de Poitou-Charentes			

05676X0015/F1	Forage de Charasse	Montamisé (86)			valeurs inférieures aux	seuils de détection
05663X0067/F1	Forage du verger St Martin	Blaslay (86)			valeurs inférieures aux	seuils de détection
05417X0125/F	-	Chatellerault (86)			valeurs inférieures aux	seuils de détection
05413X0079/F	Forage de la Daviere	Dange Saint Romain (86)			valeurs inférieures aux	seuils de détection
05146X0001/P	Source de la Boissière	Marigny-Marmande (37)	04/10/01	Atrazine	0,03	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			26/02/02	Atrazine	0,04	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			12/06/02	Atrazine	0,03	Direction Générale de la Santé, SISE-eaux
			03/10/02	Atrazine	0,03	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			21/11/02	Atrazine	0,02	Direction Générale de la Santé, SISE-eaux
			19/06/03	Atrazine	0,03	Direction Générale de la Santé, SISE-eaux
			02/10/03	Atrazine	0,03	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			08/11/04	Atrazine	0,03	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			26/09/05	Atrazine	0,03	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			23/03/06	Atrazine	0,05	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			20/06/06	Atrazine	0,02	FREDON Centre
			14/11/06	Atrazine	0,02	FREDON Centre
			27/11/06	Atrazine	0,02	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			31/05/07	Atrazine	0,03	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			20/09/07	Atrazine	0,02	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			25/09/08	Atrazine	0,03	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			04/10/01	Atrazine Déséthyl	0,1	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			26/02/02	Atrazine Déséthyl	0,1	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			12/06/02	Atrazine Déséthyl	0,1	Direction Générale de la Santé, SISE-eaux
			03/10/02	Atrazine Déséthyl	0,1	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			21/11/02	Atrazine Déséthyl	0,04	Direction Générale de la Santé, SISE-eaux
			26/02/03	Atrazine Déséthyl	0,14	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			19/06/03	Atrazine Déséthyl	0,07	Direction Générale de la Santé, SISE-eaux
			02/10/03	Atrazine Déséthyl	0,12	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			08/11/04	Atrazine Déséthyl	0,1	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			27/04/05	Atrazine Déséthyl	0,07	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			06/07/05	Atrazine Déséthyl	0,06	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			26/09/05	Atrazine Déséthyl	0,08	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			30/11/05	Atrazine Déséthyl	0,07	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			23/03/06	Atrazine Déséthyl	0,09	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			20/06/06	Atrazine Déséthyl	0,06	FREDON Centre
			03/07/06	Atrazine Déséthyl	0,1	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			02/10/06	Atrazine Déséthyl	0,09	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			14/11/06	Atrazine Déséthyl	0,06	FREDON Centre
27/11/06	Atrazine Déséthyl	0,09	Agence de l'Eau Loire-Bretagne			
31/05/07	Atrazine Déséthyl	0,18	Agence de l'Eau Loire-Bretagne			
20/09/07	Atrazine Déséthyl	0,16	Agence de l'Eau Loire-Bretagne			
16/04/08	Atrazine Déséthyl	0,15	Agence de l'Eau Loire-Bretagne			
25/09/08	Atrazine Déséthyl	0,08	Agence de l'Eau Loire-Bretagne			
23/03/06	Glyphosate	0,12	Agence de l'Eau Loire-Bretagne			

INDICATEUR D'ÉTAT :

4. ASPECTS QUANTITATIFS DES EAUX DE SURFACE

L'objectif assigné à cet indicateur est de renseigner sur la quantité de ressources disponibles en tenant compte de la variabilité temporelle de cette donnée : étiage, assèchement, crue, inondation ...

Cet état des lieux permet de comprendre les conflits d'usages relatifs à l'utilisation des sols ou des eaux.

Descripteur

4.1 Carte et tableau des débits aux points de relevés (débit d'étiage, de crue, débit réservé)

✓ **Commentaire général descripteur :**

L'hydrologie du bassin de la Vienne est caractérisée par plusieurs particularités :

- un fort gradient pluviométrique entre le Plateau de Millevaches à l'amont et la région de Châtelleraut,
- la présence à l'amont d'une structure géologique essentiellement composée de terrains primaires imperméables et à l'aval de terrains sédimentaires où l'infiltration est prépondérante
- la présence de nombreux barrages EDF à l'amont sur la Vienne, le Taurion et la Maulde.

Les **stations hydrométriques** du bassin de la Vienne sont au nombre de 23 et sont suivies par plusieurs gestionnaires (DREAL, EDF). Elles sont caractérisées par une codification et différents paramètres sont mesurés et calculés :

- **Code station, Nom, Superficie bassin versant station**

- **QMNA5** (m³/s et l/s/km²) *débit de référence* : Débit mensuel minimal annuel de fréquence quinquennale sèche (débit moyen mensuel sec de récurrence 5 ans)

- **QMA** (m³/s et l/s/km²) *débit de référence* : Module inter-annuel

- **QIN10** (m³/s et l/s/km²) *débit de référence* : Débit instantané maximal de fréquence décennale

- **QMNA** (m³/s et l/s/km²) *année considérée* : Débit moyen mensuel sec (débit mensuel d'étiage)

- **QMA** (m³/s et l/s/km²) *année considérée* : Module / débit moyen de l'année considérée

- **Crue instantanée** (m³/s et l/s/km²) *année considérée* : Plus fort débit moyen mensuel de l'année considérée = débit de crue

- **Débits moyens journaliers aux points nodaux**

- **Fréquence de dépassement des débits moyens journaliers** aux points nodaux par rapport aux **débit objectifs** : Ce rapport sera fourni par la DREAL ou calculé par la structure porteuse du SAGE.

L'objectif est de renseigner sur le volume des ressources disponibles en tenant compte de la variabilité temporelle de cette donnée : étiage, assèchement, crue, inondation... Cet état des lieux permet de comprendre les conflits d'usages relatifs à l'utilisation de l'eau.

La mise en place des actions du SAGE doit aboutir à l'**optimisation de la gestion qualitative des eaux du bassin de la Vienne**.

✓ **Préconisations suivies** : 36, 37, 39.

✓ **Base de données ou structure en charge** : DREAL.

✓ **Fréquence d'actualisation** : Annuelle.

✓ **Référence initiale** : Carte et tableau " Forces et Faiblesses " p.50.

Caractéristiques du bassin :

Des indicateurs d'hydrologie ont été définis sur les stations de mesure du périmètre du SAGE :

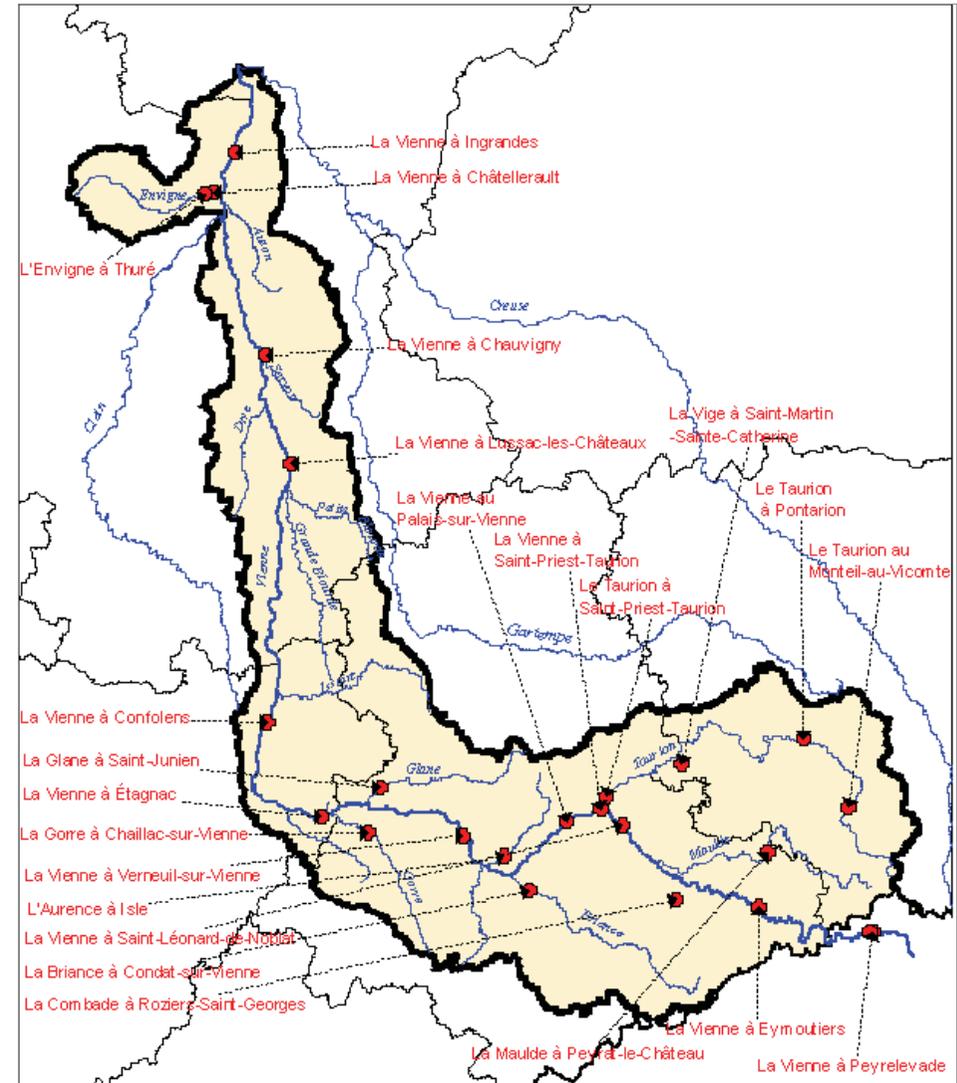
- **module annuel** : comparaison du débit moyen annuel (QMA) avec les débits statistiques de référence (débit moyen annuel de récurrence 2 ans, débit moyen annuel humide de récurrence 5 ans et débit moyen annuel sec de récurrence 5 ans),

- **QMNA** : comparaison du débit moyen mensuel sec (pour l'année considérée) (QMNA) avec les débits moyens mensuels secs de récurrence 2 ans (QMNA2), 5 ans (QMNA5) et 10 ans (QMNA10),

- **Crue instantanée maximale** : comparaison du débit instantané maximum (de crue) avec les débits instantanés de crues de récurrence 2 ans (biennale), 5 ans (quinquennal) et 10 ans (décennale).

Ces comparaisons permettent d'évaluer l'intensité des étiages ou des crues de l'année par rapport aux débits statistiques de référence (cf. également **descripteur 15.2 : Tableau de fréquence de respect des objectifs de débits aux points nodaux** pendant la période d'étiage (p. 124).

4.1 Carte des stations hydrométriques du périmètre du SAGE Vienne (Banque Hydro)



INDICATEUR HYDROLOGIE 2008 (DREAL)

Code	Station	An_debut	Sup_BV	Gestionnaire	2 ans	5 ans H	5 ans S	2008	Hydraulicité	2 ans	5 ans	10 ans	2008	Date	2 ans	5 ans	10 ans	2008	Date
L0010610	La Vienne à Peyrelevalde [Servières]	1947	58,5	DIREN Limousin	1,77	2,12	1,41	1,97	1,11	0,37	0,25	0,20	0,38	Sept	14,0	19,0	22,0	14,40	21/03/2008
L0010620	La Vienne à Peyrelevalde [La Rigole du Diable]	1962	71	EDF	2,02	2,39	1,63	3,10	1,54	0,38	0,25	0,20	1,62	Fev	14,0	18,0	21,0		-
L0050630	La Vienne à Eymoutiers	1994	369	DIREN Limousin	6,75	7,92	5,56	7,94	1,18	1,80	1,30	1,20	1,97	Sept	56,0	82,0	99,0	81,60	27/05/2008
L0093020	La Combade à Rozières-Saint-Georges	2001	173	DIREN Limousin	3,57	4,34	2,82	3,77	1,06	1,10	0,77	0,65	1,08	Oct	24,0	30,0	35,0	30,70	21/04/2008
L0123030	La Maulde à Peyrat-le-Château	1990	97	DIREN Limousin	2,43	2,92	2,04	2,67	1,10	0,91	0,69	0,60	1,05	Sept	14,0	18,0	21,0	14,30	21/04/2008
L0140610	La Vienne à Saint-Priest-Taurion	1942	1156	DIREN Limousin	22,20	26,60	17,80	28,91	1,30	7,10	4,60	3,60	9,93	Aout	130,0	180,0	220,0	219,00	21/04/2008
L0201510	Le Taurion au Monteil-au-Vicomte [Pont-de-Chatain]	1928	79	DIREN Limousin	1,35	1,86	0,87	1,11	0,82	0,32	0,23	0,20	0,35	Sept	9,2	13,0	15,0	6,81	28/05/2008
L0231510	Le Taurion à Pontarion	1919	388	DIREN Limousin	6,92	8,64	5,26	7,48	1,08	1,40	0,83	0,64	2,01	Sept	49,0	64,0	75,0	61,70	28/05/2008
L0314010	La Vige à Saint-Martin-Sainte-Catherine	1958	134	DIREN Limousin	2,65	3,24	2,10	3,07	1,16	0,67	0,44	0,36	1,04	Aout	21,0	29,0	34,0	33,40	21/04/2008
L0321510	Le Taurion à Saint-Priest-Taurion [le Chauvan]	1980	1030	DIREN Limousin	19,00	23,40	15,10	23,40	1,23	4,50	3,20	2,70	7,42	Sept	140,0	200,0	250,0	195,00	03/06/2005
L0400610	La Vienne au Palais-sur-Vienne	1923	2296	DIREN Limousin	43,80	53,70	34,20	53,20	1,21	12,00	7,50	5,90	22,00	Aout	250,0	350,0	410,0	374,00	21/04/2008
L0563010	La Briance à Condat-sur-Vienne [Chambon Veyrinas]	1966	597	DIREN Limousin	8,20	10,20	6,27	9,61	1,17	1,70	1,20	1,00	2,86	Oct	120,0	170,0	210,0	245,00	21/04/2008
L0614020	L'Aurence à Isle	1995	87	DIREN Limousin	1,23	1,44	1,05	1,49	1,21	0,35	0,27	0,23	0,61	Sept	17,0	22,0	26,0	20,10	25/05/2008
L0700610	La Vienne à Verneuil-sur-Vienne [Pont de La Gabie]	1973	3390	DIREN Limousin	60,60	74,10	47,90	74,08	1,22	17,00	13,00	11,00	26,90	Aout	430,0	590,0	700,0	536,00	21/04/2008
L0813010	La Glane à Saint-Junien [le Dérot]	1967	288	DIREN Limousin	3,92	4,89	3,09	4,47	1,14	0,51	0,33	0,26	0,94	Sept	35,0	49,0	58,0	27,80	26/05/2008
L0914020	La Gorre à Chaillac-sur-Vienne	1989	186	DIREN Limousin	2,13	2,67	1,52	2,53	1,19	0,24	0,15	0,12	0,57	Sept	34,0	52,0	63,0	24,30	26/05/2008
L0920610	La Vienne à Étagnac [Pont de Pilas]	1970	4100	DIREN Limousin	71,00	86,40	56,20	84,51	1,19	18,00	13,00	11,00	28,70	Aout	480,0	660,0	780,0	575,00	21/04/2008
L0940610	La Vienne à Confolens	1964	4670	DDE de la Vienne	67,20	80,80	51,80	87,87	1,31	17,00	13,00	11,00	27,80	Aout	500,0	700,0	830,0		-
L1113020	L'Issoire à Esse	2008	?	Pas de données en 2008															
L1400610	La Vienne à Lussac-les-Châteaux	1985	5535	DDE de la Vienne	81,60	103,00	61,60	103,24	1,27	0,02	0,02	0,01	31,60	Aout	0,6	0,9	1,0	0,63	22/04/2008
L1440610	La Vienne à Chauvigny	1952	6058	DDE de la Vienne	-	-	-	105,89	-	-	-	-	31,80	Aout	-	-	-	603,00	22/04/2008
L3033010	L'Ozon à Châtelleraut	2008	?	Pas de données en 2008															
L3100610	La Vienne à Châtelleraut	1918	9910	DDE de la Vienne	112,00	138,00	85,50	127,79	1,14	31,00	22,00	18,00	47,90	Aout	860,0	1200,0	1500,0	628,00	22/04/2008
L3123010	L'Envigne à Thuré [Pont de Besse]	1967	242	DIREN Poitou-Charentes	0,72	1,03	0,47	0,68	0,94	0,06	0,02	0,01		Jan	7,1	11,0	13,0	6,73	06/02/2008
L3200610	La Vienne à Ingrandes	1918	10050	DIREN Centre	120,00	153,00	88,30	129,49	1,08	30,00	21,00	18,00	42,00	Aout	810,0	1100,0	1400,0	699,00	22/04/2008

Légende Indicateur

Module annuel	
+ de 5 ans humide	
de 2 à 5 ans humide	
de 2 à 5 ans sec	
+ de 5 ans sec	

QMNA	Crues	
Q > QMNA 2 ans	Q < Crue instantanée 2 ans	
QMNA 2 ans > Q > QMNA 5 ans	Crue instantanée 2 ans < Q < Crue instantanée 5 ans	
QMNA 5 ans > Q > QMNA 10 ans	Crue instantanée 5 ans < Q < Crue instantanée 10 ans	
Q > QMNA 10 ans	Q > Crue instantanée 10 ans	

En 2008, 61% stations ont une moyenne des débits mensuels comprise entre les débits statistiques annuels humides de récurrences 2 et 5 ans (couleur bleu clair) et 26% ont une moyenne des débits mensuels supérieure aux débits statistiques annuels humides de + de 5 ans. Seuls le Taurion au Monteil-au-Vicomte et l'Envigne à Thuré présentent une hydrologie très faible.

L'analyse du QMNA, principalement mesuré durant l'été (août, septembre) montre des écoulements soutenus en période d'étiage.

Les crues les plus fortes se sont principalement produites en avril et également en mai. Le débit de crue a été supérieur au débit de crue instantanée de récurrence décennale sur la Briance. Par ailleurs, pour 40% des stations, le 21 avril particulièrement, les débits de crue instantanées ont été élevés, supérieurs aux débits de crues biennaux et quinquennaux.

Ces analyses reflètent donc le caractère humide de l'année 2008, marquée par des précipitations moyennes supérieures aux années précédentes.

INDICATEUR D'ÉTAT : 4. ASPECTS QUANTITATIFS DES EAUX DE SURFACE

Descripteur : 4.2 Carte des cours d'eau taris

✓ Commentaire général descripteur :

Lors des sécheresses, certains cours d'eau peuvent subir des **assecs** plus ou moins importants. Les **conséquences sur les milieux aquatiques** (faune et flore aquatiques) peuvent être graves et irréversibles. Les prélèvements pour l'agriculture ou la production d'eau potable en période d'étiage peuvent également accentuer ces phénomènes.

Le **RDOE** (réseau départemental d'observation des écoulements) et le **ROCA** (réseau d'observation des crises d'assecs) sont suivis par l'ONEMA (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques) depuis avril 2007 (anciennement Conseil Supérieur de la Pêche).

Le ROCA a été mis en place par l'ONEMA depuis 2004 dans le cadre du plan d'action sécheresse. Il s'agit d'un réseau national constitué de 30 stations par département. Pendant les périodes de crise, des observations visuelles sont effectuées sur l'écoulement de l'eau de chaque station ainsi que sur son état écologique. Les observations correspondent à 4 modalités : écoulement acceptable, faible, plus d'écoulement, station asséchée.

Le RDOE a été mis en place dans la région Poitou-Charentes à la suite des fortes sécheresses de 1989 et 1990, en réponse à une demande des services de l'État (MISE, DDT, DREAL). Depuis 2001, il a été étendu aux 15 départements de la délégation régionale de Poitiers de l'ONEMA. Ce réseau permet de suivre l'intensité des étiages année après année et d'identifier précisément les bassins versant les plus sensibles aux sécheresses. Contrairement au ROCA, le RDOE n'est pas un réseau de crise : il est actif tous les ans, à une fréquence d'observation mensuelle (4 observations de juin à septembre), sur un nombre important de stations (70 stations en moyenne par département). En Poitou-Charentes, l'ONEMA a élaboré un modèle statistique permettant d'estimer les linéaires d'assecs à partir des résultats du RDOE.

La mise en place des actions du SAGE doit aboutir à l'**optimisation de la gestion qualitative des eaux du bassin de la Vienne**.

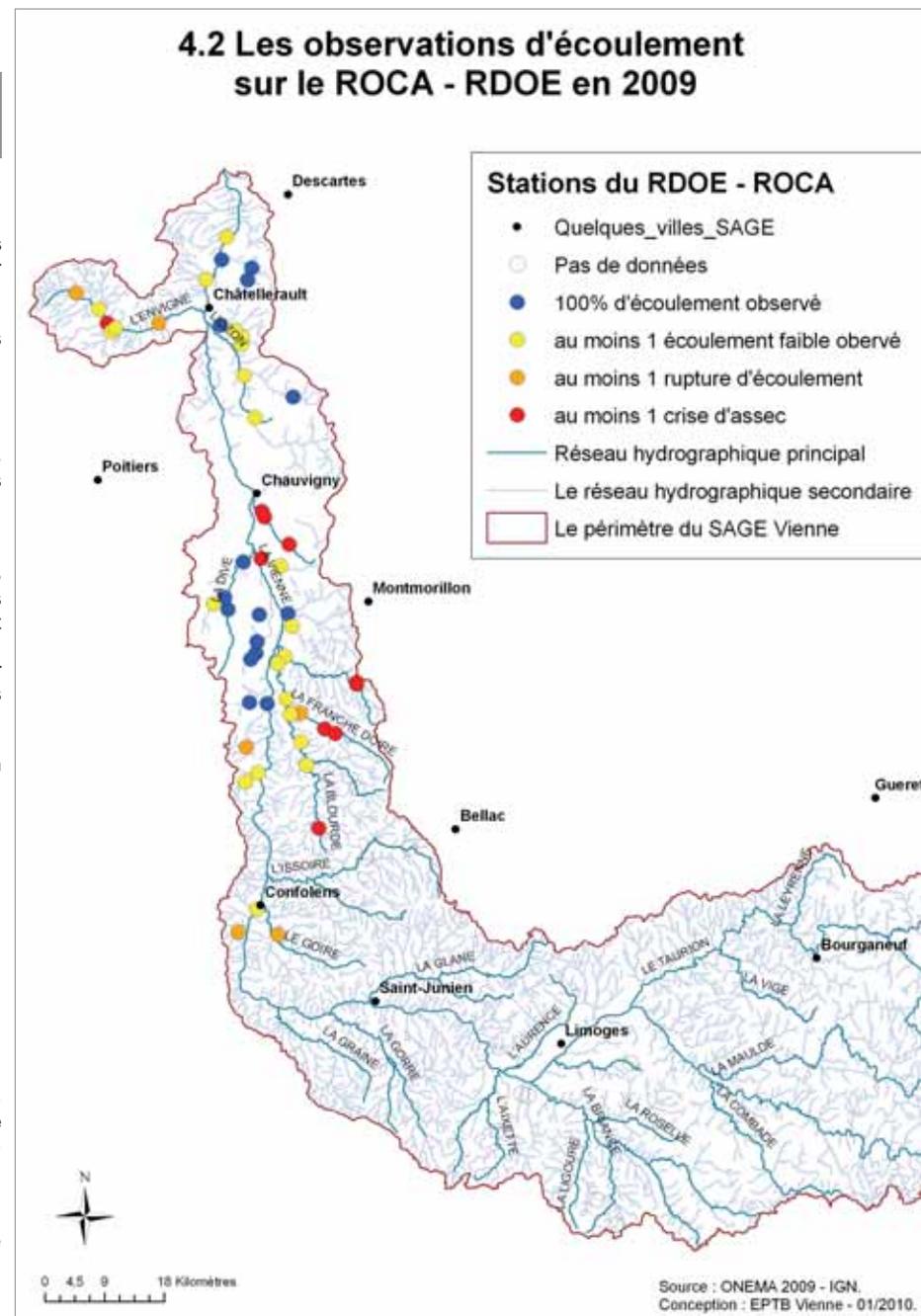
- ✓ **Préconisations suivies :** 37.
- ✓ **Base de données ou structure en charge :** RDOE, ONEMA.
- ✓ **Fréquence d'actualisation :** Ponctuellement si année de sécheresse.
- ✓ **Référence initiale :** Non.

✓ Caractéristiques du bassin :

En 2009, sur le **SAGE Vienne** le **ROCA a été activé en région Poitou-Charentes**.

Par ailleurs, dans les départements de la Vienne et la Charente, les observations du RDOE montrent la présence de **ruptures d'écoulement** (12 observations) et d'**assecs** (17 observations) **sur les affluents de la Vienne aval** que sont le Servon, la Franche d'Oire, le Sautard et la Petite BOURDE. En 2006, 2007 et 2008, le Servon, la Franche d'Oire (2008) et la Petite BOURDE était également concernés par des assecs.

Les tableaux suivants présentent les observations effectuées dans le cadre du RDOE et du ROCA sur le périmètre du SAGE Vienne, pour les départements de la Vienne et de la Haute-Vienne.



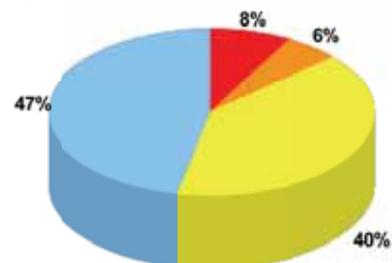
Campagnes en Vienne et en Charente en 2009 (Source ONEMA – Directions Régionales et Services Départementaux)

Dép	ID base ROCA-RDOE 2009	Type réseau	Rivière	juin	juillet	août	septem bre
86	4860023	ROCA+RDOE	Envigne	1	1	2	2
86	4860024	ROCA+RDOE	Gatineau	1	1	2	2
86	4860027	ROCA+RDOE	Franche d'Oire	2	2	4	3
86	4860028	ROCA+RDOE	Petite Blourde	2	2	4	4
86	4860052	RDOE	Envigne	1	1	3	2
86	4860053	RDOE	Sautard - "Bertaud"	2	2	4	3
86	4860054	RDOE	Bourde	1	1	2	1
86	4860055	RDOE	Envigne	2	1	2	1
86	4860056	RDOE	Envigne	1	1	3	2
86	4860057	RDOE	Vauxoise	1	1	2	2
86	4860059	RDOE	Rémilly	1	1	1	1
86	4860060	RDOE	Rémilly	1	1	1	1
86	4860061	RDOE	Rémilly	1	1	1	1
86	4860068	RDOE	Ozon de Chénevelle	1	1	1	1
86	4860069	RDOE	Ozon - pont de la laiterie	1	1	2	1
86	4860070	RDOE	Ozon de Chénevelle	1	1	2	1
86	4860071	RDOE	Ruisseau d'Ecotard	2	1	2	1
86	4860072	RDOE	Maury	2	1	2	1
86	4860073	RDOE	Chaudet	1	2	2	1
86	4860074	RDOE	Ruisseau des Planches	1	1	1	1
86	4860108	RDOE	Maury	1	2	2	2
86	4860113	RDOE	Salle	2	2	2	2
86	4860114	RDOE	Salle	1	1	2	1
86	4860126	RDOE	Servon	4	4	4	4
86	4860127	RDOE	Servon	1	4	4	4
86	4860128	RDOE	Servon	3	4	1	2
86	4860129	RDOE	Theil ou Aubineau	1	2	2	2
86	4860130	RDOE	Theil (ou aubineau)	1	2	4	2
86	4860131	RDOE	Dive de Morthermer	1	1	1	1
86	4860132	RDOE	Rin	1	1	1	1
86	4860133	RDOE	Rin	2	2	2	2
86	4860134	RDOE	Dive de Morthermer	1	1	1	1
86	4860135	RDOE	Mortagne (ou Goberté)	1	1	1	1
86	4860136	RDOE	Mortagne (ou Goberté)	1	1	1	1
86	4860137	RDOE	Arrault (R. des grands Moulins)	1	1	1	1
86	4860138	RDOE	Aubières (R. des Ages)	2	2	2	2
86	4860139	RDOE	Petite Blourde	2	2	2	2
86	4860140	RDOE	Grande Blourde	2	2	2	2
86	4860141	RDOE	Mortagne (ou Goberté)	1	1	1	1
86	4860142	RDOE	Mortagne (ou Goberté)	1	1	1	1
86	4860143	RDOE	Crochet	1	1	1	1
86	4860144	RDOE	Crochatière	1	1	1	1
86	4860145	RDOE	Pargue (ou Pouge)	2	1	3	3
86	4860146	RDOE	Grande Blourde	2	2	2	2
86	4860147	RDOE	Franche d'Oire	2	2	3	2
86	4860148	RDOE	Grande blourde	2	2	2	2
86	4860149	RDOE	Grande Blourde	2	2	2	2
86	4860150	RDOE	Grande Blourde	2	2	2	2
86	4860151	RDOE	Franche d'Oire	2	2	4	3
86	4860152	RDOE	Petite Blourde	2	3	4	4
16	5160031	RDOE	Blourde	2	2	4	1
16	5160032	RDOE	Tulette	1	2	2	1
16	5160033	RDOE	Ruisseau du mas	2	2	3	1
16	5160050	RDOE	Cluzeau	2	3	2	1

Légende

1	écoulement
2	écoulement faible
3	rupture d'écoulement
4	assec

Répartition des observations en 2009



En 2009, le ROCA n'a pas été activé en Limousin mais a été activé en région Poitou-Charentes sur le territoire du SAGE Vienne.

Les observations pour le RDOE (en Poitou-Charentes) sont les suivantes :

- **47%** de présence d'un **écoulement** (101),
- **40%** d'**écoulement faible** (86),
- **5%** de **rupture d'écoulement** (12) (La franche d'Oire, l'Envigne, le Servon, la Pargue, la Petite Blourde, le ruisseau du Mas et le Cluzeau),
- **8%** à des **assec** (17) (la Franche d'Oire, la Petite Blourde, le Sautard et le Servon).

La sécheresse estivale plus prononcée que les années précédentes a affecté l'hydrologie de la moitié des cours d'eau de Poitou-Charentes.

INDICATEUR D'ÉTAT :

5. ASPECTS QUANTITATIFS DES EAUX SOUTERRAINES

La problématique est différente entre l'amont et l'aval du bassin du fait de la nature du sous-sol.

D'où la nécessité de disposer de deux descripteurs, un sur l'évolution de la hauteur des nappes et un autre sur les débits des sources captées pour l'eau potable.

Descripteur :
5.1 Graphiques d'évolution piézométrique des nappes souterraines

✓ **Commentaire général descripteur :**

Les **eaux souterraines** s'infiltrent dans le sol et circulent dans les couches géologiques perméables. Ces réserves souterraines, nappes superficielles ou profondes jouent un **rôle fondamental dans l'alimentation des rivières en période de basses eaux et l'approvisionnement des activités humaines (irrigation, production d'eau potable)**. Les piézomètres sur le bassin de la Vienne et à proximité, sur la partie Poitou-Charentes, sont au nombre de 6.

Code	Nom piézomètre	Département	Commune	INSEE	Nom Aquifère	Profondeur (m)
05678X0060	ARCHIGNY	86	ARCHIGNY	86009	TOURAINNE SUD/ENTRE LA VIENNE ET LA CREUSE	32
05664X0048	HERAUDER	86	LENCLOITRE	86128	LOUDUN/CENOMANIEN ARGILEUX	5,6
06143X0011	MONTMORI	86	MONTMORILLON	86165	MONTMORILLONNAIS/EST DE LA GARTEMPE	63
05664X0064	CHABOURN	86	CHARBOURNAY	86048	HAUT POITOU/JURASSIQUE SUPERIEUR	130
05668X0080	LOURDINE	86	MIGNE-AUXANCES	86158	HAUT POITOU/DOGGER ET AALENIEN	37,5
06622X0068	ALLOUE	16	ALLOUE	16007		70

L'enjeu du SAGE à ce niveau est l'**optimisation de la gestion quantitative des eaux du bassin de la Vienne**.

Pour en savoir plus sur la Région Poitou-Charentes :

<http://www.observatoire-environnement.org/OBSERVATOIRE/piezometre/presentation.html>

- ✓ **Préconisations suivies :** 50, 51.
- ✓ **Base de données ou structure en charge :** DREAL, Région Poitou-Charentes (ORE), BRGM.
- ✓ **Fréquence d'actualisation :** Annuelle.
- ✓ **Référence initiale :** État des lieux DCE.

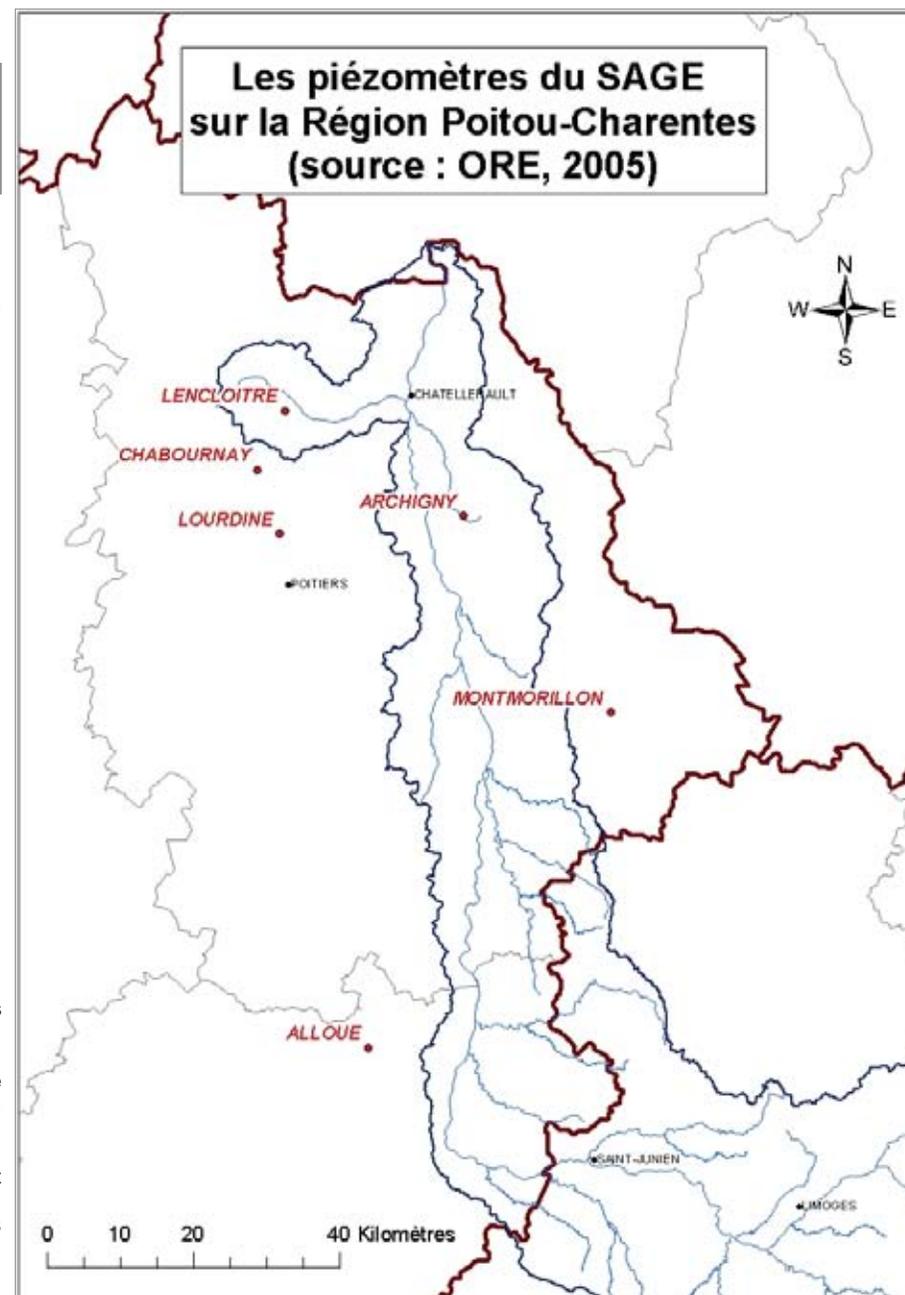
✓ **Caractéristiques du bassin :**

Les graphiques suivant ont été établis à partir des piézomètres situés sur la Région Poitou-Charentes. Les réserves souterraines sont les plus importantes sur ce secteur du bassin.

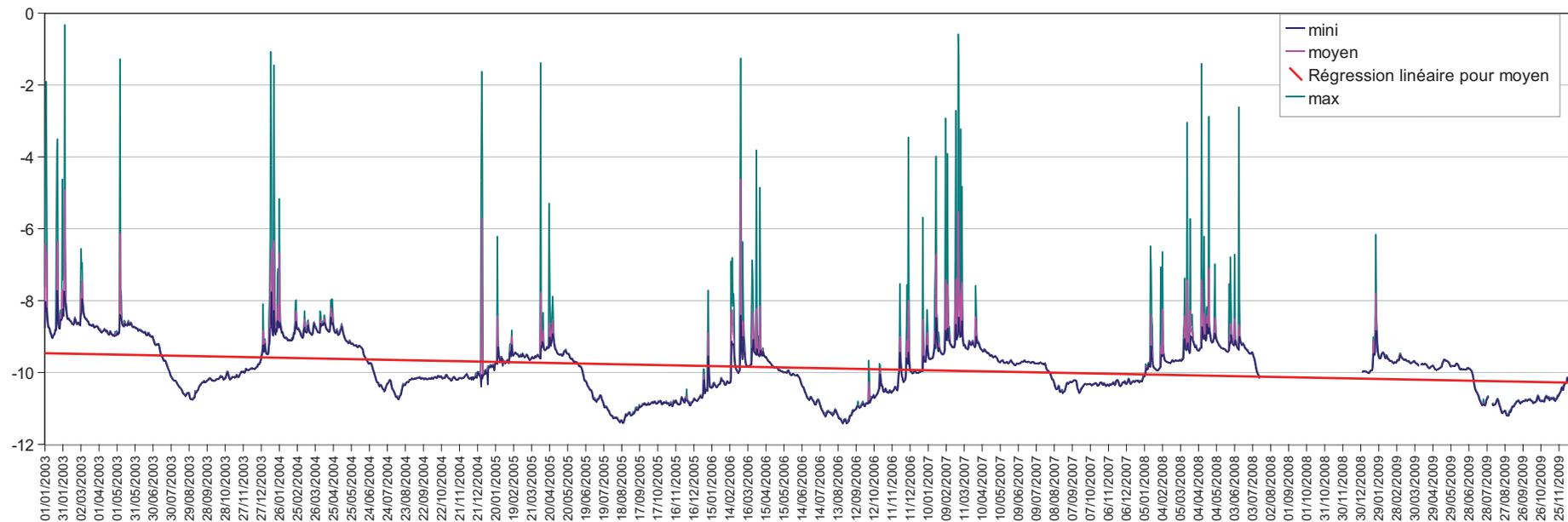
Alors qu'à **partir de mi 2006** les hauteurs des nappes se **stabilisaient voire augmentaient**, en **2009 on note** une diminution des niveaux moyens des nappes souterraines. En outre, ces niveaux sont faibles et une situation satisfaisante ne pourra être atteinte que si les conditions hydrologiques et la régulation des prélèvements le permettent.

Les variations de niveaux des nappes sont liées aux variations de pluviométrie été – hiver, ainsi le rechargement est retardé suite à une période de sécheresse.

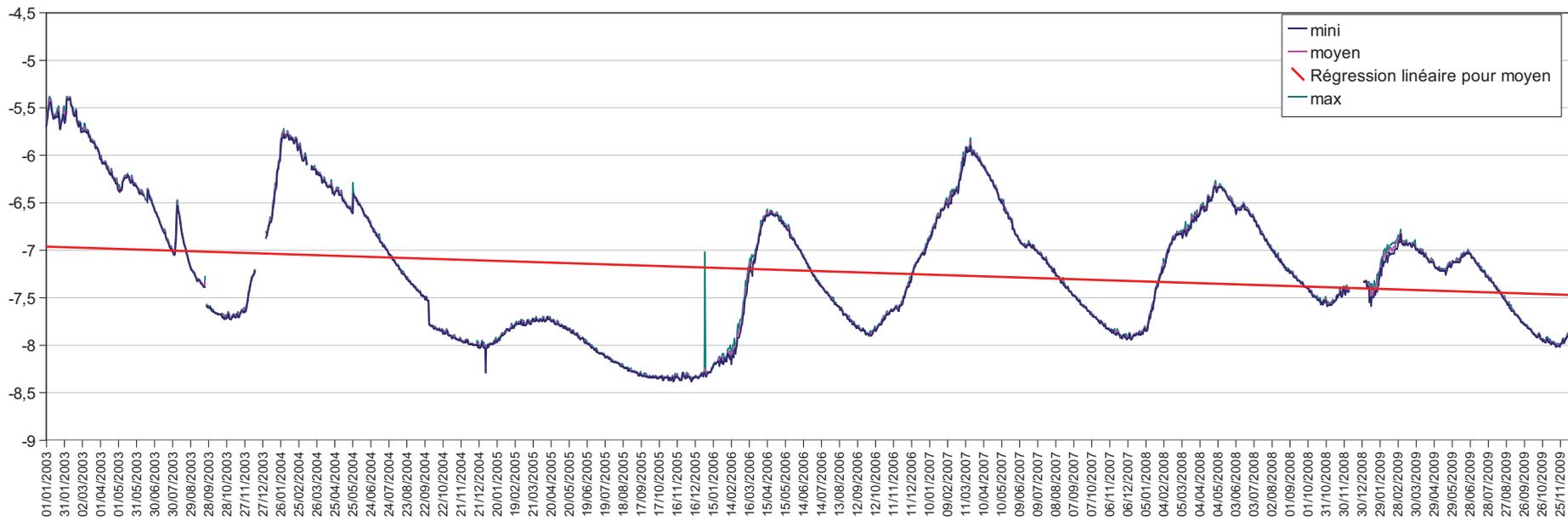
Les nappes les plus en surface sont les plus vulnérables aux effets des sécheresses. Cependant, les nappes les plus profondes, mesurées au niveau des piézomètres de Lourdine ou d'Alloue, suivent la même tendance.



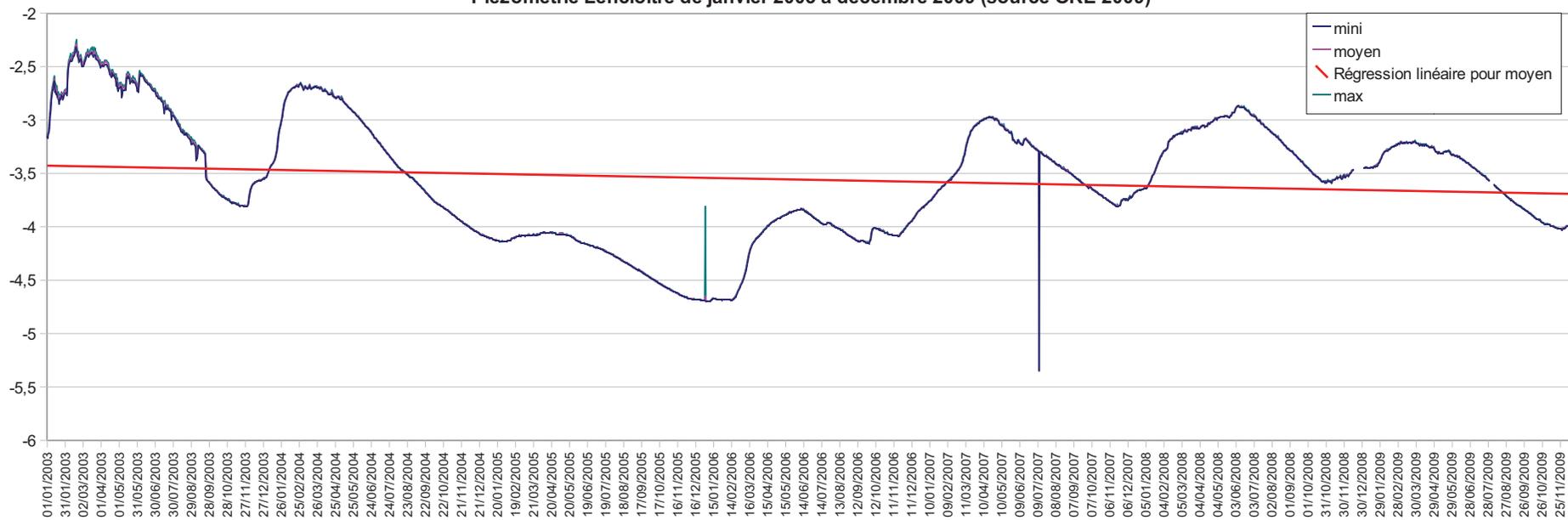
Piézométrie Montmorillon de janvier 2003 à décembre 2009 (source ORE - 2009)



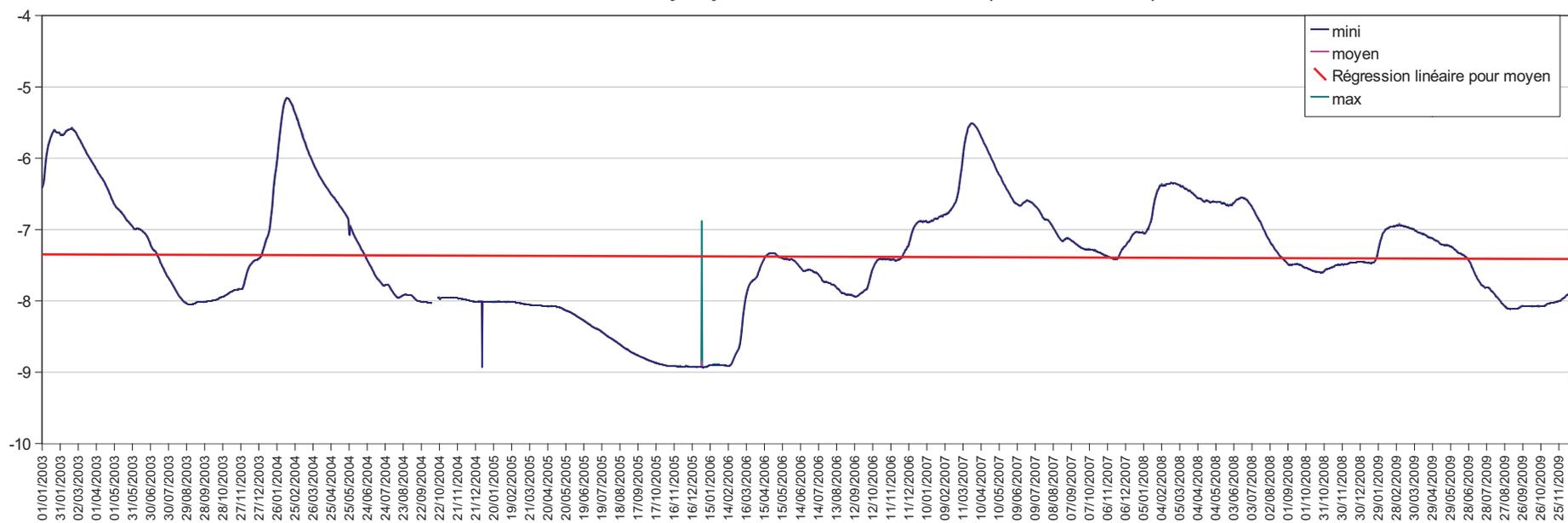
Piézométrie Archigny de janvier 2003 à décembre 2009 (source ORE - 2009)



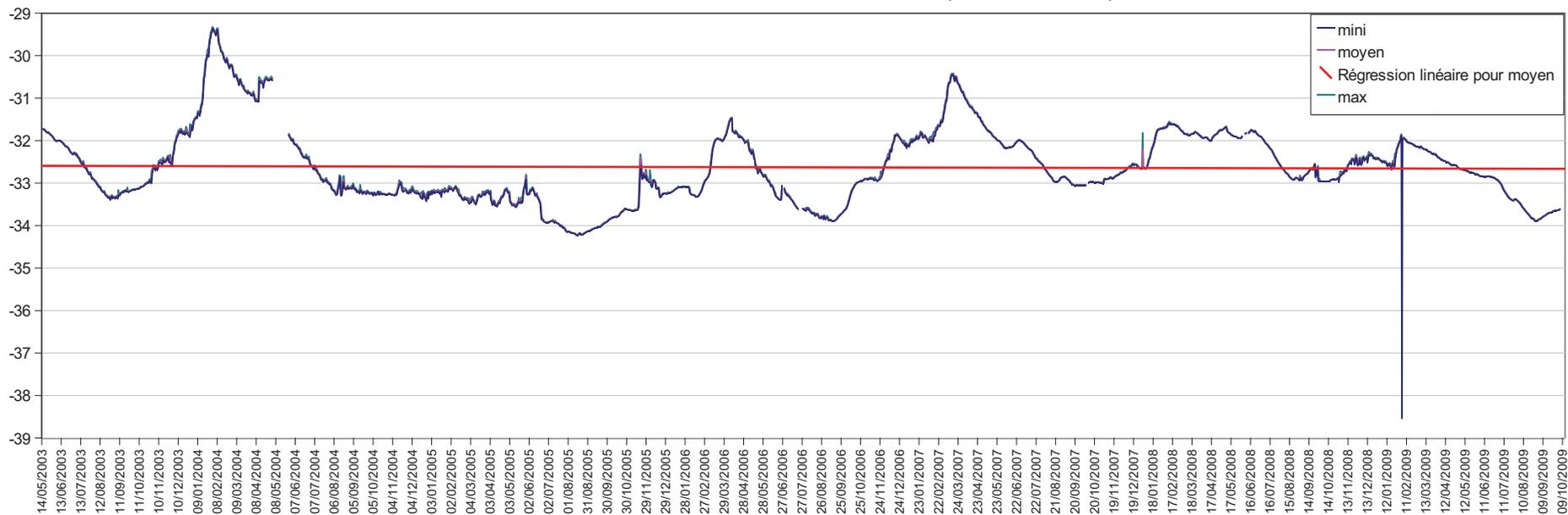
Piézométrie Lencloitre de janvier 2003 à décembre 2009 (source ORE 2009)



Piézométrie Chabournay de janvier 2003 à décembre 2009 (source ORE 2009)



Piézométrie Lourdines de mai 2003 à octobre 2009 (source ORE 2009)



Piézométrie Alloué de janvier 2003 à décembre 2009 (ORE 2009)



INDICATEUR D'ÉTAT : 5. ASPECTS QUANTITATIFS DES EAUX SOUTERRAINES

Descripteur :

5.2 Tableau des débits des sources captées pour l'eau potable et/ou tableau des communes justifiant des mesures de restriction

✓ Commentaire général descripteur :

Avec les **sécheresses répétées** de ces dernières années, la production d'eau potable devient problématique **dans les zones où la ressource en eau est limitée** (peu de ressource souterraine) **ou soumise à des divers prélèvements pour satisfaire différents usages (agriculture, industrie...)**. La surveillance des **débits des sources captées pour l'eau potable** et/ou la prise en compte du **nombre de communes où des mesures de restriction sont prises**, permettront d'évaluer l'état de la ressource en eau du bassin.
L'enjeu du SAGE à ce niveau est **l'optimisation de la gestion quantitative des eaux du bassin de la Vienne**.

- ✓ **Préconisations suivies** : 34, 46.
- ✓ **Base de données ou structure en charge** : Département, DDASS, Agences de l'eau
- ✓ **Fréquence d'actualisation** : Tous les 2 ans.
- ✓ **Référence initiale** : Non.

✓ Caractéristiques du bassin :

Les **prélèvements pour l'eau potable sont globalement constants sur le bassin de la Vienne entre 1999 et 2006**. Les prélèvements souterrains sont toutefois en légère diminution au profit des prélèvements en eaux superficielles (cf. descripteur 10.1 page 92).

Les données de l'année 2007 (issues des agences de l'eau) présentent des incohérences par rapport aux années précédentes, elles ne sont donc pas exploitées dans ce tableau de bord.

Les volumes annuels issus des données des Agences de l'eau Loire Bretagne et Adour Garonne ont été ramenés en terme de débits (m^3/j), 1 année représentant 365 jours.

En 2007, le **débit total** des points de prélèvements recensés sur le périmètre du SAGE Vienne, représente environ **109 538 m^3/j** dont

- 52 133 m^3/j pour les eaux souterraines (47 %) ;
- 57 405 m^3/j pour les eaux superficielles (53 %).

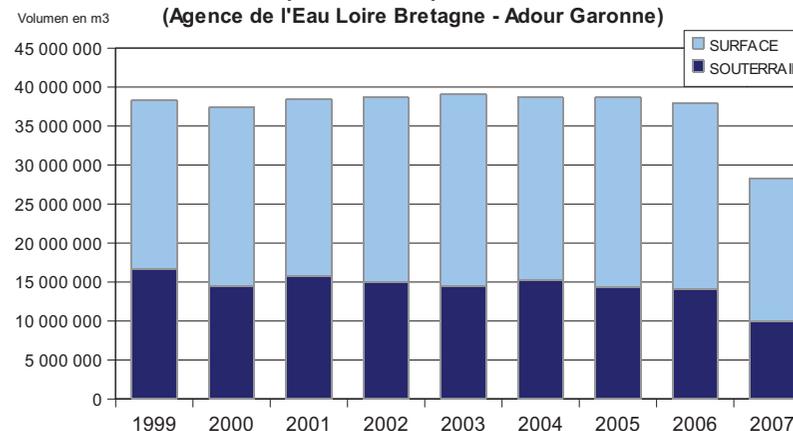
Volumes prélevés et nombre de captages en fonction des départements (m^3/j) (source DDASS 2007)

DEPARTEMENTS	EAUX SOUTERRAINES		EAUX SUPERFICIELLES		Volume Total
	nombre	m^3/j	nombre	m^3/j	
16	3	158	1	3 292	3 450
19	42	3 360	1	100	3 460
23	160	5 560	1	1 200	6 760
37	1	112	0	0	112
86	59	22 165	2	11 913	34 078
87	234	20 778	6	40 900	61 678
Total	499	52 133 (47%)	11	57 405 (53%)	109 538

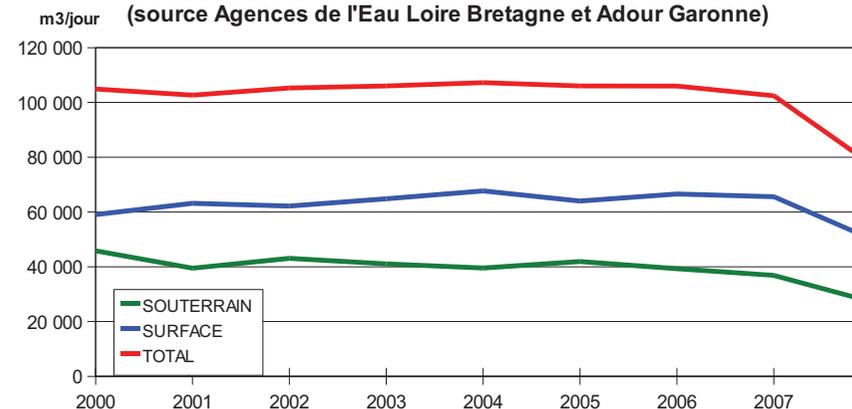
Tableau des débits des prélèvements pour la production d'eau potable issus des Agences de l'eau Loire Bretagne et Adour Garonne (Débits extrapolés à partir des volumes annuels)

		1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
SOUTERRAIN	Volume annuel (m^3)	16 730 000	14 412 100	15 723 700	14 989 600	14 428 500	15 300 700	14 343 700	13 457 400	9 971 800
	Débit (m^3/h)	45 836	39 485	43 079	41 067	39 530	41 920	39 298	36 870	27 320
SURFACE	Volume annuel (m^3)	21 555 231	23 056 991	22 696 308	23 666 787	24 708 127	23 354 809	24 296 465	23 934 252	18 324 556
	Débit (m^3/h)	59 055	63 170	62 182	64 841	67 693	63 986	66 566	65 573	50 204
TOTAL	Volume annuel (m^3)	38 285 231	37 469 091	38 420 008	38 697 454	39 136 627	38 697 429	38 679 463	37 391 652	28 296 356
	Débit (m^3/h)	104 891	102 655	105 260	106 020	107 224	106 020	105 971	102 443	77 524

Evolution des prélèvements pour l'AEP de 1999 à 2007 (Agence de l'Eau Loire Bretagne - Adour Garonne)



Débit moyen des prélèvements pour l'AEP (source Agences de l'Eau Loire Bretagne et Adour Garonne)



INDICATEUR D'ÉTAT :

6. QUALITÉ DES MILIEUX

La qualité du milieu peut être décrite par de nombreux paramètres.

La qualité biologique sera traduite à partir des trois indicateurs suivants : l'Indice Poissons Rivière (IPR), l'Indice Biologique Normal Globalisé (IBGN) et l'Indice Biologique Diatomées (IBD).

Par ailleurs, les résultats des études en cours ou en projet dans le cadre du SAGE seront également utilisés pour les inventaires des frayères (préconisation n° 80), des espèces envahissantes (préconisations n° 66 et 69) et la caractérisation des zones humides (préconisations n° 85 et 86).

Enfin, la qualité physique des cours d'eau sera appréciée en tenant compte des études locales réalisées notamment dans le cadre préalable des travaux de restauration et d'entretien des berges.

INDICATEUR D'ÉTAT : 6. QUALITÉ DES MILIEUX

Descripteur :

6.1 Carte de qualité des peuplements de poissons par l'Indice Poisson Rivière (IPR) et/ou % de points par classe de qualité

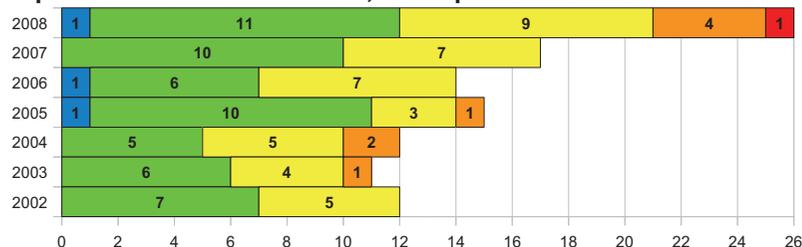
✓ **Commentaire général descripteur :**

La méthode **d'évaluation de la qualité des cours d'eau à partir des poissons** est basée sur la comparaison de la composition de la population concernée à celle d'une situation témoin. Cette dernière prend en compte la **densité** et la **diversité** spécifique propres à chaque situation ainsi que les préférences des différentes espèces en terme **d'habitat, de régime alimentaire, de sensibilité aux pollutions** ... Elle permet de calculer un « indice poisson » qui définit 5 classes de qualité (de très bonne à très mauvaise).

- ✓ **Préconisations suivies :** 5, 80, 81, 82, 83.
- ✓ **Base de données ou structure en charge :** ONEMA.
- ✓ **Fréquence d'actualisation :** Annuelle.
- ✓ **Référence initiale :** États des lieux DCE.

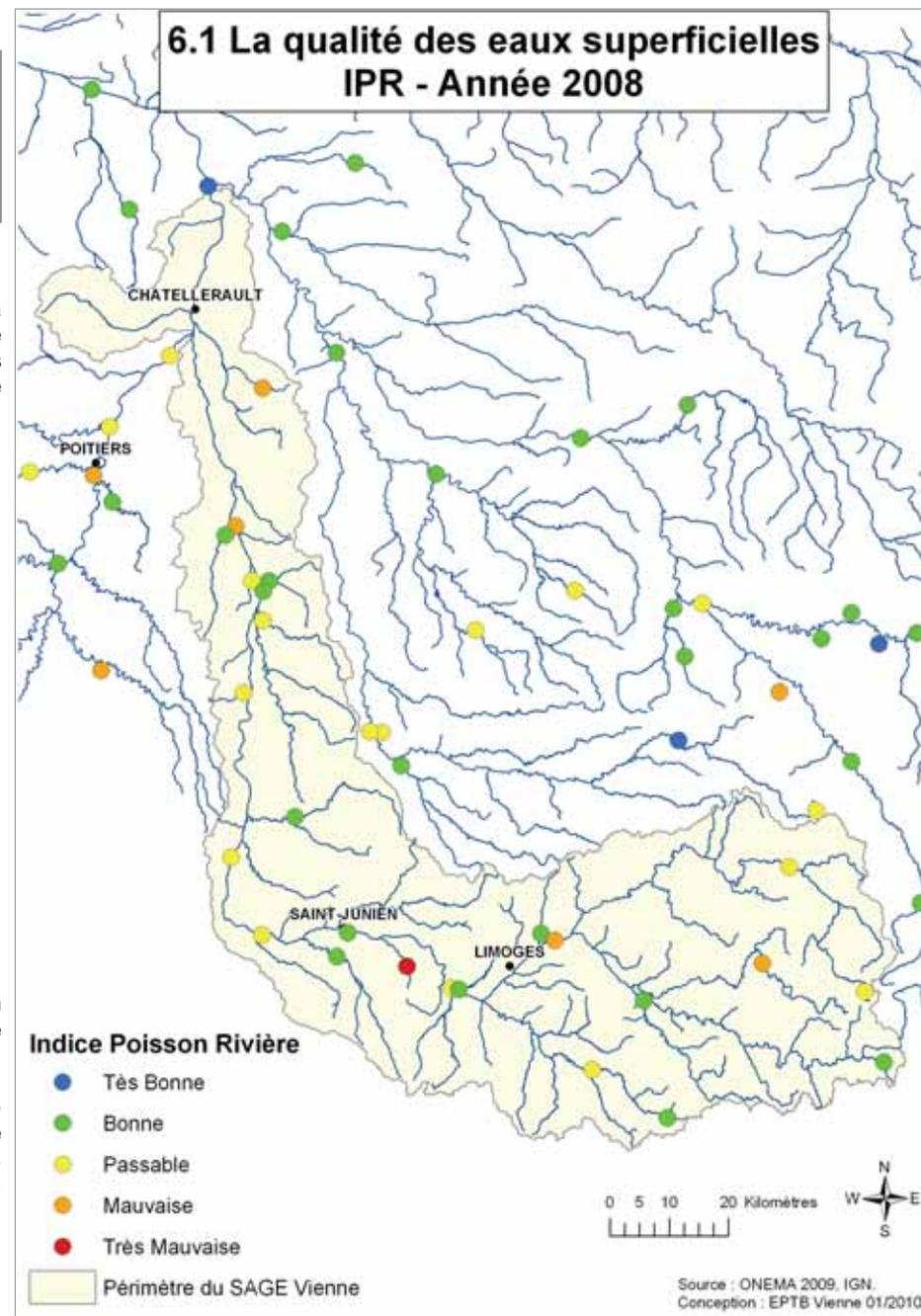
✓ **Caractéristiques du bassin :**

Nombre de stations par classe de qualité pour l'Indice Poisson Rivière, sur le périmètre du SAGE Vienne



Le nombre de stations de mesure analysant l'Indice Poisson est passé de **17 stations en 2007** à **26 en 2008**. Cette augmentation des mesures effectuées s'explique par la mise en place du RCS (réseau de contrôle de surveillance) de la DCE et par l'intégration de données provenant d'études ponctuelles.

En **2008**, la qualité des stations sur le périmètre du SAGE est **hétérogène**. Seule la station sur la Vienne au niveau de la confluence avec la Creuse présente une Très Bonne qualité. Par ailleurs, une seule station, située sur le ruisseau des Raches, présente une Très Mauvaise qualité. La qualité des autres stations varie entre Mauvaise et Bonne avec néanmoins une majorité de stations présentant une Bonne qualité.



INDICATEUR D'ÉTAT : 6. QUALITÉ DES MILIEUX

Descripteur :

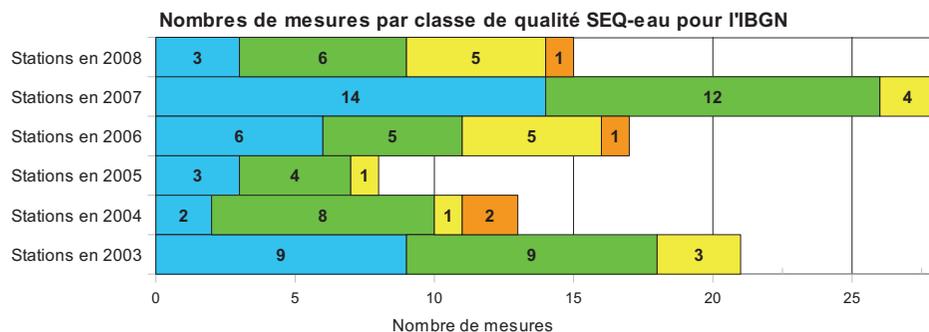
6.2 Carte de qualité hydrobiologique (IBGN) et/ou % de points par classe de qualité

✓ Commentaire général descripteur :

La méthode d'appréciation de la qualité biologique par les invertébrés (Indice Biologique Global Normalisé) est basée sur l'analyse de la composition des communautés d'invertébrés (insectes, mollusques, crustacés ...) vivant sur le fond de la rivière. Elle est basée sur la recherche d'organismes indicateurs, classés selon leur sensibilité aux perturbations (qualité de l'eau mais aussi quantité ou habitats...) et sur l'évaluation de la richesse taxonomique (nombre de familles d'invertébrés). Elle se traduit par une note qui varie de **0 (très mauvaise qualité) à 20 (très bonne qualité)**.

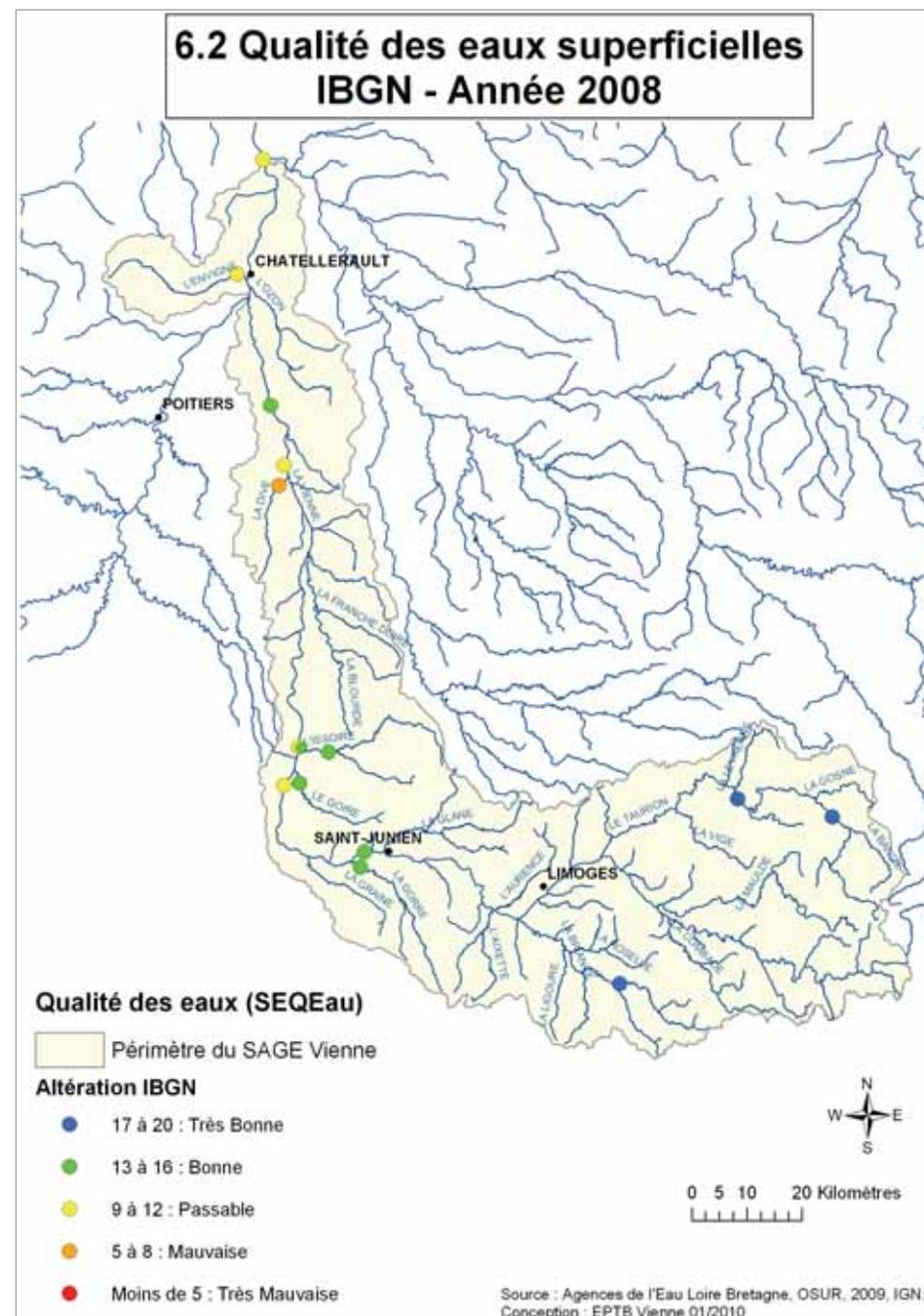
- ✓ **Préconisations suivies** : 4, thème E.
- ✓ **Base de données ou structure en charge** : AELB (OSUR), Département, DREAL.
- ✓ **Fréquence d'actualisation** : Annuelle.
- ✓ **Référence initiale** : Carte " Diagnostic " p.18.

✓ Caractéristiques du bassin :



En 2008, seulement 15 stations ont été analysées, alors qu'elles étaient 31 en 2007.

En 2008, la qualité est **très bonne sur l'amont** du bassin et **varie de bonne à mauvaise** sur les **parties médiane et aval** du bassin. Ainsi, la qualité des stations des parties médiane et aval du bassin s'est globalement dégradée entre 2007 et 2008. Néanmoins, seule la station « Dive à Valdivienne » est classée en Mauvaise qualité (note 8/20). Cette note est représentative d'un milieu perturbé.



Descripteur :
6.3 Carte de qualité diatomées (IBD) et/ou % de points par classe de qualité

✓ **Commentaire général descripteur :**

Les diatomées sont des **algues microscopiques** unicellulaires, identifiables à la forme de leur squelette. Omniprésentes dans les rivières et lacs, elles constituent de véritables **indicateurs de la qualité des eaux** : acidité, salinité, niveau et nature des pollutions organiques.

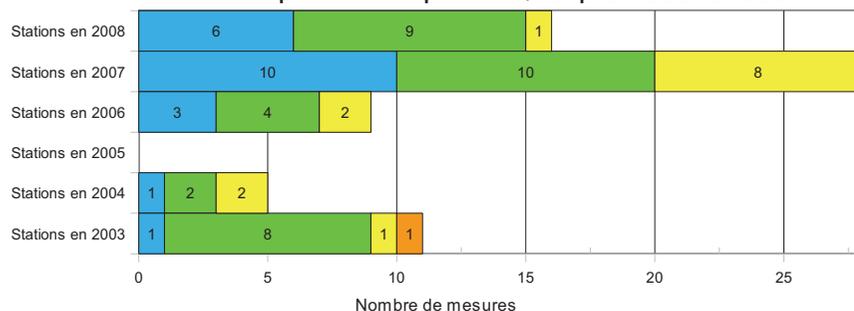
L'**Indice Biologique Diatomées (IBD)** s'appuie sur 209 espèces et sur leur répartition à l'intérieur de sept classes de qualité d'eau définies à partir de quatorze paramètres physico-chimiques usuels.

Ces indices traduisent bien les **pollutions organiques** mesurées par les méthodes classiques. Ils sont également bien corrélés avec les **concentrations en phosphore**, qui reflètent le degré d'eutrophisation. En revanche, les effets des pesticides et des métaux lourds ne peuvent être distingués de ceux de la charge organique généralement associée.

- ✓ **Préconisations suivies** : 4, thème E.
- ✓ **Base de données ou structure en charge** : AELB (OSUR).
- ✓ **Fréquence d'actualisation** : Annuelle.
- ✓ **Référence initiale** : Non.

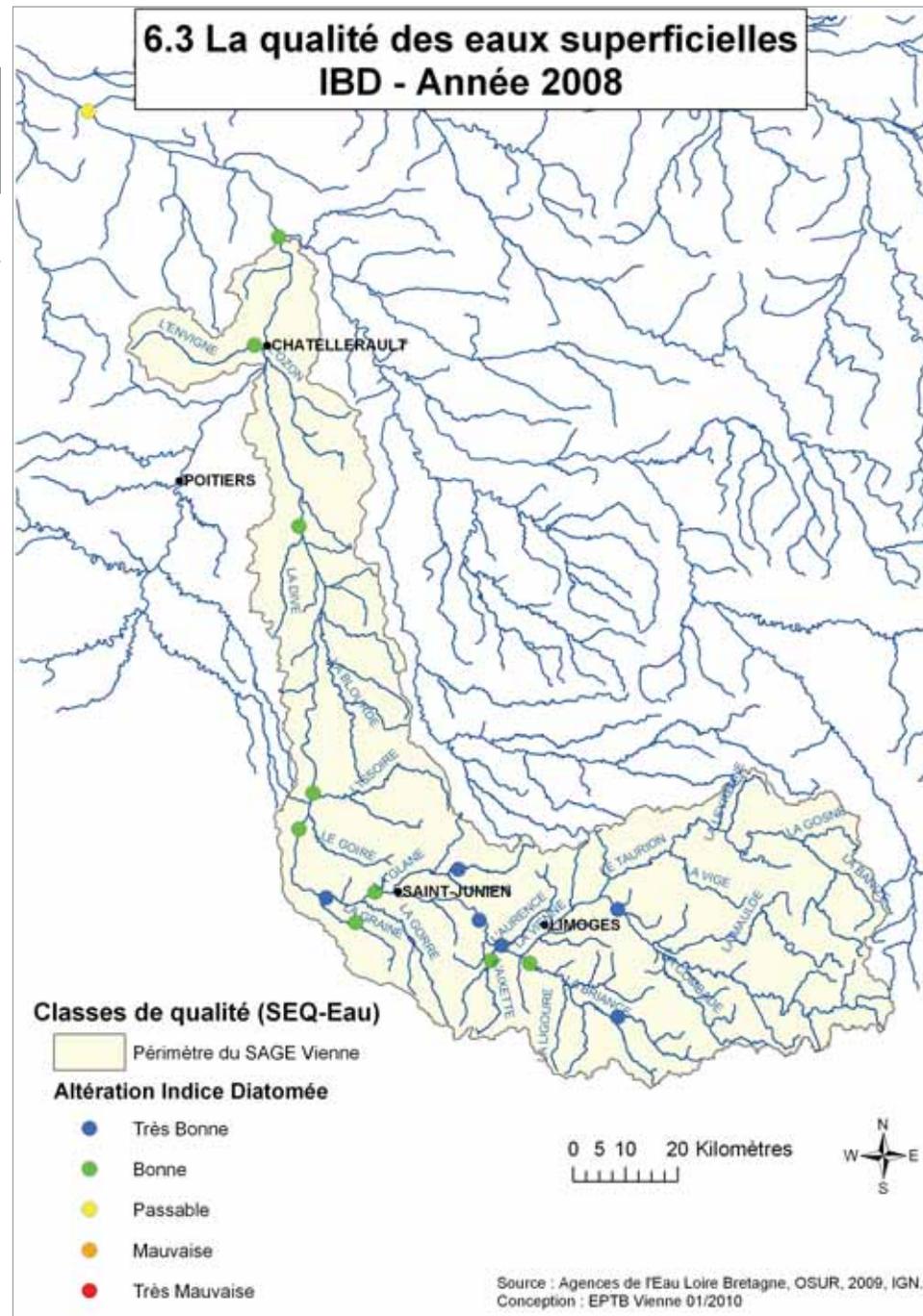
✓ **Caractéristiques du bassin :**

Nombre de mesures par classe de qualité SEQ-eau pour l'Indice Diatomée



Le nombre de stations analysées est de 16 en 2008, alors qu'il était de 28 en 2007.

En 2008, l'indice diatomée est **Très Bon à Bon** sur le **périmètre du SAGE Vienne**. La station qui présente une qualité Passable est située à la confluence avec la Loire. Néanmoins, les stations présentant une qualité passable, en 2007 n'ont pas été analysées en 2008. La qualité selon l'indice diatomée est donc stable.



Descripteur :
6.4 Carte de localisation des frayères

✓ **Commentaire général descripteur :**

Les frayères sont les zones **de reproduction des espèces piscicoles**. Elles sont de plusieurs types et propres à chaque espèce. Différentes caractéristiques variables doivent être réunies selon les espèces (profondeur, température, nature du fond, végétaux). Pour la truite par exemple, les zones de frayères correspondent à des zones de graviers avec des courants parfois importants (radiers avec bonne oxygénation de l'eau) alors que pour le brochet, il s'agit de zones inondées lors du débordement de la rivière (prairie inondée avec réchauffement de l'eau plus important et plancton en abondance).

Le bon état, l'abondance et la diversité des frayères conditionnent une bonne qualité globale des espèces piscicoles et du milieu aquatique. Leur préservation et restauration sont donc très importantes.

- ✓ **Préconisations suivies :** 80, 81, 82, 83.
- ✓ **Base de données ou structure en charge :** Fédération de pêche, ONEMA, Syndicat de rivière,..., EPTB Vienne
- ✓ **Fréquence d'actualisation :** Selon mise en œuvre Préconisation n°79.
- ✓ **Référence initiale :** Préconisation n°80.

✓ **Caractéristiques du bassin :**

Le décret n° **2008-283 du 25 mars 2008 relatif aux frayères et aux zones de croissance ou d'alimentation de la faune piscicole** apporte des précisions sur :

- les espèces de la faune piscicole dont les frayères et les zones d'alimentation et de croissance doivent être protégées ;
- la compétence du préfet lors de la réalisation des inventaires ;
- la définition d'une zone de frayère à poisson ainsi que d'une zone d'alimentation et de croissance.

Dès 2009, les inventaires seront initiés. A l'issue d'une phase de consultation, la publication des inventaires devra impérativement être effectuée avant le 30 juin 2012.

Descripteur en attente de données

Descripteur :

6.5 Carte des espèces envahissantes animales et végétales

✓ **Commentaire général descripteur :**

Les espèces végétales les plus fréquemment rencontrées sont les **Jussies** et la **renouée du Japon**. Quant aux espèces animales, il s'agit des **ragondins** (espèce nuisible) et des **écrevisses américaines**. D'autres espèces végétales sont également présentes sur le bassin de la Vienne avec une abondance plus ou moins importante : l'élodée du Canada, l'érable négundo, le robinier faux-acacia, la verge d'or, le séneçon du Cap, la vergerette du Canada.... Il convient également de citer, comme espèce animale envahissante autochtone, le grand cormoran, très présent sur le bassin. A cet effet, des arrêtés préfectoraux et l'arrêté interministériel du 25 Août 2003 fixent les périodes autorisées de tir et les quotas de cormorans par département.

Le principal problème posé par les espèces envahissantes est **une atteinte directe à la biodiversité**. En effet, de nombreuses espèces envahissantes sont très compétitives et ont tendance à évincer les plantes et animaux indigènes, soit par prédation directe, soit en leur transmettant des parasites ou des maladies, soit, enfin, en les privant totalement du milieu qui leur est indispensable (oxygène, lumière, nourriture, habitats privilégiés...).

- ✓ **Préconisations suivies :** 65, 66, 67, 68, 69, 70.
- ✓ **Base de données ou structure en charge :** FREDON, FDGDON ..., EPTB Vienne.
- ✓ **Fréquence d'actualisation :** Selon mise en œuvre Préconisations n°66 et n°69.
- ✓ **Référence initiale :** Préconisations n°67 et n°70.

✓ **Caractéristiques du bassin :**

Espèces animales envahissantes :

Durant la campagne 2008/2009, la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDON) de la Haute-Vienne est intervenue sur 44 communes du SAGE Vienne. Cette campagne de piégeage organisée et coordonnée par le FDGDON 87 a permis de capturer 1 511 ragondins, sur ces communes.

La campagne 2008/2009 est marquée par une diminution des animaux prélevés par rapport à l'année précédente (diminution de 24,28% sur l'ensemble du département). En effet, les campagnes régulières de piégeage ont permis de diminuer les densités de population de ragondins.

La FDGDON 86 organise également des campagne de lutte collective. Ces campagnes sont gérées par bassin versant et ont été effectuées en 2008/2009 sur 40 communes du bassin de la Vienne. Elles ont permis de capturer 1 668 ragondins. Une diminution des effectifs capturés est également observée et s'explique aussi par l'efficacité des actions mises en œuvre.

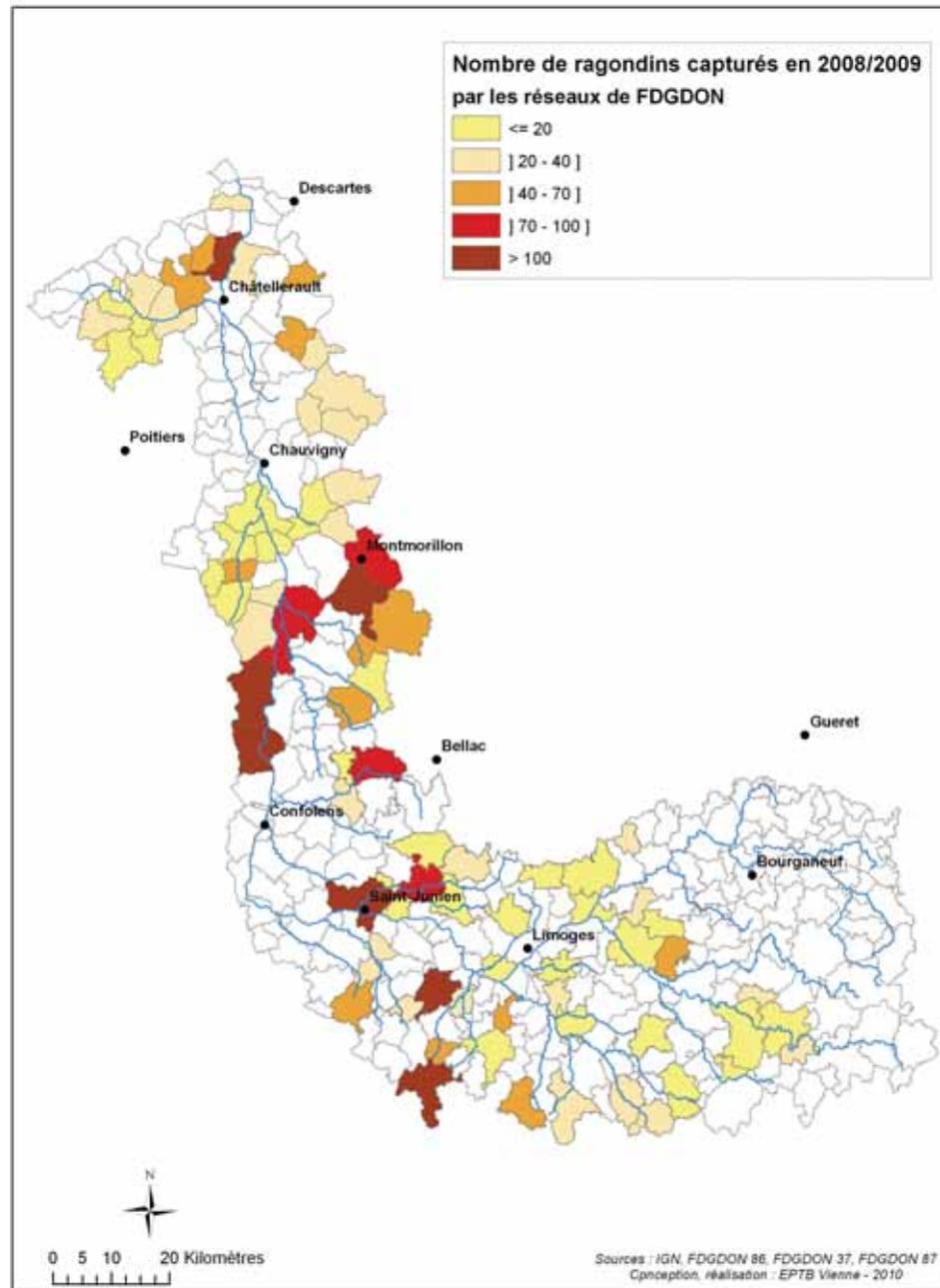
Par ailleurs, sur les 3 communes du département de l'Indre-et-Loire contenu dans le SAGE, la FDGDON 37 est seulement intervenue sur la commune d'Antogny-le-Tillac. Ainsi, en 2009, 34 ragondins et 11 rats musqués ont été capturés.

Plantes invasives :

En ce qui concerne les plantes invasives, l'EPTB Vienne a engagé la constitution et l'animation d'un groupe de travail, afin d'organiser les opérateurs de terrain dans le suivi et la lutte contre ces espèces à une échelle cohérente, celle du bassin de la Vienne et d'orienter les interventions des maîtres d'ouvrage sur les secteurs les plus problématiques. Cette démarche est conduite en partenariat avec les organismes référents (CREN, CBN, CPIE, ORENVA,...) des trois régions situées sur le périmètre du bassin de la Vienne impliqués à différents titres dans la coordination de la lutte contre les plantes invasives.

Le tableau suivant présente les différentes espèces, leur distribution générale sur le bassin et les problématiques identifiées.

6.5. Carte des espèces envahissantes animales

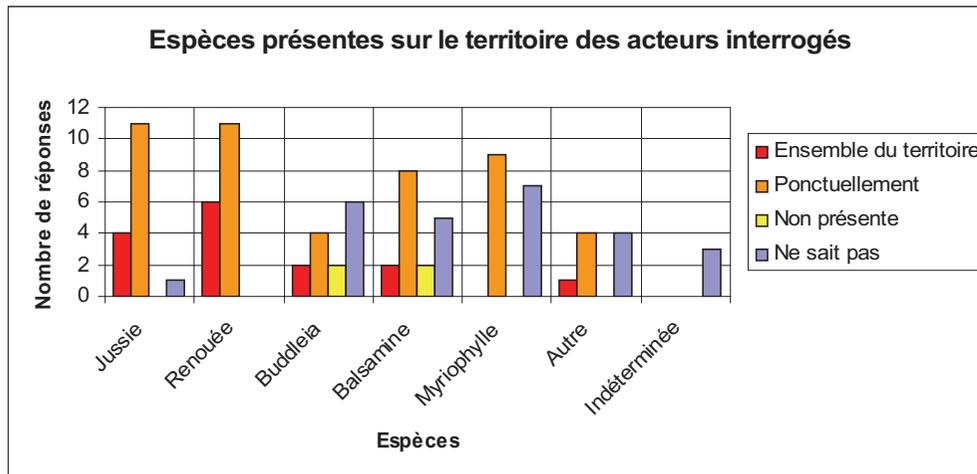


6.5 Plantes invasives observées en Limousin depuis 2003, et sur le secteur du syndicat RIVE Vienne en 2009

De novembre 2007 à mars 2008, des **étudiants de l'ENSIL** ont réalisé un projet tuteuré concernant la mise en place d'une gestion coordonnée des espèces végétales envahissantes sur le territoire du SAGE Vienne.

Un **recensement de l'ensemble des acteurs investis sur cette problématique** sur le territoire du SAGE Vienne a été réalisé et un questionnaire a été adressé à chacun d'eux afin **d'identifier la présence des espèces envahissantes, connaître les modes d'actions et évaluer la coordination existante**. 23 structures ont ainsi **participé à l'enquête**.

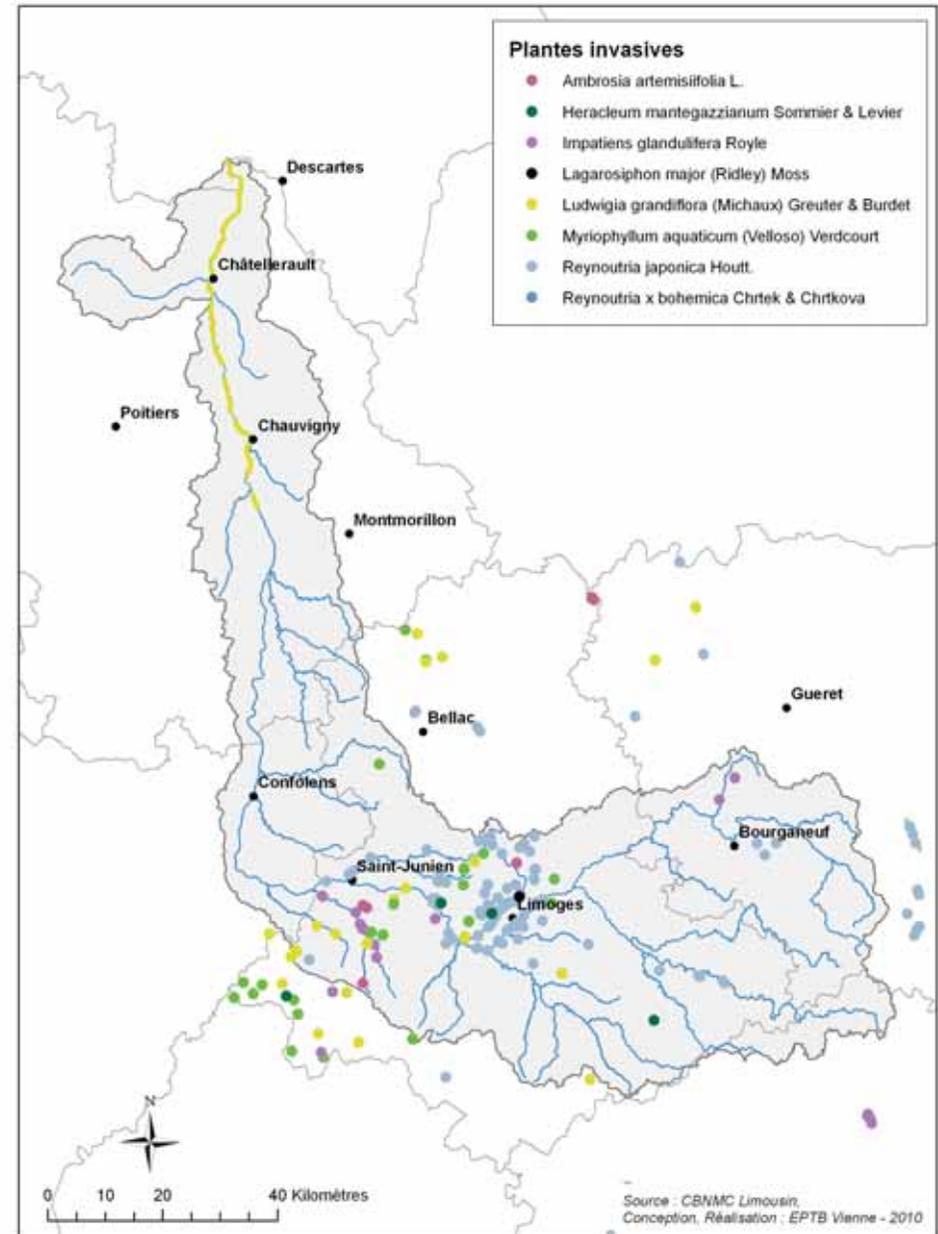
Les résultats concernant le descripteur sont les suivants :



La **Jussie** et la **Renouée du Japon** sont les espèces les plus présentes que ce soit sur l'ensemble du territoire ou de façon plus ponctuelle. La situation est plus contrastée concernant le **Buddleia** et la **Balsamine**. Le **Myriophylle** est quant à lui présent ponctuellement dans 50 % des cas.

La carte suivante présente les données issues du Conservatoire Botanique National du Massif Central et de l'ORENVA. Les inventaires du CBNMC sont issus de relevés botaniques amateurs faisant partis du réseau du conservatoire national, du CREN Limousin, de Limoges Métropole, du Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne Moyenne, ou du Syndicat Mixte Vienne Gorre.

Les données de localisation sur la Région Poitou-Charentes, issues de l'ORENVA, concernent la Vienne et le Clain.



Nom	Aspect	Distribution sur le bassin	Problématiques
Jussie à grandes fleurs <i>(Ludwigia grandiflora)</i> Jussie <i>(Ludwigia peploides)</i>		Ces espèces sont extrêmement répandues sur la partie aval aussi bien sur le cours même de la Vienne que sur les annexes et plans d'eau. Elles s'installent progressivement sur la partie amont avec déjà quelques zones bien infestées (exemple : bassin de la Roselle (87) et sur la Vienne à Aix/Vienne).	Espèce amphibie introduite d'Amérique du Sud par les aquariophiles pour ses qualités ornementales. Elle aime les eaux calmes ou faiblement courantes. Elle possède une très forte capacité de recouvrement (intégral sur certains plans d'eau) et une production annuelle de biomasse importante. Ces plantes sont perturbantes pour le milieu et les activités telles que la navigation.
Renouée du Japon <i>(Fallopia japonica)</i>		Très répandue de nos jours sur l'ensemble du bassin avec des zones de colonisation très fortes comme la région de Limoges.	Introduite d'Asie orientale, comme plante ornementale, c'est une adepte des milieux rudéraux, des talus et des bords de rivière, particulièrement quand ils sont remaniés. Elle forme des massifs compacts qui peuvent exclure tout autre végétal et sécrète des substances toxiques au niveau de ses racines.
Buddleia de David <i>(Buddleja davidii)</i>		Également appelé l'arbre à papillons, le Buddleia est implanté un peu partout. Il semble particulièrement abondant en périphérie de Limoges, profitant de l'artificialisation continue des milieux.	Espèce importée de Chine pour orner les jardins. Ses affinités rudérales la font s'installer sur les talus de bords de routes ou de voies ferrées, dans les endroits fortement remaniés comme les zones industrielles.
Balsamine ou impatiente des jardins <i>(Impatiens balfouri)</i>		Fréquente dans beaucoup de villages et sur leur périphérie immédiate, elle est très abondante dans la vallée de la Gorre (87).	Cette plante maintenant bien naturalisée est devenue fréquente. Très localement, dans des endroits frais et humides, elle peut constituer des peuplements denses et assez exclusifs.
Myriophylle du Brésil <i>(Myriophyllum aquaticum)</i>		Encore rare, il est localisé sur la partie amont du bassin.	Espèce des eaux calmes (plans d'eau en particuliers), très envahissante, introduite d'Amérique du Sud par les aquariophiles.

Nom	Aspect	Distribution sur le bassin	Problématiques
<p>Ragondin (<i>Myocastor coypus</i>)</p>		<p>Le ragondin (espèce nuisible) est présent absolument partout (mais avec des densités très différentes) des zones de sources jusqu'aux plaines. Il a une très nette prédilection pour les milieux fortement anthropisés et les secteurs où le cours d'eau est à proximité de cultures.</p>	<p>Introduit d'Amérique du Sud au XIXème pour l'élevage de sa fourrure, le ragondin est très adaptable et très prolifique. Exclusivement végétarien, il peut avoir un impact très fort sur la végétation rivulaire, jusqu'à anéantir certains massifs de roseaux. Il mine les bords de rivières de ses nombreuses galeries d'accès aux terriers.</p>  <p>Il est enfin un vecteur connu de la leptospirose, maladie parasitaire pouvant être mortelle pour le bétail.</p>
<p>Rat musqué (<i>Ondatra zibethicus</i>)</p>		<p>Présent partout sur le bassin, sauf en altitude, mais beaucoup moins abondant que le ragondin.</p>	<p>Introduit d'Amérique du Nord, il contribue lui aussi à la destruction des plantes aquatiques et creuse des terriers qui peuvent miner les berges des cours d'eau et des étangs.</p>
<p>Les écrevisses américaines (<i>Pacifastacus leniusculus</i>, <i>Orconectes limosus</i>, <i>Procambarus Clarckii</i>)</p>		<p>Bien que leurs effectifs ne soient pas précisément connus, les écrevisses américaines sont présentes sur l'ensemble du bassin de la Vienne.</p>	<p>Introduites suite aux épidémies de peste des écrevisses dans l'Europe, elles sont extrêmement envahissantes (jusqu'à plus de 10000 individus sur 1 km de petit ruisseau), sont des prédatrices des alevins et des larves mais transportent aussi des parasites fatals pour l'écrevisse à pattes blanches autochtone.</p>
<p>Grenouille Taureau (<i>Rana catesbeina</i>)</p>		<p>En cours d'implantation sur l'extrême sud ouest du bassin, en provenance des vallées affluentes de la Dordogne.</p>	<p>Originnaire d'Amérique du Nord et introduite dans l'étang d'un château en Gironde, cette énorme grenouille présente un danger majeur pour toutes les autres espèces d'amphibien dont elle est une prédatrice redoutable.</p>
<p>Tortue de Floride (<i>Trachemys scripta elegans</i>)</p>		<p>Sa présence n'est pas connue sur le bassin.</p>	<p>Introduite du Sud-Est des États-Unis, cette espèce est massivement élevée par les enfants puis relâchée dans la nature quand elle devient encombrante. Elle constitue une compétitrice très dominante pour la Cistude d'Europe.</p>

Descripteur :

6.6 Carte et tableau de caractérisation des zones humides et/ou % du bassin couvert par une zone humide aménagée

✓ **Commentaire général descripteur :**

Durant l'année 2007/08, un recensement des zones à dominante humide est engagé sur le périmètre du SAGE du bassin de la Vienne. Cette étude servira de base pour une meilleure prise en compte des zones humides et la mise en œuvre d'une politique de gestion.

Depuis 2002, le Service de l'Eau et des Milieux Aquatiques de la Direction Régionale de l'Environnement du Limousin (SEMA/DREAL) a confié au Conservatoire botanique national du Massif Central (CBNMC) un **travail d'inventaire et cartographie des zones humides sur le territoire du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin et sur la partie haut-viennoise du Parc naturel régional Périgord-Limousin.**

La tranche 2005 complète et termine les travaux d'inventaire et de cartographie entrepris depuis cette date. Ce travail général a porté sur **418 400 hectares** répartis en quatre tranches.

- ✓ **Préconisations suivies :** 84, 85, 86, 88.
- ✓ **Base de données ou structure en charge :** CREN, CBNMC, ..., EPTB Vienne.
- ✓ **Fréquence d'actualisation :** Selon mise en œuvre Préconisation n°84.
- ✓ **Référence initiale :** Préconisation n°85.

✓ **Caractéristiques du bassin :**

Un **inventaire cartographique des zones à dominante humide (ZDH) à l'échelle de l'intégralité du périmètre du SAGE Vienne et de la Région Limousin (bassin Loire Bretagne), a été réalisé** par le bureau d'étude Image-Consult.

Sa réalisation est basée sur une méthode de prédétermination des zones potentiellement humides par la réalisation de masques numériques (topologie, hydrographie...), de calages de terrain et de photo-interprétation assistée par ordinateur.

Les zones à dominante humides du territoire du SAGE et de la région Limousin (partie du bassin Loire-Bretagne) représentent **116 216 ha** soit **8,98%** de la zone d'étude. Néanmoins, on peut considérer que les zones à dominante humide de type 7 (71 et 72) ont irrémédiablement perdu leur rôle de zone humide vu les caractères urbains de ce type.

La majeure partie des zones à dominante humide de ce secteur, sont constituées de **prairies**, de **formations forestières** et de **tourbières** (respectivement 61,83%, 27,62% et 5,19% des ZDH). Ces unités suivent de manière assez proche le réseau hydrographique.

En ce qui concerne la fiabilité des résultats :

- le caractère humide est confirmé dans 92 % des cas ;
- le critère de « typologie » est en adéquation dans 90 % des cas avec d'autres inventaires de terrain réalisés sur le territoire.

Cet inventaire est consultable sur le site internet de l'EPTB Vienne (www.eptb-vienne.fr).

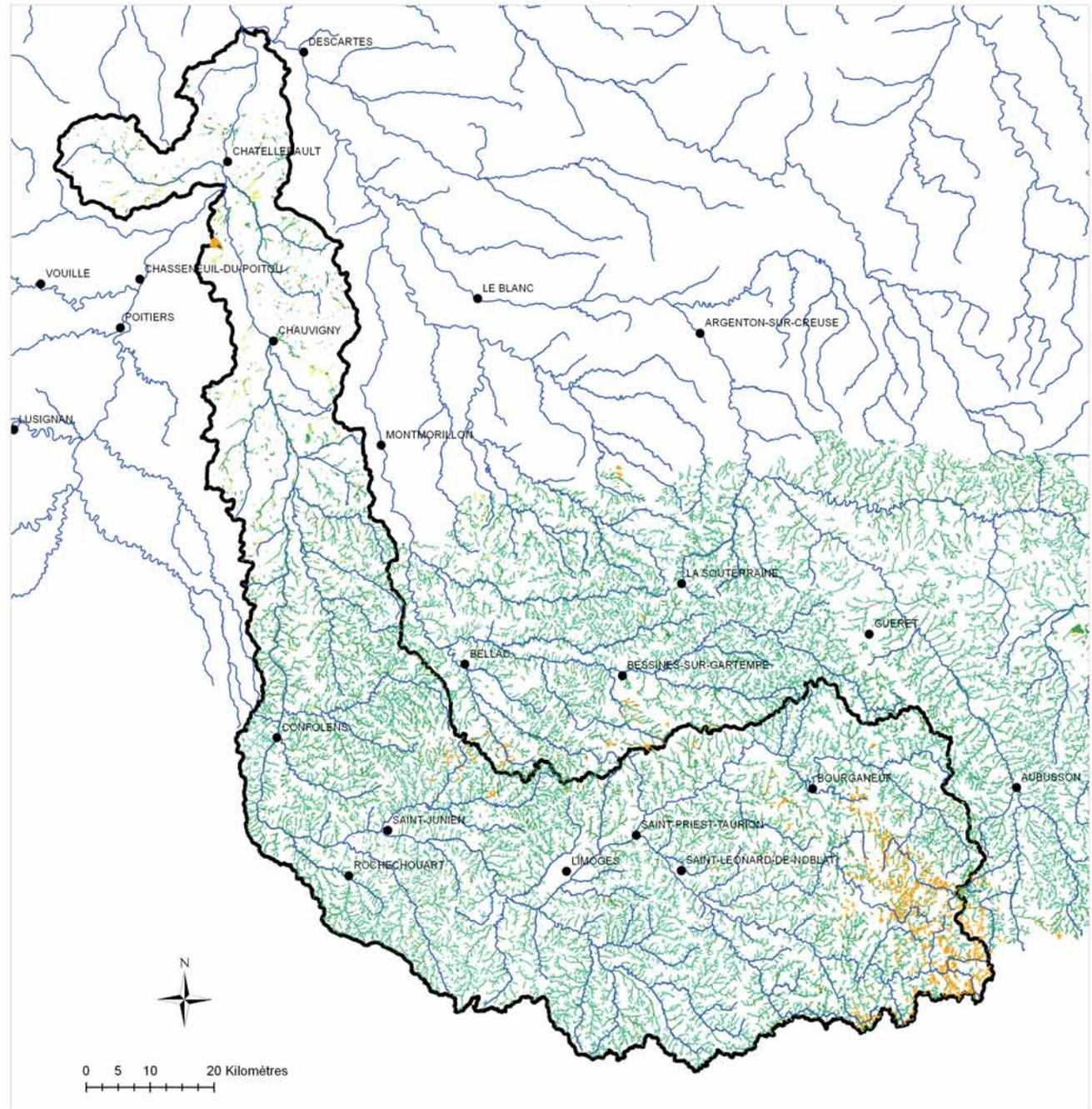
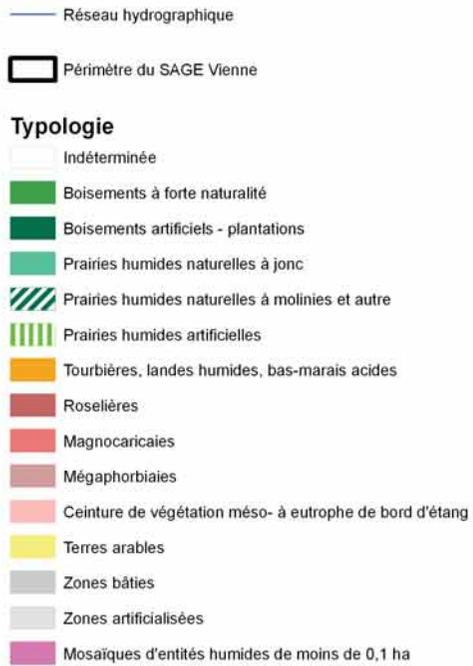
Tourbière sur le Plateau de Millevaches en Limousin



6.6 Tableau de caractérisation des zones humides sur le périmètre du SAGE Vienne et de la région Limousin (partie du bassin Loire-Bretagne)
(source : Inventaire des zones à dominante humide, 2008)

Code	Typologie	Superficie (ha)	Pourcentage relatif au territoire	Pourcentage relatif aux zones à dominantes humides
0	Indéterminé	27,8	0,0021	0,024
21	Boisements à forte naturalité	32099,9	2,4812	27,621
22	Boisements artificiels-plantations (peupliers, résineux, autres)	933,7	0,0722	0,803
31	Prairies humides naturelles à jonc	71858,2	5,5544	61,832
32	Prairies humides naturelles à molinies et autre	32,7	0,0025	0,028
40	Tourbières, landes humides et bas-marais acides	6036	0,4666	5,194
51	Roselières	3,7	0,0003	0,003
52	Magnocarpaies	21,2	0,0016	0,018
53	Mégaphorbiaies	1296,9	0,1002	1,116
54	Ceinture de végétation méso- à eutrophe de bord d'étang	162,7	0,0126	0,140
60	Terres arables	3176,9	0,2456	2,734
71	Zones bâties	195,3	0,0151	0,168
72	Autres : zones artificialisées	360,6	0,0279	0,310
80	Mosaïques d'entités humides de moins de 0,1 ha	10,3	0,0008	0,001
Total		116216	8,98	100

6.6. Les Zones à dominante humide



Sources : Région Limousin, IGN
Conception : EPTB Vienne - Mars 2009

Descripteur :

6.7 Carte ou tableau sur la qualité physique des cours d'eau (aménagement ripisylve / berge / lit)

✓ **Commentaire général descripteur** :

La qualité physique des cours d'eau est un aspect important pour l'atteinte du bon état en 2015 dictée par la Directive Cadre sur l'Eau.

- ✓ **Préconisations suivies** : 60, 62, 64.
 - ✓ **Base de données ou structure en charge** : Syndicat de rivière, AELB.
 - ✓ **Fréquence d'actualisation** : Selon avancement des outils de gestion des berges et lit (type Contrat Restauration Entretien).
 - ✓ **Référence initiale** : Préconisation n°60.
- ✓ **Caractéristiques du bassin** :

Cf. descripteurs :
1.2 Carte des masses d'eau (p.8)
Risque Morphologie

19.1 Carte des programmes d'entretien des berges (p.144)

INDICATEUR D'ÉTAT :

7. OBSTACLES À L'ÉCOULEMENT DES EAUX ET À LA CIRCULATION DE LA FAUNE

Les ouvrages transversaux et les plans d'eau induisent des modifications des écoulements naturels et transits sédimentaires, des perturbations du fonctionnement hydro-morphologique du cours d'eau et constituent des obstacles au franchissement de la faune aquatique et des canoës.

L'inventaire des ouvrages transversaux réalisé en 2007 dans le cadre du SAGE (préconisation n°79) constitue une base de connaissance préalable à l'initiative d'actions en faveur de la restauration de la continuité au fil de l'eau.

INDICATEUR D'ÉTAT : 7. OBSTACLES À L'ÉCOULEMENT DES EAUX ET À LA CIRCULATION DE LA FAUNE

Descripteur :

7.1 Nombre d'ouvrages présents et carte des barrages et seuils des tronçons où remontée des migrateurs possible

✓ **Commentaire général descripteur :**

La dégradation physique des cours d'eau du bassin de la Vienne, constitue le principal paramètre déclassant issu de l'état des lieux de la Directive Cadre européenne sur l'Eau. En effet, la succession des seuils et ouvrages transversaux peut modifier le fonctionnement global d'un cours d'eau en limitant sa continuité écologique et son transport solide.

Afin d'identifier et de caractériser les ouvrages transversaux du bassin de la Vienne perturbant la libre circulation des poissons et des canoës (préconisation n°79 du SAGE), une étude a été réalisée en 2007. Elle vise à répondre aux deux objectifs du SAGE, qui sont d'**assurer la continuité au fil de l'eau des rivières** et de **permettre la remontée des poissons migrateurs à l'aval de l'Isle - Jourdain dans 5 ans**.

- ✓ **Préconisations suivies :** 9, 43, 79.
- ✓ **Base de données ou structure en charge :** Syndicats de rivière, AELB, LOGRAMI, ONEMA.
- ✓ **Fréquence d'actualisation :** Selon avancement des outils de gestion des berges et lit (type Contrat Restauration Entretien).
- ✓ **Référence initiale :** Préconisation n°60.

✓ **Caractéristiques du bassin :**

Sur le bassin de la Vienne, pas moins de **323 ouvrages** ont été dénombrés. Chaque ouvrage est caractérisé par un ensemble de descripteurs (hauteur, état, franchissement...) regroupés dans une base de données. Celle-ci a permis la mise en place en 2007, d'une analyse multicritère visant à classer les ouvrages selon leur état, leur intérêt, leur impact... Des objectifs de gestion et d'aménagement par ouvrage sont alors proposés.

Avec l'équipement du barrage de Châtellerault en 2004, et l'équipement de deux seuils à Bonneuil-Matours (maîtrise d'ouvrage Syndicat RIVE Vienne) en 2009, **le tronçon accessible aux migrateurs** (saumon, lamproies, alose...) **sur la Vienne** est d'environ **155 km** depuis la confluence avec la Loire dont **80 km** sur le périmètre du SAGE. En effet, l'équipement de ces deux derniers seuils libère un tronçon de cours d'eau, accessible aux migrateurs, jusqu'aux seuils situés sur la commune de Mazerolles (86) (source : LOGRAMI), soit environ **40 kilomètres supplémentaires**.

Les **résultats des comptages des migrateurs au niveau de Châtellerault** depuis son équipement en 2004, confirment les **potentialités du retour des migrateurs sur le bassin de la Vienne**, en particulier avec les résultats favorables de 2007 concernant l'Alose et en 2008 concernant la Lamproie marine. Toutefois l'année 2009 se distingue par la régression générale des effectifs des espèces suivies. Il conviendra de surveiller la tendance des années suivantes.

Espèces	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Alose	5 889	4 951	3 487	9 537	1 889	718
Anguille	3 434	1 105	2 682	4 701	700	763
Lamproie marine	23 620	8 333	21 111	41 655	49 174	15 939
Truite de mer	8	12	2	4	5	3
Saumon atlantique	2	4	11	9	10	9

Source : LOGRAMI <http://www.logrami.fr/node/22>

Cf. descripteur 19.2 Carte des ouvrages équipés (p.145).

7.1 Barrages et seuils avec remontée des migrateurs possible



Source : Agence de l'eau Loire-Bretagne, ONEMA, Fédérations de pêche, Syndicats de rivière, 2007
Conception : AQUASCOP, 2007 - EPTB Vienne, 01/2008

INDICATEUR D'ÉTAT : 7. OBSTACLES À L'ÉCOULEMENT DES EAUX ET À LA CIRCULATION DE LA FAUNE

Descripteur : 7.2 Carte et tableau de recensement des étangs

✓ Commentaire général descripteur :

Le territoire du SAGE Vienne est caractérisé par **une forte densité d'étangs** dont la plupart ont été créés durant ces dernières décennies. Ces plans d'eau sont principalement de petite taille et constituent de véritables obstacles à l'écoulement des eaux et à la libre circulation de la faune lorsqu'ils entravent le lit du cours d'eau.

Les données présentées sont issues :

- pour la partie Limousin, du recensement de la DREAL Limousin en 2005,
 - pour la partie Poitou-Charentes, des DDT de la Charente en 2002 et de la Vienne en (...).
- Il s'agit des plans d'eau de taille supérieure à 0,1 ha.

Ces données pourront être intégrées dans une base de données réalisée dans le cadre de la préconisation n°99 : Réaliser un recensement des étangs à l'échelle du bassin.

- ✓ **Préconisations suivies** : 97, 98, 100, 102.
- ✓ **Base de données ou structure en charge** : DDT, DREAL, EPTB Vienne.
- ✓ **Fréquence d'actualisation** : Selon mise en œuvre Préconisation n°99.
- ✓ **Référence initiale** : Préconisation n°99.

✓ Caractéristiques du bassin :

Sur le territoire du SAGE Vienne, **7 108 plans d'eau sont dénombrés** (densité moyenne de 1 étang par km²). La concentration des plans d'eau est plus importante sur la partie médiane du bassin. Sur le bassin de la Gorre par exemple, la densité d'étangs est environ de 2 plans d'eau par km² (399 plans d'eau sur un bassin de 207 km²).

Les plans d'eau cartographiés sont de superficie supérieure à 0,1 ha. Pour la Région Limousin, les plans d'eau de surface comprise entre 0,1 et 1 ha sont représentés par des points.

En prenant comme hypothèse, une superficie moyenne de 0,5 ha pour ces derniers, **la superficie totale des 7 108 plans d'eau du bassin est d'environ 6 975 ha** (69.7 km² soit 1 % de la surface totale du périmètre du SAGE).



Étangs sur le territoire du Syndicat Mixte Vienne Gorre

